
STRATEGIE NATIONALE DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION A L'UTILISATION DES EUT ET DES BOUES DE STEP ET INITIATION DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION A L'ECHELLE REGIONALE

PHASE 2 : ELABORATION DE LA STRATEGIE



Rue Malek Ibn Anes
GROMBALIA (Tunisie)
Tél. : 72.212.655
Fax: 72.212.908



Parc scientifique Tony Garnier
6-8 Espace Henry Vallée
69 366 Lyon Cedex 07
Tel. : +33 (4) 78 93 68 90
Fax : +33 (4) 78 94 11 98

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE	1
INTRODUCTION.....	6
1.RESULTATS DU DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE DU SECTEUR DES EUT ET DES BOUES.....	7
1.1.UTILISATION ACTUELLE DES EUT : FAIBLE TAUX D'INTENSIFICATION	7
1.2.FORME DE GESTION DES PERIMETRES IRRIGUES : FORMES MULTIPLES AVEC UNE FAIBLE IMPLICATION DES PRODUCTEURS.....	9
1.3.UNE QUALITE EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION QUI RESTE A AMELIORER.....	9
1.4.COUT DE L'EAU USEE : UN TARIF FIXE PAR LA REGLEMENTATION FORTEMENT DEPASSE PAR LES CHARGES REELLES D'EXPLOITATION	10
1.5.UTILISATION ACTUELLE DES BOUES : UN BON DEMARRAGE QUI MERITE D'ÊTRE CONSOLIDE	10
1.6.CADRE INSTITUTIONNEL. : DIVERS INTERVENANTS AVEC UN FAIBLE CADRE DE COORDINATION (HORIZONTALE ET VERTICALE) ET L'ABSENCE D'UN SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION.	11
1.7.ÉVALUATION DES RESSOURCES DISPONIBLES EN MATIERE DE COMMUNICATION.	13
1.7.1.Les services de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture : AVFA.....	13
1.7.2.Les vulgarisateurs du CRDA.....	14
1.7.3.Les GDA/UTAP	15
1.8.CONCLUSION	16
2.RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE CAP 1.....	18
2.1.PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS A TIRER DE L'ENQUETE « EAUX USEES TRAITEES »	18
2.2.PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS A TIRER DE L'ENQUETE « BOUES ».	21
3.METHODOLOGIE ET TERMINOLOGIE	23
3.1.CONCEPTION DE LA STRATEGIE	23
3.2.TERMINOLOGIE	24
3.3.AXES CONCEPTUELS D'INTERVENTION	25
3.4.NOMENCLATURE DE LA STRATEGIE.....	25
4.PLAN STRATEGIQUE DE COMMUNICATION (2015 – 2019)	26
4.1.CADRE STRATEGIQUE	26
4.1.1.Objectif global de la stratégie	26
4.1.2.Chaîne de résultats de la stratégie	Erreur ! Signet non défini.
4.1.3.Choix des thèmes et des déficits prioritaires	28
4.1.4.Formulation des objectifs spécifiques de la stratégie	32
4.1.5.Public bénéficiaire	37
4.1.6.Plan d'action	40
4.1.7.Fiches action	48
4.1.8.Conception des messages	68
4.1.9.Rappel sur les moyens de communication « mass média »	68
4.2. PLANNING DES ACTIVITES	70
4.3. VOLET OPERATIONNEL DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	71
4.3.1.Cadre institutionnel de la mise en œuvre de la stratégie de communication	71
4.3.2.Plan de renforcement de capacités	73
4.3.3.Suivi et évaluation.....	88
4.4.ESTIMATION DES COUTS POUR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	89
5. PREMIERES ACTIVITES DE COMMUNICATION 2014 : CONCEPTION DE QUELQUES SUPPORTS DE COMMUNICATION	90
5.1.JUSTIFICATION DES AXES PRIORITAIRES DE LA CAMPAGNE 2014.....	90
5.2.GROUPES CIBLES PRIORITAIRES	90
5.3.ZONES PRIORITAIRES D'IMPLEMENTATION	91
5.4.MESSAGES CLE DE QUELQUES SUPPORTS	93
5.4.1.Plaquette d'information	93
5.4.2.Affiche EUT.....	94
5.4.3.Film vidéo	94
5.4.4.Spot radio	95
5.4.5.Affiche boues.....	95
5.5.SYSTEME D'OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA CAMPAGNE	96
5.6.PLAN MEDIA DE LA CAMPAGNE	97
6.CONCLUSION.....	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Evolution sur les deux dernières campagnes des taux d'intensification.....	8
Tableau 2. Niveau de sensibilisation sur l'irrigation par les EUT.....	15
Tableau3. Tableau récapitulatif des déficits en matière de gestion des eut	18
Tableau4. Principaux déficits mis en évidence pour les EUT (I)	19
Tableau5. Principaux déficits mis en évidence pour les EUT (II)	20
Tableau6. Principaux déficits mis en évidence pour les EUT (III)	20
Tableau7. Tableau récapitulatif des déficits en matière de gestion des boues	21
Tableau8. Principaux déficits mis en évidence pour les boues (I).....	22
Tableau9. Principaux déficits mis en évidence pour les boues (II).....	22
Tableau 10. Matrice de priorisation des thèmes des deficits liés aux EUT	29
Tableau 11. Matrice de priorisation des thèmes des déficits liés aux boues.....	29
Tableau 12. Priorisation des thèmes pour les EUT et les boues	29
Tableau 13. Priorisation des déficits pour les EUT	31
Tableau 14. Priorisation des déficits pour les boues	32
Tableau 15. Objectifs généraux et spécifiques de la stratégie (EUT).....	33
Tableau 16. Objectifs généraux et spécifiques de la stratégie (boues).....	36
Tableau 17. Plan d'action de la stratégie (EUT)	41
Tableau 18. Plan d'action de la stratégie (Boues)	46
TABEAU 19. CANAUX DE TRANSMISSION – PUBLIC EUT.....	69
TABEAU 20. CANAUX DE TRANSMISSION – PUBLIC BOUE	69
TABEAU 21. PLANNING DES ACTIVITES.....	70
TABEAU 22 : COUT DU PLAN DE FORMATION EUT.....	85
TABEAU 23 : COUT DU PLAN DE FORMATION BOUES.....	88
TABEAU 24. COUTS ESTIMES DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	89
TABEAU 25.OBJECTIFS ET INDICATEURS DE SUIVI DES PREMIERES ACTIVITES DE COMMUNICATION.....	96

Tableau des abréviations

ANCSEP	Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits
ANPE	Agence Nationale de Protection de l'Environnement
AVFA	Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole
CAP	Connaissance Attitude Pratique
CERTE	Centre de Recherches et Technologies des eaux
CITET	Centre International des Technologies de l'Environnement
CRA	Centres de Rayonnement <i>Agricole</i>
CRDA	Commissariat Régional au Développement Agricole
CTV	Cellule Territoriale de Vulgarisation
DGEQV	Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
DGPA	Direction Générale de la Production Agricole
DG/GRE	Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux
DHMPE	Direction de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement
EUT	Eaux Usées Traitées
GDA	Groupement de Développement Agricole
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (coopération allemande)
INRGREF	Institut National de Recherche en Génie Rural Eaux et Forêts
MARH	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques
MEATDD	Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable
MS	Ministère de la Santé
ONAS	Office National de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
TCP	Théorie du Comportement Planifié
UTAP	Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche
VBRDA	Valorisation des Boues Résiduelles Dans l'Agriculture

SYNTHESE

RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS

... de la situation actuelle

Les résultats du diagnostic de la situation actuelle des EUT et des boues ont permis de mettre en évidence plusieurs points importants :

- L'utilisation actuelle des EUT fait l'objet d'un faible taux d'intensification (principalement au Nord). Le taux d'intensification moyen en 2011-2012 sur l'ensemble de la Tunisie est en effet de 28%. L'intégration de l'arboriculture et de l'élevage bovin laitier ou à viande et/ou de l'élevage ovin dans le système de production est également faible et explique en grande partie le problème majeur d'exploitation de ces PI EUT,
- Les formes de gestion des Périmètres Irrigués sont multiples (CRDA, GDA, privés) avec une faible implication des producteurs,
- Le coût de l'eau usée, fixé à 20 millimes/ m³ par la réglementation, est fortement dépassé par les charges réelles d'exploitation,
- L'utilisation actuelle des boues a connu un bon démarrage à travers le projet pilote (géré par la DGPA du MAE) pour lequel a été missionnée la GIZ (projet VBRDA) et il mérite d'être consolidé dans la mesure où un nombre important d'agriculteurs¹ manifestent leur volonté d'adhérer au projet (par l'épandage des boues sur leurs parcelles agricoles),
- Le cadre institutionnel fait référence à plusieurs intervenants mais la coordination (horizontale et verticale) reste faible et il n'existe pas de système de suivi-évaluation,
- Plusieurs ressources existent en matière de communication dont les structures publiques de vulgarisation (que ce soit à l'échelle centrale, régionale et même locale à travers respectivement l'AVFA, les CRDA et les CTV/CRA) ou professionnelles (GDA/UTAP) et un réseau développé de mass médias (TV ; journaux, radio, etc.).

Ainsi, la situation de l'usage des EUT et de celui des boues en agriculture est totalement différente. En effet, si l'usage des EUT est problématique (pour une multitude de raisons en partie révélées par l'enquête CAP1) l'usage des boues semble plus facilement accepté par les agriculteurs.

... de l'enquête CAP 1

Concernant les EUT, les déficits de connaissance d'attitudes et de pratiques ne sont pas propres à un public spécifique d'agriculteurs mais sont plutôt transversaux. Toutefois, des particularités régionales subsistent notamment sur les questions culturelles : on note que les agriculteurs du Nord présentent le plus de déficits pour les thèmes relatifs à la prédisposition de l'utilisation des EUT et à la capacité d'adaptation aux EUT et donc manifestent de la réticence à l'usage des EUT. Cela confirme les taux d'exploitation faibles enregistrés dans ces PI.

Concernant les boues, l'enquête a mis en évidence un faible niveau de connaissance quant aux avantages et contraintes que comporte l'utilisation des boues. La prédisposition de la population envers les boues des STEP est bonne mais le déficit de formation quant à son utilisation ainsi que la sensibilisation relative à l'appauvrissement

¹Le terme agriculteur désigne dans ce document aussi bien les agriculteurs que les agricultrices.

des sols reste faible. Enfin, il existe une forte appréhension de la population en relation avec les impacts que l'utilisation des boues pourrait avoir sur la santé des personnes. Cette inquiétude est d'autant plus importante que la connaissance des conditions hygiéniques à respecter accuse un grand déficit.

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

Terminologie

Plusieurs concepts méritent d'être clarifiés :

La stratégie de communication s'étend généralement sur une période allant du moyen au long terme. Elle sert à définir les buts de communication, en fixant la situation de référence du phénomène (baseline) et la situation désirée ou recherchée (target). Dans le cadre de la présente stratégie, elle s'étale sur les **5 prochaines années (2015-2019)**.

Les **campagnes de communication** quant à elles vont découler de la stratégie. Elles sont élaborées selon une priorisation des cibles, des régions, ou des sous-thèmes. Le contenu des campagnes contient également les messages dans leur dernière expression / forme.

L'action de communication renvoie plutôt à la mise en œuvre, à l'opérationnalisation. Dans chaque campagne, plusieurs actions de communication peuvent être planifiées et mises en œuvre. Cela implique la production de supports de communication, la réservation des espaces, l'engagement des prestataires de services (éditeurs, imprimeurs, réalisateurs, etc.), la surveillance de l'exécution et l'évaluation de l'action.

Méthodologie

La stratégie a pour **objectif principal d'inciter les agriculteurs à utiliser les EUT et les boues de STEP**. Cet objectif se traduit globalement par un changement de comportement des agriculteurs en faveur de l'utilisation des EUT et de la pratique de l'épandage des boues de STEP dans les exploitations agricoles. De ce fait, la sensibilisation et l'information des différents acteurs appartenant au secteur de l'agriculture apparaît comme une nécessité incontournable. Il s'agit donc d'apporter une information spécialisée et approfondie à ces acteurs afin de les inciter à planifier des programmes d'actions en faveur de ces pratiques. Cette stratégie s'articule autour des résultats de l'étude diagnostic, d'une part, et des postulats de la Théorie du Comportement Planifié (TCP) en matière de changement de comportement, d'autre part. Cette théorie constitue le modèle le plus récent en matière de changement de comportement et le modèle ayant démontré le plus d'efficacité et de pertinence notamment dans le champ d'application des thématiques liées au développement durable et à la protection de l'environnement.

La présente étude aborde les 3 thèmes relatifs à la TCP :

- Le renforcement des croyances individuelles liées à l'augmentation des motivations et la diminution des freins et des résistances afin d'élever le niveau d'attitudes positives vis-à-vis du changement désiré.
- Le renforcement des croyances normatives liées à l'entourage de la cible afin de l'encourager à être confiante et rassurée dans la modification de ses comportements et de s'engager dans un processus de changement.
- Le renforcement des croyances liées à la perception du contrôle comportemental vis-à-vis de l'action de changement et qui permettent d'augmenter les mesures de facilitation de l'action à travers la disponibilité des ressources et des opportunités nécessaires pour agir.

L'analyse des résultats de l'enquête CAP 1 a permis d'identifier les thèmes prioritaires d'action au niveau de l'utilisation des EUT et de l'épandage des boues de STEP. Les résultats ont également permis de soulever les domaines d'intervention prioritaires. La corrélation entre ces domaines d'intervention et les thèmes d'intervention pour le changement de comportement préconisé par la TCP permet de dégager les axes conceptuels de la présente stratégie et qui constituent les **orientations générales** de cette dernière. Il s'agit de :

1. Amélioration du système d'information/communication
2. Communication pour la promotion des procédures et des avantages
3. Communication pour la mobilisation des réseaux de partenariat

Le cœur de la stratégie

Les chaînes de résultats (une pour les EUT et une pour les boues) sont construites sur la base de ces orientations générales. Elles expliquent la relation causale entre l'objectif global de la stratégie, les objectifs intermédiaires (outcomes intermédiaires) et les objectifs spécifiques (Outputs).

En parallèle, les déficits identifiés durant l'enquête de CAP1 ont été regroupés par thème puis priorisés selon la méthode FGP (Fréquence, Gravité, Problème). Ainsi pour les EUT et pour les boues, chaque déficit fait l'objet d'un classement de 1 à 5. Ces étapes sont nécessaires pour formuler les objectifs spécifiques de la stratégie et identifier des indicateurs et des valeurs cibles pour chacun d'entre eux et aussi pour planifier (selon leurs priorités) les activités de communication préconisées.

La définition des **cibles de la stratégie** a fait l'objet de la distinction suivante :

- cible primaire (directement affectée ou concernée par l'action de communication): le public des agriculteurs.
- cible secondaire (populations intermédiaires qui peuvent influencer et conduire la cible primaire à changer) : les structures institutionnelles et les groupements professionnels d'agriculteurs, les structures sous tutelle du MEATDD, les scientifiques et les chercheurs, les jeunes, la société civile et les ONG, les journalistes et les médias, les collectivités et les autorités locales.

Le plan d'action de la stratégie découle d'une double exigence : d'une part, chaque objectif arrêté précédemment a été traduit en termes de programmes d'actions sous forme de recommandations qui ont débouché sur des actions de communication spécifiques. D'autre part, ces actions obéissent aux différents stades nécessaires au changement de comportement en général et de la TCP en particulier. Ainsi, on retrouve des actions accompagnant le changement de croyances comportementales et d'attitudes à travers des actions d'information et de sensibilisation sur les risques des comportements négatifs dans le but de développer des sentiments favorables au comportement souhaité. On retrouve également des actions accompagnant le changement des croyances normatives à travers la sensibilisation de l'entourage de la cible selon un cercle concentrique de proximité commençant par la famille et s'élargissant vers la communauté professionnelle, locale et régionale. Enfin, des actions sont programmées pour accompagner les modifications des croyances de contrôle à travers des actions permettant la facilitation des engagements et des choix opérés par la cible. *Deux plans d'actions (EUT et boues) sont ainsi présentés.*

Chaque action préconisée dans les plans d'action est développée en fiche-action qui spécifie les caractéristiques techniques, logistiques, temporelles et budgétaires de

réalisation pour chacune d'entre elles. Ainsi **19 fiches actions** (communes ou non dans leur présentation aux boues et aux EUT) sont décrites dans le document.

La conception des messages doit varier selon les types de cibles : pour les agriculteurs, un ton convivial et sérieux ; pour les jeunes un ton ludique basé sur le jeu et l'humour ; et pour les techniciens et les scientifiques, un ton sérieux et rationnel.

Le planning de mise en œuvre des activités est étalé sur 5 ans. L'estimation des coûts pour la stratégie de communication s'élève à **654480 DT** (y compris le coût de renforcement de capacité).

Le suivi de la stratégie se fera à travers une évaluation en fin de chaque année. L'objectif est de pouvoir ajuster ainsi les activités à mener en fonction des résultats observés. Le suivi est réalisé à travers des indicateurs de performance.

Cadre institutionnel de la mise en œuvre de la stratégie de communication

Un cadre institutionnel capable d'assurer avec efficacité la mise en œuvre de la stratégie mérite d'être conçu. Compte tenu du rôle et des moyens de l'AVFA, celle-ci semble la mieux placée pour assurer le leadership et la coordination de la stratégie de communication. Les CRDA (CTV, CRA), UTAP, les GDA et les conseillers agricoles privés assureront l'exécution des activités de vulgarisation et de sensibilisation des agriculteurs. Les ONG et les associations mèneront des campagnes de sensibilisation de l'environnement proche de l'agriculteur à savoir la femme rurale et les enfants à l'école.

Ce cadre institutionnel doit être formalisé. Aussi est-il important d'instaurer une plateforme multi-partenaire centrale et régionale d'élaboration, d'appui, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie de communication à travers la création d'un comité national et de comités régionaux.

Le Comité National sera chargé d'élaborer une vision globale et commune à l'ensemble des acteurs des activités de la stratégie de communication. Véritable « chef d'orchestre », il aura notamment en charge d'attribuer les actions décrites précédemment à l'organisme le plus apte à le faire. Ce Comité National aura également en charge le suivi-évaluation de la stratégie de communication.

La présence de membres des comités régionaux au Comité National assure un relais de l'information. Les Comités régionaux auront en charge la mise en œuvre des programmes de communication et de sensibilisation émanant de la stratégie de communication au niveau de leur région. Ils auront à faire un reporting des activités menées au Comité National.

Le plan de renforcement de capacités

Les besoins en formation tiennent compte des résultats de l'analyse des besoins en formation dégagés à partir du résultat de diagnostic de la situation actuelle. Le plan de formation vise le renforcement des capacités des **membres des CRDA/CTV** et des différents partenaires. Le principal résultat attendu de ce plan de formation est de contribuer à renforcer les capacités des vulgarisateurs de terrain (du Ministère de l'agriculture et des différents partenaires), des structures et organisations professionnelles, des organisations de la société civile et des décideurs relatifs aux thèmes de l'utilisation des EUT et des boues des STEP dans l'agriculture. Il pourra être confié à l'AVFA qui pourra à travers ses centres de formation, organiser ces différentes sessions de formation en ayant recours soit à ses propres formateurs, soit à des compétences externes disposant des compétences précisées dans chaque module de formation. **8 modules de formation** sont proposés pour les EUT et **6 pour les boues**. Le coût total de la formation est estimé à environ **233000 DT** (dont environ 113 000 DT pour les EUT et 120 000 DT pour les boues).

PREMIERES ACTIVITES DE COMMUNICATION 2014 : CONCEPTION DE QUELQUES SUPPORTS

Dans le cadre de la présente mission il est prévu de préparer le contenu didactique de quelques supports:

- une affiche A0
- une plaquette d'information
- un spot radio
- un film vidéo de 7 min

Ces 4 supports permettent d'initier la stratégie de communication et s'inscrivent dans le cadre des actions A1.1.1, A1.1.2, A1.3.1, A1.4.1 de la stratégie.

Les premières activités seront initiées sur les régions du Nord Est, Centre Est, et Sud Est afin de renforcer les PI EUT existants et relativement bien exploités de façon à ce qu'ils puissent servir de point de rayonnement dans leur région ainsi que dans les régions avoisinantes. Les supports seront diffusés dans les gouvernorats et PI suivants : Nabeul (PI El Messaidi à Dar Chaabane), Kairouan (Draa Tammar) et Gabès (Hamma).

Pour chacun des 4 supports sont décrits les messages clés qu'il conviendra de développer au moment de leur réalisation.

La plaquette d'information visera à offrir une information sur les avantages de l'usage des EUT pour le développement durable, sur les consignes de sécurité liées à l'irrigation par les EUT, sur les bonnes pratiques d'usage et sur la réglementation régissant l'irrigation par les EUT.

L'affiche visera à attirer l'attention des agriculteurs et à susciter un besoin en information sur les thèmes de la stratégie de communication. Elle sera une déclinaison de la plaquette précédente. L'affiche sera présentée sous la forme d'un « slogan » dont le message valorisera l'avantage principal de l'utilisation des eaux usées traitées (la disponibilité de l'eau),

Le film vidéo portera sur les aspects de durabilité des ressources naturelles, ainsi que ceux sécuritaires et sanitaires relatifs à l'utilisation des EUT,

Le spot radio visera à diffuser des informations sur l'importance des boues pour la gestion durables des ressources en sols (afin d'augmenter le niveau de conscience) et sur les intérêts des boues en termes de coûts et d'apport fertilisant.

Ce spot radio sera complété par une affiche traitant les avantages de l'usage des boues des STEP et qui visera à créer chez les agriculteurs un besoin en information sur les avantages des boues ainsi que sur leurs bonnes pratiques d'usage.

INTRODUCTION

Une stratégie de communication est un plan-cadre comprenant une combinaison d'interventions de communication capables de susciter les changements nécessaires en matière de connaissances, d'opinions, d'attitudes, de croyances ou de comportements au niveau de la population visée en vue de résoudre un problème de développement, selon un calendrier donné (souvent à moyen terme) et compte tenu des ressources disponibles. Elle constitue un engagement et une boussole permettant de mobiliser et d'orienter les actions et les énergies des différents partenaires

La stratégie de communication diffère

- d'une **politique de communication**, document écrit qui fixe les finalités, les grandes lignes directrices et les standards devant guider l'utilisation et l'organisation de la communication pour atteindre les buts de développement que se donne un État ou une institution.
- d'une **campagne de communication** qui est un ensemble coordonné d'activités de communication médiatiques et non médiatiques menées de manière intensive sur une période relativement courte et dans un espace donné en vue d'atteindre des effets précis (exemple: campagne de lutte contre les feux de brousse en début de saison sèche). Elle nécessite une stratégie propre qui peut découler d'une stratégie de communication d'ensemble.

(Source FAO - Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication multimédia)

Le présent document présente le résultat de la phase 2 de la présente étude relative à la stratégie de communication concernant l'utilisation des EUT et des boues de STEP en agriculture. Il est également prévu dans le cadre de la mission du groupement de mettre en œuvre certaines activités de communication/sensibilisation (phase 3). Cette stratégie de communication fait suite à un état de la situation actuelle en terme d'utilisation des EUT et des boues et à une enquête de type CAP 1 (Connaissance Attitudes et Pratiques) qui a permis de mettre en évidence les principaux déficits auxquels font face les agriculteurs.

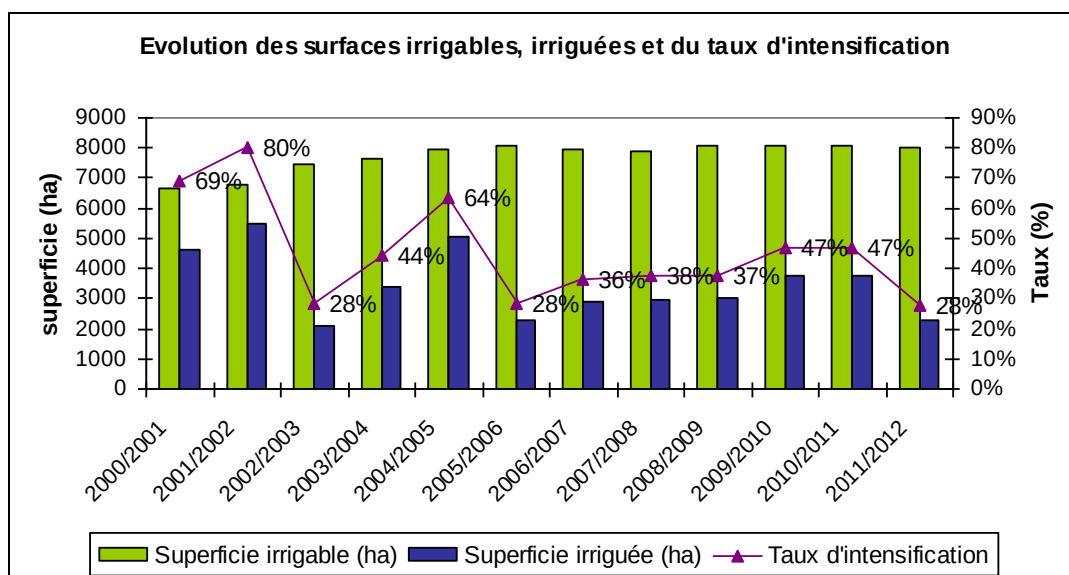
Dans le présent rapport, la stratégie de communication a été divisée en trois grandes parties :

- La stratégie de communication en tant que telle,
- Les actions d'accompagnement de la stratégie de communication à travers le plan de formation,
- La description des premières activités à mettre en œuvre en 2015 avec la conception de quelques supports de communication.

1. Résultats du diagnostic de la situation actuelle du secteur des EUT et des boues.

1.1. Utilisation actuelle des EUT : faible taux d'intensification (principalement au Nord) et faible intégration de l'élevage dans le système de production.

Le taux d'intensification en 2011-2012 (surface cultures irriguées / surface irrigable) moyen sur l'ensemble de la Tunisie est de **28%**, ce qui reste faible. Cette valeur est très variable d'une année à l'autre puisque très dépendante du contexte pluviométrique de l'année. Cela prouve que la dynamique de transition des agriculteurs au système de production en irrigué promue par les PPI reste faible.



Le taux d'intensification est relativement bas au Nord du pays comparé au centre et au sud du pays comme il est indiqué dans le tableau suivant.

TABEAU 1. EVOLUTION SUR LES DEUX DERNIERES CAMPAGNES DES TAUX D'INTENSIFICATION

		2010-2011		2011-2012	
		Superficie (ha)			
	Station d'épuration	Surfaces irrigables	Surfaces irriguées	Surfaces irrigables	Surfaces irriguées
ARIANA	Charguia	409	351	409	293
	Chotrana 1 et 2	3145	1201	3145	190
BEN AROUS	Sud Méliane	1087	Irrigué par les eaux du Nord	1087	Irrigué par les eaux du Nord
NABEUL	SE4	543	400	543	372
	SE3				
	Kelibia	45	24	45	24
BEJA	Béja	354	180	354	Non fonctionnel
	Medjez El Bab	100	0	100	Non fonctionnel
BIZERTE	Bizerte	174	0	175	Non fonctionnel
KEF	Kef	180	2	180	Non fonctionnel
SILIANA	Siliana	87,2	87	87,2	85
SOUSSE	Sousse sud	205	217	205	160
	Msaken	185	185	185	185
MONASTIR	Ouerdanine	50	63	50	65
	Lamta-Sayada-Bouhjar	50	21	50	20
KAIROUAN	Kairouan	240	40	240	NF à cause des travaux de réhabilitation et d'extention du périmètre
KASSERINE	Kasserine	131	131	131	131
	Sbeitla	40	40	60	60
SFAX	El Hancha	50	50	50	6
	Sfax sud	452	452	452	378
GAFSA	Gafsa	117	117	117	117
GABES	Bouchemma	300	139	300	140
	El Hamma	50	20	50	30
MEDENINE	Medenine	30	18	30	18
	Jerba Ahir	19	19	51	37
		32	32		
TOTAL		8075	3789	8096	2311

Il est important de noter aussi que plusieurs périmètres irrigués équipés au Nord sont actuellement non fonctionnels dont :

- l'important périmètre de Mornag (1087 ha) qui a pratiquement cessé d'être exploité depuis 2005 du fait de la mauvaise qualité des eaux délivrées (salinité et surcharge de la station d'épuration). Quelques exploitants ont préféré irriguer leurs terres avec des eaux de nappes (phréatiques et profondes) en réalisant leurs propres forages, d'autres ont demandé d'utiliser les eaux du canal des eaux du Nord.
- Les périmètres de Semmana, Medjez el Bab, Béja et Sidi Ahmed (809 ha) sont peu exploités actuellement au regard, d'une part, de problèmes de qualité des eaux et d'autre part, d'une disponibilité naturelle en eau pluviale suffisante pour assurer les cultures en place.

- Le périmètre de Borj Touil a réduit considérablement sa superficie exploitée en 2011-2012 (190 ha contre 1200 ha la saison précédente).

Le nombre de têtes de « grands » animaux d'élevage vivant à l'intérieur des périmètres irrigués s'élève à environ 32 000 têtes soit environ 4 têtes animales par hectare dont :

- bovins (43%)
- ovins (32%)
- vaches laitières (20%)
- caprins (5%)

Cette faible intégration de l'élevage bovin laitier ou à viande et/ou de l'élevage ovin explique le problème majeur d'exploitation de ces PI EUT. En effet, du fait des restrictions culturelles dont ils font l'objet, ces PI devraient s'orienter vers un système de production de cultures fourragères en irrigué, intégrées à l'élevage bovin/ovin afin de garantir leur viabilité. Or ce schéma est très rarement suivi par les exploitants.

1.2. Forme de gestion des Périmètres Irrigués : formes multiples avec une faible implication des producteurs.

Les périmètres de BorjTouil, la Soukra, Draa Tammar, Mediouna, Dissa sont encore gérés par les CRDA.

Les périmètres de Nabeul, Béja, Medjez El Bab, Zaouiet Sousse, Msaken, Ouerdanine, Lamta Sayada, El Hancha, Oued Essid, El Aguila, JerbaAghir et Oujlet el Khodher sont en gestion mixte. Les GDA sont chargés de la vente de l'eau et de la main d'œuvre tandis que le CRDA est chargé de l'entretien et de la maintenance de la station de pompage, des réseaux et du paiement des frais d'énergie.

Les périmètres de Sbeitla et de Kélibia sont des périmètres réalisés par des agriculteurs privés, totalement gérés par leurs propres moyens.

Plusieurs GDA, surtout au niveau des petits PI, rencontrent des difficultés en matière de gestion administrative, financière et technique nécessitant ainsi d'être appuyés par les CRDA pour la réussite des PI EUT.

1.3. Une qualité en sortie de station d'épuration qui reste à améliorer

Sur les 21 STEP pour lesquelles des analyses de qualité des eaux ont été fournies par l'ONAS **7 STEP ne produisent pas des eaux conformes à la norme NT106.03** essentiellement pour les paramètres DBO_5 , DCO et MES : **Nabeul SE4, Medjez el Bab, Sousse Sud, Ouerdanine, Sfax Sud, Gabès et El Hamma**. Ces dépassements se font soit pour tous les paramètres (Medjez el Bab, Sousse Sud, Sfax Sud et Gabès), soit uniquement pour 2 paramètres (El Hamma), soit pour un seul des 3 paramètres (Nabeul SE4). A noter des valeurs extrêmement élevées pour Sfax Sud (118 mgO_2/l en DBO_5 , 271 mgO_2/l en DCO et 133 mg/l en MES) et pour Sousse Sud (161 mgO_2/l en DCO).

Bien que nous ne disposions pas de données de qualité sur la STEP de Lamta-Sayada, il est fort probable, compte tenu de son fort taux de saturation, que les concentrations en sortie soient élevées (et donc non-conformes à la norme).

L'ONAS a précisé par mail dans le cadre de cette étude que certains travaux de réhabilitation sont en cours ou en passe de le devenir, laissant présumer une nette amélioration de la situation.

- Nabeul SE4 : les travaux de réhabilitation sont entamés,
- Sousse Sud : les travaux de réhabilitation sont en voie de démarrage,
- Sfax Sud : les travaux de réhabilitation sont en voie de démarrage,
- Ouerdanine : les travaux de l'équipement d'aération ont eu lieu,
- Gabès : l'appel d'offre pour les travaux de réhabilitation est lancé.
- Kasserine : les travaux de réhabilitation sont entamés,
- Lamta-Sayada : les travaux d'extension et de réhabilitation sont en voie de démarrage.

Des travaux de réhabilitation sont également prévus sur Charguia, Sud Méliane, Kélibia, Msaken et Sousse Nord.

1.4. Coût de l'eau usée : un tarif fixé par la réglementation fortement dépassé par les charges réelles d'exploitation

Conformément aux textes réglementaires régissant les EUT, leur tarif de vente est fixé à 20 millimes/m³ (0.02 DT/m³). Les CRDA enregistrent parfois des recettes insuffisantes (tarif maintenu à 20 millimes / m³) au niveau des PI EUT qu'ils gèrent ne leur permettant pas de couvrir les frais de maintenance et d'entretien. Le déficit est alors comblé par l'injection de fond sur le budget de l'État.

Certains GDA, tels que ceux de Telbet et de Béni Maaguel, qui se sont alignés sur ce tarif ne sont pas parvenus à payer toutes leurs charges d'exploitation sans l'appui du CRDA. Ces GDA sont restés tributaires de l'aide de l'État. Cet appui financier une fois retardé, pour des raisons de difficultés budgétaires de l'État, avait engendré l'arrêt total du fonctionnement du PI suite à la coupure du courant triphasé parla STEG.

Certains GDA assurant la gestion de PI EUT, ont révisé à la hausse le coût de distribution afin d'équilibrer leur budget et parvenir ainsi à couvrir les charges d'exploitation du réseau (GDA El Messaadi : 50 millimes/m³ et GDA Souhil : 30 mil/m³).

Toutefois, les tarifs de vente actuellement pratiqués ne couvrent pas les charges réelles d'exploitation estimées entre 70 à 200 millimes/m³ (d'après la DG/GRE).

1.5. Utilisation actuelle des boues : un bon démarrage qui mérite d'être consolidé

L'utilisation actuelle des boues en Tunisie à lieu uniquement à travers le projet pilote géré par la DGPA du MARH pour lequel a été missionnée la GIZ (projet VBRDA). Ce projet ambitionne pour une durée de 5 ans de mettre en place les mécanismes de la filière verte. Les objectifs de ce programme sont :

- la mise en place d'un système performant de suivi et de gestion de l'utilisation des boues dans le secteur agricole permettant d'assurer la gestion concertée et la traçabilité des boues,
- l'encadrement technique de l'opération à travers la sensibilisation et la formation de tous les intervenants,

- l'élaboration de référentiels techniques à différents niveaux de cette filière : production et qualité, transport, épandage et fertilisation des cultures.

Le programme pilote envisagé a été basé sur la mise en place d'un réseau de parcelles de démonstration pour une durée de 5 ans avant sa généralisation sur la base des résultats de suivi durant la période considérée pour aboutir à l'élaboration d'un programme de valorisation des boues à part entière. Ainsi, le projet pilote est prévu pour s'étendre sur l'ensemble du territoire national.

Le projet repose donc sur deux grandes étapes d'intervention :

- la gestion sécurisée :
 - o diagnostic de la situation de départ et évaluation du programme pilote,
 - o élaboration et application d'une méthode d'analyse des risques
 - o amélioration du système de contrôle et de suivi
 - o renforcement des capacités
- une généralisation :
 - o extension du programme pilote
 - o régionalisation du système de contrôle et de suivi
 - o évaluation agro-économique et environnementale

L'expérience pilote rencontre actuellement de multiples difficultés dont :

- la présence d'eaux d'origine industrielle en entrée de certaines STEP. En effet, bien que toutes les données concernant la qualité des boues respectent la norme NT106.20, les concentrations en ETM de l'année 2008 sont largement en dessous des seuils fixés par la norme.
- la faible implication des partenaires de la DGPA. Ainsi, les analyses physico-chimiques et bactériologiques sont insuffisantes au regard des fréquences exigées. Par ailleurs, l'ONAS qui devrait assurer la livraison aux agriculteurs au démarrage du projet dans la plupart des cas, n'a plus été en mesure de satisfaire la demande face à l'augmentation des adhésions au programme. Le transport des boues est donc assuré en 2011 selon les cas, par l'ONAS, les agriculteurs et le CRDA.

Les parcelles du projet utilisant les boues de STEP se répartissent sur 11 gouvernorats. Elles sont surtout présentes dans le secteur Centre (47% de la superficie) notamment avec les oliviers et les pêcheurs. Le secteur Nord représente 34% de la superficie et le secteur sud 18% (uniquement le Sud Est).

La culture utilisant le plus les boues de STEP est l'olivier (55% de la surface) suivie par l'arboriculture représentée globalement par les pêcheurs et les poiriers (17%) et par les cultures fourragères (15%).

La grande majorité des cultures est conduite « en sec » (71% de la surface). On rappelle qu'excepter le PI d'Ouerdanine, tous les PI irrigués le sont avec des eaux conventionnelles.

Malgré les difficultés précitées, l'expérience pilote du projet VBRDA peut être considérée comme réussite. En effet, un nombre important d'agriculteurs manifestent leur volonté d'adhérer au projet (par l'épandage des boues sur leurs parcelles agricoles).

1.6. Cadre institutionnel. : Divers intervenants avec un faible cadre de coordination (horizontale et verticale) et l'absence d'un système de suivi-évaluation.

Diverses institutions ministérielles et de la recherche scientifique interviennent dans la gestion et la promotion de la « filière EUT » et des boues des STEP dont notamment :

- le Ministère de l'agriculture (DGGREE, AVFA ; DGPA/CRDA)
- le Ministère de l'Équipement de l'Aménagement du Territoire et du Développement durable à travers le secrétariat d'état à l'environnement (DGEQV, ONAS, ANPE, CITET, etc.)
- le Ministère de la santé
- Les institutions de recherche (CITET, INGRES, CERTE).

La coordination entre ces diverses institutions reste faible en l'absence de cadre légal et de procédures organisant le fonctionnement des filières d'utilisation des EUT et des boues de STEP en agriculture et définissant les mécanismes de coordination horizontale et verticale entre les différents acteurs.

Par ailleurs, ces filières manquent de systèmes de suivi-évaluation permettant le retour d'information (coordination verticale) en provenance des producteurs et la prise des mesures correctives nécessaires. En effet, les agriculteurs bénéficiaires sont absents tout le long de la chaîne de prise de décision.

Notons qu'afin de superviser et d'assurer le bon déroulement des activités dans le domaine de l'utilisation des boues, le ministère en charge de l'agriculture avait créé en 2006 le Comité National de Suivi de l'Utilisation des Boues en Agriculture. Ce Comité est composé comme suit :

- Président : Le Directeur général de la DGPA ;
- Rapporteur : Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles ;
- 8 Membre regroupant :
 - ✓ Les représentants du ministère en charge de l'environnement, de l'ONAS et de l'ANPE.
 - ✓ Les représentants du ministère en charge de la santé (DHMP) et de l'ANCSEP ;
 - ✓ Les représentants de la DGGREE, l'INGREF et de l'UTAP Ce Comité est chargé de :
- Mettre en place un programme de travail pour expérimenter l'utilisation des boues en agriculture ;
- Assurer le suivi de l'expérience de l'utilisation des boues en agriculture ;
- Évaluer l'expérience de l'utilisation des boues.

Les fonctionnalités du cadre institutionnel relatif à l'usage des EUT et des boues de STEP en agriculture qui conditionnent en grande partie la réussite de toute stratégie de promotion des filières demeurent limitées et de nombreuses imperfections sont à signaler:

- L'absence d'une vision globale commune à l'ensemble des acteurs ;
- L'insuffisance des textes réglementaires en particulier en ce qui concerne les dispositions d'application et la définition des complémentarités entre les différents intervenants ;
- L'absence de mécanisme opérationnel de coordination des interventions et de circulation de l'information, notamment au niveau du terrain et le suivi évaluation ;
- L'inadéquation des moyens de travail aux exigences d'interventions.

Cette situation s'est traduite dans la pratique par :

- La non implication de certaines parties prenantes institutionnelles dans certaines activités primordiales (analyse périodique de la qualité physico-chimique et bactériologique des EUT par les CRDA et les services régionaux de santé ; examen et suivi médical des utilisateurs,...)
- L'absence d'une circulation adéquate de l'information et la non observation des procédures opérationnelles (telles que par exemple la procédure d'octroi des boues aux agriculteurs).

1.7. Évaluation des ressources disponibles en matière de communication.

1.7.1. Les services de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture : AVFA.

L'Agence de la Vulgarisation et de la Formation Agricole est un établissement public à caractère administratif placé sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture. Elle veille à la réalisation des programmes afférents aux plans de développement économique et social et essentiellement en matière de formation et de vulgarisation. Ainsi, dans le domaine de la formation professionnelle agricole et de la pêche, l'AVFA est chargée de l'élaboration et du suivi des programmes et de toutes les activités en relation avec la formation initiale et continue. En matière de vulgarisation, l'AVFA est chargée de l'appui aux programmes de vulgarisation de terrain élaborés par les CRDA dans le but d'améliorer le niveau des compétences et du savoir-faire des vulgarisateurs et ce par l'organisation des ateliers de travail portant sur les systèmes de programmation, suivi et évaluation ainsi que la tenue des journées pilotes nationales d'information. L'AVFA a élaboré en collaboration avec la DGGRE en mars 2013 un dépliant de sensibilisation intitulé « EUT et champs d'usage en agriculture ». Ce support de vulgarisation vise à sensibiliser les agriculteurs sur :

- Les cultures autorisées pour l'irrigation par les EUT,
- Les pratiques prohibées au niveau de l'exploitation des EUT.

Il est à noter par ailleurs, que l'expérience tunisienne en termes d'usage de la CIV comme technique de vulgarisation est récente. En effet, deux campagnes intensives de vulgarisation ont été menées en Tunisie par les agents du Ministère de l'agriculture, dont une relative aux céréales irriguées et l'autre sur l'économie d'eau dans les oasis. Par ailleurs, l'ANGED, et dans le cadre d'un contrat de service avec un bureau d'étude privé, est entrain de mettre en œuvre une CIV relative à l'utilisation et la gestion rationnelle des pesticides dans les gouvernorats de Béja, Monastir, Gabes, Nabeul et Sidi Bouzid.

Le diagnostic de la *stratégie et du processus de fabrication des supports de vulgarisation au niveau de l'AVFA*² a révélé que la production des supports de l'AVFA, dès l'élaboration du contenu scientifique et technique à la production et à la diffusion, repose certes sur une stratégie, mais ne relève pas d'une approche cohérente et d'une mise en œuvre pragmatique. La non complémentarité entre les acteurs rend le système de la vulgarisation peu opérant. De multiples lacunes sont constatées au niveau de tout le processus :

- Non représentativité de partenaires impliqués dans l'élaboration du contenu,

²Étude sur la valorisation des résultats de la recherche et la production de supports de vulgarisation - Deuxième étape : Conception de supports d'appui

- Absence d'organe de coordination entre les intervenants,
- Absence d'outils efficaces de production (grilles de dépouillement du contenu, de gestion et d'organisation de la production),
- Manque d'opérateurs professionnels pour la conception et la réalisation de supports,
- Manque de suivi et d'évaluation des actions de vulgarisation,
- Manque de référentiels actualisés pour la situation et les besoins,
- Manque d'une charte graphique significative permettant une identification rapide de l'émetteur (seul 13,4% des enquêtés ont reconnu le logotype de l'AVFA),
- Manque d'une véritable prise en charge normalisée du patrimoine supports de vulgarisation.

L'analyse d'un échantillon de supports de communication élaboré par l'AVFA a révélé par ailleurs des défaillances sur les niveaux du contenu et de la forme :

Contenu

- Le contenu scientifique des supports souffre d'un manque d'actualisation et se trouve parfois en décalage avec la recherche scientifique. Les retards de production paraient être un des facteurs déterminants.
- Le contenu de certains supports use d'une terminologie très spécialisée et parfois d'un langage littéraire non adapté, ce qui complique son transfert et son application.
- Les acquis de la recherche, parfois, ne sont pas mis dans une forme respectant les principes de la communication

Forme

Le contenu du message prime, il semble, d'après l'échantillon de supports étudié, que peu d'intérêt est accordé à l'aspect esthétique. La production des supports souffre d'une certaine défaillance par manque de choix créatif et de faiblesses techniques (à l'exception d'une légère amélioration constatée dans quelques productions écrites récentes, mais sans atteindre les normes de qualité).

La production audiovisuelle ne répond pas aux normes professionnelles au niveau de la réalisation :

- la signification de l'image fixe et en mouvement
- l'écriture filmique
- la construction par le montage
- le rapport son/image.

Pour la production radiophonique, une monotonie dans le style et dans l'approche et une faiblesse technique semble caractériser la plupart des émissions.

En plus de ces faiblesses d'ordre organisationnel et conceptuel, les responsables de l'AVFA ont révélé, un manque de compétence des cadres de l'agence en matière de technique de communication et suscite soit la formation de ces cadres en la matière soit leur renforcement par le recrutement de spécialistes en la matière.

1.7.2. Les vulgarisateurs du CRDA

La vulgarisation revêt une importance première dans l'introduction de nouvelles techniques en agriculture. Elle influence non seulement le niveau des connaissances des agriculteurs pour une meilleure adaptation aux nouvelles techniques mais elle oriente leurs pratiques et comportements vers une utilisation plus efficace de ces techniques.

L'enquête CAP1 a montré que de prime abord, la sensibilisation des agriculteurs concernant l'irrigation par les EUT présente des déficits importants sur l'ensemble des régions bien que l'ampleur diffère d'une région à l'autre ainsi que selon le public cible.

C'est ainsi que la région du Nord présente le déficit le plus important de sensibilisation en ce qui concerne les usagers actuels des EUT avec 83% d'entre eux n'ayant jamais reçu de visites de techniciens ou vulgarisateurs du CRDA sur le thème des EUT. Cette situation est d'autant plus problématique lorsque l'on sait que la région du Nord englobe plus de 70% des usagers actuels des EUT à l'échelle du pays avec près de 70% de la superficie irrigable actuellement par les EUT. Il s'avère ainsi que les plus grands utilisateurs des EUT, localisés dans le Nord du pays, ne bénéficient pas d'informations suffisantes à la bonne conduite de l'irrigation par les EUT.

TABLEAU 2. NIVEAU DE SENSIBILISATION SUR L'IRRIGATION PAR LES EUT

		Est-ce que vous recevez des visites de techniciens sur le thème "irrigation avec les EUT" ?		
		Oui	Non	Total
1 Nord	Usagers actuels EUT	17%	83%	100%
	Usagers potentiels EUT	48%	52%	100%
2 Centre	Usagers actuels EUT	22%	78%	100%
	Usagers potentiels EUT	29%	71%	100%
3 Sud	Usagers actuels EUT	39%	61%	100%
	Usagers potentiels EUT	26%	74%	100%

Ce constat n'est certes pas fortuit lorsque l'on sait que plusieurs périmètres irrigués dans le Nord ayant fait l'objet de l'introduction de l'irrigation par les EUT ont connu des difficultés de différentes natures: approvisionnement irrégulier, mauvaise qualité des eaux, réticence des agriculteurs, etc. Néanmoins, un certain « rattrapage » en matière de sensibilisation, essentiellement à l'adresse des utilisateurs potentiels des EUT est visible.

Une étude de la stratégie de vulgarisation de l'AVFA³ a révélé le vieillissement de la population de vulgarisateurs de terrain (CRDA, CTV, CRA). Elle a montré aussi que les vulgarisateurs utilisent fréquemment des supports, soit un taux de 76%, quoique cette utilisation est entravée par une panoplie de facteurs :

- Indisponibilité du matériel nécessaire : (téléviseurs ; vidéo projecteur,...) ;
- Indisponibilité de la matière adéquate et adaptée à la demande spécifique de la séance de vulgarisation ;
- Rareté des actions de formation sur l'utilisation des moyens didactiques comme élément d'appui à la formation ;
- Manque des moyens de transport et des locaux adaptés à certaines actions de vulgarisation.

Ainsi, l'appui matériel et immatériel aux CRDA s'avère indispensable pour la réussite de la stratégie de communication et de sensibilisation à l'usage des EUT et des boues de STEP en agriculture.

1.7.3. Les GDA/UTAP

L'adhésion des agriculteurs aux structures professionnelles de base – principalement les GDA – constitue un facteur appréciable de mise en réseaux des agriculteurs que la

³Étude sur la valorisation des résultats de la recherche et la production de supports de vulgarisation - Deuxième étape : Conception de supports d'appui

stratégie de communication gagnerait à mettre à profit. En effet, au moins la moitié des agriculteurs enquêtés adhèrent à ces structures. Cette adhésion semble toutefois, s'opérer à une géométrie variable dont la stratégie de communication doit tenir compte en raison à la fois des différences inter-régionales mais aussi des fortes disparités intra-régionales en ce qui concerne le public cible de la stratégie de communication.

C'est ainsi que la région du Centre se distingue nettement avec un taux d'adhésion de près de 67% : les GDA pourraient à cet effet constituer un levier de communication approprié pour la future stratégie. Or, cette adhésion ne s'applique qu'aux bénéficiaires actuels des EUT alors que les usagers potentiels des EUT ainsi que les usagers des boues des STEP paraissent marginalisés avec un taux d'adhésion de 15% à 28%. Il convient dans ce contexte de réfléchir non seulement sur le rôle des GDA auprès des usagers actuels des EUT, notamment en matière d'information ou d'accompagnement technique, mais aussi sur le redimensionnement géographique des GDA à orienter davantage vers les usagers potentiels des EUT.

Les membres des GDA peuvent jouer le rôle de relais pour assurer la vulgarisation rapprochée aux agriculteurs.

1.8. Conclusion

La situation de l'usage des EUT et celle des boues en agriculture est totalement différente. En effet, elle est problématique pour le premier (pour une multitude de raisons en partie révélées par l'enquête CAP1) contrairement aux boues qui sont plus facilement acceptées par les agriculteurs. La matrice suivante présente les forces et faiblesses, opportunités et menaces pour la sensibilisation à l'utilisation des EUT et des boues de STEP en agriculture. La présente stratégie de communication veillera à assurer une utilisation des points forts pour tirer profit des opportunités et dépasser les faiblesses afin de contrecarrer les menaces.

MATRICE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITES ET MENACES DE LA SENSIBILISATION A L'UTILISATION DES EUT EN AGRICULTURE.

OPPORTUNITES	MENACES
• Équipement et ouvrages hydrauliques promus par l'État • Existence de multitudes de services administratifs d'appui à l'utilisation des EUT ; • Existence d'un service public de vulgarisation (AVFA) • Existence de structures de vulgarisation rapprochées : CRDA/CTV/CRA ; GDA ; UTAP • Existence de mass médias (TV ; journaux, radio. ...etc.)	• Absence d'une vision globale commune à l'ensemble des acteurs pour les EUT ; • L'insuffisance des textes réglementaires en particulier en ce qui concerne les dispositions d'application et la définition des rôles, des attributions et des complémentarités ; • Faible organisation des producteurs. • Arrêt de fonctionnement de certains périmètres EUT du Nord du pays en raison de la mauvaise qualité des eaux d'irrigation

FORCES	FAIBLESSES
• Taux d'exploitation élevée dans certains PI EUT ; • Motivation plus importante à l'utilisation des EUT dans certains PI du centre et du sud ; • Existence d'un comité national de suivi de l'utilisation des EUT en agriculture •	• Déficits de connaissance d'attitude et de pratique au niveau des agriculteurs ; • Faible taux d'exploitation au niveau des PPI par les EUT ; • Caractère non opérationnel du comité national de suivi de l'utilisation des EUT • • Absence de mécanisme opérationnel de coordination des interventions et de circulation de l'information et de suivi-évaluation notamment au niveau du terrain • Faible contrôle de la qualité des EUT

MATRICE DES FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITES ET MENACES DE LA SENSIBILISATION A L'UTILISATION DES BOUES DE STEP EN AGRICULTURE.

OPPORTUNITES	MENACES
Stratégie nationale de promotion de la filière verte pour les boues des STEP • Existence de multitudes de services administratifs d'appui à l'utilisation des boues ; • Existence d'un service public de vulgarisation (AVFA) • Existence de structure de vulgarisation rapproché : CRDA/CTV/CRA ; GDA ; UTAP • Existence de mass médias (TV ; journaux, radio.etc.).	• Absence d'une vision globale commune à l'ensemble des acteurs pour les boues ; • Absence de plan directeur de gestion des boues ; • L'insuffisance des textes réglementaires en particulier en ce qui concerne les dispositions d'application et la définition des rôles, des attributions et des complémentarités.
FORCES	FAIBLESSES
• Forte motivation des agriculteurs à l'usage des boues comme matière fertilisante • Existence de projet de valorisation des boues résiduaires dans promotion de l'utilisation des boues en agriculture « VBRDA»	• Déficits de connaissance d'attitude et de pratique au niveau des agriculteurs ; • • Caractère non opérationnel du comité national de suivi des boues notamment au niveau régional et • Absence de mécanisme opérationnel de coordination des interventions et de circulation de l'information et de suivi-évaluation notamment au niveau du terrain • Faible contrôle de la qualité des boues • Faibles moyens alloués par l'ONAS au transport et à la de manutention des boues entre la station et l'exploitation agricole

2. Rappel des principaux résultats de l'enquête CAP 1

2.1. Principaux enseignements à tirer de l'enquête « Eaux usées traitées »

L'analyse des résultats montre que l'échelle des déficits observés recouvre la plupart du temps, la totalité des agriculteurs selon le public cible auquel chacun appartient. Par conséquent, les caractéristiques personnelles des agriculteurs ne semblent pas avoir un effet significatif sur leurs opinions, comportements et pratiques. Qui plus est, même les différences entre le groupe des usagers des EUT et celui des non-usagers sont loin d'être nettes voire tendent à se dissiper. Ceci traduit le fait que **les déficits de connaissance et les mauvaises attitudes ou pratiques ne sont pas propres à un public spécifique d'agriculteurs mais sont plutôt transversaux**. Ceci constitue un fait dont la campagne de communication doit tenir compte tant au niveau des moyens de communication à mettre en œuvre (dépliant, affiche, séance de sensibilisation) que de la teneur des messages véhiculés (aspects ludique, peu scientifique, langage simple, etc.). Toutefois, des particularités régionales subsistent notamment sur les questions culturelles.

On note que les agriculteurs du Nord présentent le plus de déficit pour les thèmes relatifs à la prédisposition à l'utilisation des EUT et à la capacité d'adaptation aux EUT et donc manifestent « des réticences » à l'usage des EUT. Cela confirme les taux d'exploitation faible enregistrés dans ces PI .

Les tableaux suivants, indiquent les principaux déficits mis en évidence au cours de la CAP1 en précisant également les zones et le public concernés.

TABLEAU3. TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFICITS EN MATIERE DE GESTION DES EUT

Thèmes traités	Aspects de la CAP			Total
	Connaissances	Attitudes	Pratiques	
Gestion durable des ressources en eau	3	3	1	7
Prédisposition à l'utilisation des EUT	2	3		5
Capacité d'adaptation aux EUT			1	1
Sauvegarde de la santé et les mesures d'hygiène relative aux EUT	3		6	9
Respect de la réglementation portant sur les EUT	2		4	6
Total	10	6	12	28

TABLEAU4. PRINCIPAUX DEFICITS MIS EN EVIDENCE POUR LES EUT (I)

CONNAISSANCE

	Valeur de référence	Région concernée	Public cible (usagers)
Thème : Gestion durable des ressources en eau			
% des agriculteurs n'ayant reçu aucune information sur les EUT	80%	Nord	Actuels
	78%	Centre	Actuels
	71%	Centre	Potentiels
	74%	Sud	Potentiels
% des agriculteurs ne connaissant pas la disponibilité des eaux souterraines	70%	Centre	Actuels
	70%	Sud	Actuels
% des agriculteurs ne connaissant pas les déterminants du coût des EUT	40% à 55%	tout public	
Thème : La prédisposition à l'utilisation des EUT			
% des agriculteurs ne connaissant aucun avantage à l'irrigation par les EUT	60%	Nord	Potentiels
% des agriculteurs ne connaissant pas les conditions techniques de l'utilisation des EUT	90%	tout public	
Thème : Sauvegarde de la santé et les mesures d'hygiène relative aux EUT			
% des agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé	44%	Centre	Potentiels
	46%	Sud	Potentiels
% des agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de l'examen médical	80%	Nord	tout public
	75%	Sud	tout public
% des agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de la vaccination	75%	Nord	tout public
	50%	Centre	Potentiels
	70%	Sud	tout public
Thème : Respect de la réglementation portant sur les EUT			
% des agriculteurs ne connaissant pas l'existence de la réglementation	55% à 60%	Nord	Actuels
		Centre	Potentiels
		Sud	Potentiels
% des agriculteurs ne connaissant pas les aspects techniques de l'utilisation des EUT	75%	Nord Centre	tout public

TABLEAU5. PRINCIPAUX DEFICITS MIS EN EVIDENCE POUR LES EUT (II)

		Valeur de référence	Région concernée	Public cible (usagers)
ATTITUDES	Thème : Gestion durable des ressources en eau			
	% des agriculteurs pour lesquels le prix de l'eau est élevé	40%	Nord et Centre	Actuels
	% des agriculteurs qui ne sont pas disposés à payer le même prix que l'eau conventionnelle	70%	Nord et Centre	Actuels
	% des agriculteurs qui ne savent pas se positionner par rapport à la cherté des EUT	70% 90%	toutes les régions	Potentiels
	Thème : La prédisposition à l'utilisation des EUT			
	% des agriculteurs qui n'attribuent aucun avantage au rôle de fertilisant des EUT	80%	tout public	
	% des agriculteurs qui considèrent les risques de santé comme principal inconvénient des EUT	40% à 50%	tout public	
	% des agriculteurs qui considèrent l'utilisation des EUT contraire à la pratique religieuse	4%	Nord	tout public

TABLEAU6. PRINCIPAUX DEFICITS MIS EN EVIDENCE POUR LES EUT (III)

		% des agriculteurs	Région concernée	Public cible (usagers)
PRATIQUES	Thème : Capacité d'adaptation à l'utilisation des EUT			
	% des agriculteurs qui n'ont pas introduit de nouvelles cultures suite à l'utilisation des EUT	44%	Nord	Actuels
	Thème : Sauvegarde de la santé et les mesures d'hygiène relative aux EUT			
	% des agriculteurs qui ne se vaccinent pas	70%	toutes les régions	Actuels
	% des agriculteurs qui ne pratiquent pas l'examen médical annuel	100%	toutes les régions	Actuels
	% des agriculteurs qui ne portent pas de vêtements de protection	70%	Nord et Sud	Actuels
	% des agriculteurs qui n'effectuent pas la douche en fin d'irrigation par les EUT	60% à 70%	Nord et Sud	Actuels
	% des agriculteurs ayant fait l'expérience de mauvaises odeurs attribuées aux EUT	85%	toutes les régions	Actuels
	% des agriculteurs ayant fait l'expérience de stagnation des EUT	70%	toutes les régions	Actuels
	Thème : Respect de la réglementation portant sur les EUT			
	% des agriculteurs laissant l'accès libre au bétail après irrigation par les EUT	30%	Nord	Actuels
	% des agriculteurs qui ajoutent des engrais	75%	toutes les régions	Actuels

2.2. Principaux enseignements à tirer de l'enquête « Boues ».

Les résultats de la CAP1 mettent en évidence :

- Un faible niveau de connaissance quant aux avantages et contraintes que comporte l'utilisation des boues ;
- Une bonne prédisposition de la population envers les boues des STEP mais souffrant d'un grand déficit de formation en la matière ainsi que de sensibilisation relative à l'appauvrissement des sols ;
- Une forte appréhension de la population en relation avec les impacts que l'utilisation des boues pourrait avoir sur la santé des personnes. Cette inquiétude prend toute sa mesure d'autant plus que la connaissance des conditions hygiéniques à respecter accuse un grand déficit.

TABLEAU 7. TABLEAU RECAPITULATIF DES DEFICITS EN MATIERE DE GESTION DES BOUES

Thèmes traités	Aspects de la CAP		Total
	Connaissances	Attitudes	
Gestion durable de la pratique d'épandage	4	2	6
Prédisposition à l'utilisation des boues		2	2
Capacité d'adaptation aux boues	1	1	2
Sauvegarde de la santé et les mesures d'hygiène relative aux boues	1		1
Total	6	5	11

TABLEAU8. PRINCIPAUX DEFICITS MIS EN EVIDENCE POUR LES BOUES (I)

CONNAISSANCE		Valeur de référence	Région concernée
	Thème : Gestion durable de la pratique d'épandage des boues		
	% des agriculteurs n'ayant reçu pas de visites de spécialistes	84%	tout public
	% des agriculteurs ne connaissant pas le degré d'appauvrissement du sol	80%	Centre et Sud
	% des agriculteurs ne connaissant pas la réduction de la salinité comme un avantage important	80%	Centre et Sud
	% des agriculteurs ne connaissant pas les risques de santé liée à la manipulation des boues	35%	Sud et Nord
	Thème : Capacité d'adaption aux contraintes et aux avantages des boues		
	% des agriculteurs ne connaissant pas la réglementation sur les boues	60%	Nord
	Thème : Sauvegarde de la santé et les mesures d'hygiène relative aux EUT		
	% des agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé	55% à 66%	tout public

TABLEAU9. PRINCIPAUX DEFICITS MIS EN EVIDENCE POUR LES BOUES (II)

ATTITUDES		Valeur de référence	Région concernée
	Thème : Gestion durable de la pratique d'épandage des boues		
	% des agriculteurs qui n'ont aucun avis sur le coût des boues	55% à 67%	tout public
	% des agriculteurs qui ne s'estime pas suffisamment formés pour réussir l'adoption des boues	55% à 70%	tout public
	Thème : Prédisposition à l'utilisation des boues		
	% des agriculteurs pour lesquels les aspects techniques et financiers relatifs aux boues ne sont pas pris en considération	90%	tout public
	% des agriculteurs qui perçoivent l'utilisation des boues comme étant contraire à la culture et aux croyances	37% à 43%	Centre et Sud
	Thème : Capacité d'adaption aux contraintes et aux avantages des boues		
	% des agriculteurs se déclarant non préparés à changer de cultures pour s'adapter aux conditions d'utilisation des boues	54% à 62%	tout public

3. Méthodologie et terminologie

3.1. Conception de la stratégie

La présente stratégie a pour objectif principal d'inciter les agriculteurs à utiliser les EUT et les boues de STEP. Cet objectif se traduit globalement par un changement de comportement des agriculteurs en faveur de l'utilisation des EUT et de la pratique de l'épandage des boues de STEP dans les exploitations agricoles. De ce fait, la sensibilisation et l'information des différents acteurs appartenant au secteur de l'agriculture apparaît comme une nécessité incontournable. Il s'agit donc d'apporter une information spécialisée et approfondie à ces acteurs afin de les inciter à planifier des programmes d'actions en faveur de ces pratiques.

Pour ce faire, cette stratégie s'articulera autour des résultats de l'étude diagnostic, d'une part, et des postulats de la théorie du comportement planifié en matière de changement de comportement, d'autre part. Elle s'efforcera également de respecter certains principes relatifs à la communication environnementale et garants de sa réussite, à savoir :

La transparence

Le respect des exigences fondamentales de sincérité et de transparence constitue le socle d'une communication à la fois légitime et pertinente. Il s'agit donc d'éviter toute instrumentalisation des arguments et des discours éthiques dans la communication.

La cohérence

Une communication efficace repose également sur un principe de cohérence. Il s'agit alors de définir dans la stratégie des orientations en adéquation avec la politique nationale du pays en matière de protection de l'environnement et particulièrement de gestion durable des ressources en eau.

L'analyse

Chaque élément de cette stratégie découle d'une analyse permettant de justifier les choix, les orientations générales et les actions, et leur hiérarchisation par rapport à leur caractère prioritaire et urgent dans le temps. Cette analyse se reflète également au niveau de la connaissance des publics en termes de perceptions et de comportements. Cela offre une assise solide aux opérations de communication.

La crédibilité

La crédibilité d'une action de communication se construit à plusieurs niveaux :

- *A travers la crédibilité de l'institution communicante, en l'occurrence le Ministère en charge de l'environnement et des partenaires impliqués dans cette stratégie.*
- *A travers la qualité de l'information dispensée. Celle-ci doit être capable de répondre au questionnement que la communication suscite en fournissant au public une information de qualité, neutre, gratuite, juste, accessible et des outils de communication adaptés à chaque cible en terme de compréhension.*

Par ailleurs, au vu des résultats de l'étude diagnostic, des principes de communication environnementale et des spécificités de la cible de communication, la présente stratégie s'appuiera sur une démarche privilégiant :

- **une approche de proximité**, où la communication directe constitue un élément saillant de la stratégie, par opposition à une communication de masse faisant appel aux grands médias de masse. Cette approche de proximité se traduit notamment par la communication de terrain être groupe toute les actions de communication qui permettent d'atteindre directement les publics cibles à travers le dialogue, la communication orale, le partage des informations et des expériences, l'échange des savoirs et des techniques.
- **une approche ciblée** compte tenu du caractère réduit de la cible de communication. Les 2311 (dont 30 utilisateurs des boues de STEP) agriculteurs actuels œuvrant sur le territoire national constituent en effet la cible primaire de communication. Ainsi, seront

privilegiés les méthodes et les outils de communication adaptés à cette cible et favorisant l'interaction avec elle.

- **une approche participative** impliquant la mobilisation de plusieurs acteurs influents dans le secteur de l'irrigation par les EUT et l'épandage des boues de STEP. L'efficacité des actions sera d'autant plus grande que le citoyen/agriculteur sera convaincu que la mobilisation affecte tout son environnement : collectivités locales, associations professionnelles, ONG... d'une part ; et son entourage proche tel que la famille, le voisinage, les espaces publics habituellement fréquentables comme les marchés hebdomadaires et les cafés.

Le dispositif de communication présenté dans le présent projet ambitionne de conjuguer ces trois exigences conformément aux principes de transparence, de cohérence, d'analyse et de crédibilité cités précédemment.

3.2. Terminologie

Une stratégie de communication se distingue, en termes de concept et de portée, d'une campagne ou d'une d'action de communication. A ce titre, il est fondamental de clarifier la terminologie utilisée dans le présent document :

La stratégie de communication s'étend généralement sur une période allant du moyen au long terme. Elle sert à définir les buts de communication, en fixant la situation de référence du phénomène (baseline) et la situation désirée ou recherchée (target).

Dans la stratégie de communication, il s'agit de choisir l'esprit des messages ou les modèles. Ces derniers seront sélectionnés en fonction des cibles, du sujet à traiter, du contexte culturel, du niveau d'acceptabilité du public, des effets probables, etc. Ainsi, il est possible par exemple d'opter pour un type de messages portant sur le rationnel ou sur l'émotionnel. Il en découle un choix de l'esprit des messages variant entre l'usage d'un message plutôt raisonnable, apeurant, affectif, humoristique, etc.

Les publics cibles sont aussi identifiés dans le cadre de la stratégie ainsi que les canaux de communication les plus adéquats, surtout en terme de fréquentation et de coût (donc d'efficacité). Finalement, c'est dans la stratégie que sont arrêtées dans une première mouture, les campagnes de communication, les partenaires clefs qui partagent les mêmes buts et le cadre budgétaire.

Les **campagnes de communication** quant à elles vont découler de la stratégie. Elles sont élaborées selon une priorisation des cibles, de régions, ou de sous-thèmes. Le contenu des campagnes contiendra également les messages dans leur dernière expression / forme. Ceux-ci seront définis après test auprès de représentants des publics cibles et d'une façon non obligatoirement représentative. Pour chaque cible, les canaux appropriés seront ainsi sélectionnés d'une manière précise. De là, ressort le média-planning qui définit le déroulement dans le temps des différentes opérations de communication, réparties par média, par cible, par message et selon les périodes les plus pertinentes. Généralement, il est important de procéder à une évaluation d'une campagne de communication afin d'améliorer l'efficacité des campagnes ultérieures.

L'action de communication renvoie plutôt à la mise en œuvre, à l'opérationnalisation. Dans chaque campagne, plusieurs actions de communication peuvent être planifiées et mises en œuvre. Cela implique la production des supports de communication, la réservation des espaces, l'engagement des prestataires de services (éditeurs, imprimeurs, réalisateurs, etc.), la surveillance de l'exécution et l'évaluation de l'action.

En résumé, la stratégie de communication pourra inclure une ou plusieurs campagnes, qui à leur tour intègrent une ou plusieurs actions de communication.

3.3. Axes conceptuels d'intervention

L'objectif principal de cette stratégie étant la modification des pratiques comportementales des agriculteurs au profit de l'utilisation des EUT et des boues de STEP, cette étude, outre les approches préconisées précédemment reposera sur la TCP (la **Théorie du Comportement Planifié**), qui constitue le modèle théorique le plus récent en matière de changement de comportement et le modèle ayant démontré le plus d'efficacité et de pertinence notamment dans le champ d'application des thématiques liées au développement durable et à la protection de l'environnement.

Ainsi, la présente étude abordera les 3 thèmes relatifs à la TCP, à savoir :

1. Le renforcement des croyances individuelles liées à l'augmentation des motivations et la diminution des freins et des résistances afin d'augmenter le niveau d'attitudes positives vis-à-vis du changement désiré.
2. Le renforcement des croyances normatives liées à l'entourage de la cible afin de l'encourager à être confiante et rassurée dans la modification de ses comportements et de s'engager dans un processus de changement.
3. Le renforcement des croyances liées à la perception du contrôle comportemental vis-à-vis de l'action de changement et qui permettent d'augmenter les mesures de facilitation de l'action à travers la disponibilité des ressources et des opportunités nécessaires pour agir.

L'analyse des résultats de l'enquête CAP a permis d'identifier les thèmes prioritaires d'action au niveau de l'utilisation des EUT et de l'épandage des boues de STEP. Ils ont également permis de soulever les domaines d'intervention prioritaires à savoir : les connaissances, les attitudes et les pratiques. La corrélation entre ces domaines d'intervention et les thèmes d'intervention pour le changement de comportement préconisé par la TCP permet de dégager les axes conceptuels de la présente stratégie et qui constituent les orientations générales de cette dernière. Il s'agit de :

1. Amélioration du système d'information/communication
2. Communication pour la promotion des procédures et des avantages
3. Communication pour la mobilisation des réseaux de partenariat

3.4. Nomenclature de la stratégie

La stratégie de communication et de sensibilisation est élaborée selon une nomenclature répondant aux principes de planification stratégique et opérationnelle. Aussi bien pour la stratégie concernant les EUT que les boues de STEP, le même raisonnement a été respecté.

- Les orientations générales découlant de la TCP visent à changer les attitudes, les croyances normatives et les croyances comportementales.
- Pour chaque orientation générale, ont été définis des objectifs généraux, des objectifs spécifiques, et pour ces derniers, des indicateurs de mesure de performance.
- Des objectifs spécifiques découlent des actions de communication qui sont élaborées sous forme de fiche-actions.

La matrice suivante explique la nomenclature utilisée :

Orientation générale	Amélioration du système d'information / communication	Objectifs généraux	Actions de communication	Action 1 (fiche)
		Objectifs spécifiques		Action 2 (fiche)
		Indicateurs		Etc.
	Communication pour la promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages	Objectifs généraux	Actions de communication	Action 1 (fiche)
		Objectifs spécifiques		Action 2 (fiche)
		Indicateurs		Etc.
	Communication pour le développement et la mobilisation des réseaux de partenariat	Objectifs généraux	Actions de communication	Action 1 (fiche)
		Objectifs spécifiques		Action 2 (fiche)
		Indicateurs		Etc.

4. Plan stratégique de communication (2015 – 2019)

La stratégie de communication en tant que document cadre sur le moyen terme, portera sur les **5 prochaines années** (2015-2019). Il est important d'être conscient que cette stratégie soit régulièrement révisée notamment à l'étape de mise en œuvre, son adaptation ou sa modification pouvant s'avérer nécessaire en raison de problèmes locaux particuliers.

La campagne de communication/sensibilisation réalisée dans le cadre de la mission ne porte que sur **quelques mois**. Elle s'appuie sur un panel d'outils multimédia qui ont été prédéfinis lors de l'élaboration de l'offre technique et financière. Elle vise à :

- Élaborer les premiers supports de communication de la stratégie,
- Tester ces supports sur un secteur donné,
- Évaluer leur impact sur les agriculteurs,
- En tirer les enseignements afin d'ajuster au besoin la stratégie de communication.

4.1. Cadre stratégique

4.1.1. Objectif global de la stratégie

L'objectif global de la stratégie est **d'amener la population des agriculteurs à utiliser les EUT et les boues**.

La chaîne de résultats explique la relation causale entre l'objectif global de la stratégie, les objectifs intermédiaires (outcomes intermédiaires) et les objectifs spécifiques (Outputs). Afin de faciliter la lecture, deux chaînes de résultats sont présentées ci-dessous, respectivement pour les EUT et pour les boues de STEP :

Chaîne de résultats EUT

Objectif global		
La population des agriculteurs utilise les EUT d'une manière plus accrue.		
du Amélioration système d'information communication	Outcome intermédiaire Informar sur les enjeux liés à l'utilisation des EUT	Output - Faire connaître les avantages liés à l'utilisation des EUT - Augmenter le niveau de conscience sur la vulnérabilité des ressources en eau et de l'appauvrissement des sols
	Outcome intermédiaire Sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation des EUT	Output - Faire comprendre la nécessité de respecter les consignes sanitaires et de sécurité - Développer les motivations liées au coût et à la simplicité d'utilisation des EUT
des Communication pour la promotion procédures et des avantages	Outcome intermédiaire Conseiller sur l'optimisation des résultats suite à l'utilisation des EUT	Output - Présenter les conditions techniques d'utilisation des EUT - Apporter une aide technique et matérielle sur l'utilisation des EUT
	Outcome intermédiaire Mobiliser l'ensemble des acteurs autour du développement de l'irrigation par les EUT	Output - Démontrer les conditions d'efficacité et de pertinence de l'irrigation par les EUT - Expliquer les systèmes de production adéquats
	Outcome intermédiaire Engager les cibles dans une procédure d'utilisation des EUT et de respect des principes	Output - Encourager les initiatives associatives (des GDAs) - Sensibiliser au respect de la réglementation
	Outcome intermédiaire Renforcer l'implication de la cible dans la gestion de l'eau	Output - Créer des leaders et des relais d'opinion en faveur des EUT - Renforcement des capacités directes et indirectes dans le secteur de développement des ressources en eau non conventionnelles
pour le Communication pour le développement et la mobilisation des réseaux de partenariat	Outcome intermédiaire Faciliter les circuits administratifs et réglementaires	Output - Donner un accès facile aux sources d'information et coordonner les procédures entre les différents intervenants
	Outcome intermédiaire Ouverture sur les expériences nationales et internationales	Output - Exploiter et partager les connaissances et les pratiques de l'irrigation par les EUT
	Outcome intermédiaire Stimuler l'innovation et la créativité	Output - Développer la recherche académique et technique

Chaîne de résultats boues de STEP

Objectif global La population des agriculteurs utilise les boues de STEP d'une manière plus accrue.		
Amélioration du système / d'information communication	Outcome intermédiaire Informier sur les enjeux liés à l'utilisation des boues de STEP	Output - Faire prendre conscience sur le degré d'appauvrissement des sols
	Outcome intermédiaire Sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation des boues de STEP	Output - Informer sur la nécessité de respecter les consignes sanitaires et de sécurité - Développer les motivations liées au coût d'utilisation des boues de STEP - Informer sur la réglementation
Communication pour la promotion et des procédures et avantages	Outcome intermédiaire Conseiller sur l'optimisation des résultats suite à l'épandage des boues de STEP	Output - Présenter les conditions techniques d'utilisation des boues de STEP - Apporter une aide technique et matérielle sur l'utilisation des boues de STEP - Démontrer les conditions d'efficacité et de pertinence de l'épandage des boues de STEP
Communication pour le développement et la mobilisation des réseaux de partenariat	Outcome intermédiaire Stimuler l'innovation et la créativité	Output Développer la recherche académique et technique

4.1.2. Choix des thèmes et des déficits prioritaires

Choix des thèmes prioritaires

L'exercice de priorisation des thèmes a conduit dans un premier temps à réorganiser les déficits identifiés au cours de la CAP1 selon 4 thèmes, sensiblement différents de ceux évoqués ci-dessus. Les thèmes utilisés lors de l'analyse de la CAP 1 se référaient directement aux questionnaires mis en œuvre. Les « nouveaux » thèmes se rapprochent davantage du sujet traité que de la position de l'agriculteur (ex : le thème « prédisposition à l'utilisation des boues » reflète la position de l'utilisateur au regard de plusieurs sujets – sujets techniques comme sujets culturels).

Ainsi, pour la réutilisation des eaux usées, **4 thèmes** ont été retenus :

- Gestion durable des ressources en eau
- Aspects techniques liés à la gestion des EUT
- Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT
- Respect de la réglementation portant sur les EUT.

De la même façon, **4 thèmes** ont été retenus pour la valorisation des boues de STEP :

- Gestion durable de la pratique d'épandage
- Aspects techniques liés à l'utilisation des boues

- Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux boues
- Réglementation portant sur les boues.

La priorisation des thèmes a été réalisée initialement par le groupement selon une matrice d'évaluation permettant de classer chaque thème par rapport aux autres thèmes comme indiqué dans les tableaux ci-dessous. Le score attribué à chaque thème correspond au nombre de fois où le thème apparaît dans les cases de la matrice. Ainsi la priorisation des thèmes relatifs aux EUT et ceux des boues a conduit aux matrices suivantes :

TABLEAU 10. MATRICE DE PRIORISATION DES THEMES DES DEFICITS LIES AUX EUT

	Gestion durable des ressources en eau	Aspects techniques liés à la gestion des EUT	Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT	Respect de la réglementation portant sur les EUT
Gestion durable des ressources en eau		Gestion durable des ressources en eau	Gestion durable des ressources en eau	Gestion durable des ressources en eau
Aspects techniques liés à la gestion des EUT	Gestion durable des ressources en eau		Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT	Réglementation EUT
Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT	Gestion durable des ressources en eau	Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT		Réglementation EUT
Respect de la réglementation portant sur les EUT	Gestion durable des ressources en eau	Réglementation EUT	Réglementation EUT	

TABLEAU 11. MATRICE DE PRIORISATION DES THEMES DES DEFICITS LIES AUX BOUES

	Gestion durable de la pratique d'épandage	Aspects techniques liés à l'utilisation des boues	Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux boues	Réglementation des boues
Gestion durable de la pratique d'épandage		Gestion durable de l'épandage	Sauvegarde de la santé	Réglementation
Aspects techniques liés à l'utilisation des boues	Gestion durable de l'épandage		Sauvegarde de la santé	Réglementation
Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux boues	Sauvegarde de la santé	Sauvegarde de la santé		Réglementation
Réglementation des boues	Réglementation	Réglementation	Réglementation	

La priorisation qui en découle est la suivante :

TABLEAU 12. PRIORISATION DES THEMES POUR LES EUT ET LES BOUES

Réutilisation des Eaux Usées Traitées	Valorisation des boues de STEP
1. Gestion durable des ressources en eau (score 6)	1. Réglementation liée à l'utilisation des boues (score 6)
2. Respect de la réglementation portant sur la REUT (score 4)	2. Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux boues (score 4)
3. Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT (score 2)	3. Gestion durable de l'épandage (score 2)
4. Aspects techniques liés à la REUT (score nul).	4. Aspects techniques liés à l'utilisation des boues (score nul).

Priorisation des déficits

L'approche utilisée pour ce processus de priorisation est la méthode FGP (Fréquence, Gravité, Problème). Elle consiste à attribuer à chaque déficit un score en fonction de

- sa fréquence donnée par les résultats obtenus lors de l'enquête CAP1 (1 : non fréquent - 2 : peu fréquent - 3 : fréquence moyenne - 4 : fréquent - 5 : très fréquent)
- sa gravité (1 : absence de gravité - 2 : gravité faible - 3 : gravité moyenne - 4 : grave - 5 : très grave)
- sa sensibilité à l'action de communication/sensibilisation (1 : peu sensible - 2 : moyennement sensible - 3 : très sensible).

Certains déficits, bien que clairement identifiés lors de la CAP1, ne sont pas concernés par une action de communication/sensibilisation (ex : le déficit « agriculteurs n'ayant pas reçu de visites de spécialistes » ne sera aucunement impacté par une quelconque action de communication dans la mesure où ce problème relève davantage d'une organisation des structures existantes de vulgarisation (CRDA, CVT,...). Dans ce cas, le déficit demeure identifié mais ne sera pas traité par la stratégie de communication.

Les scores qui figurent dans les tableaux ci-dessous ont été attribués par le groupement :

TABLEAU 13. PRIORISATION DES DEFICITS POUR LES EUT

Thèmes	Déficits	Fréquence					Public cible	Gravité					Sensibilité à la communication	Total	Rang du déficit / thème
		1	2	3	4	5		1	2	3	4	5			
Gestion durable des ressources en eau	% des agriculteurs n'ayant reçu aucune information sur les EUT				4		actuels/potentiels				4		0		
	% des agriculteurs ne connaissant pas la disponibilité des eaux				4		actuels				4		3	11	1
	% des agriculteurs ne connaissant pas les déterminants du coût des EUT		2				tout		2				2	6	3
	% des agriculteurs pour lesquels le prix de l'eau est élevé	1					actuels			3			2	6	3
	% des agriculteurs qui ne savent pas se positionner par rapport à la cherté des EUT				4		potentiels			3			1	8	2
	% des agriculteurs ne connaissant aucun avantage à l'irrigation par les EUT			3			potentiels					5	3	11	1
	% des agriculteurs qui considèrent l'utilisation des EUT contraire à la pratique religieuse	1					tout	1					1	3	4
Aspects techniques et usages des EUT	% des agriculteurs qui ne disposent pas d'un système de drainage ou de stockage					5	actuels			3			2	10	3
	% des agriculteurs ne connaissant pas les conditions techniques de l'utilisation des EUT					5	tout				4		3	12	1
	% des agriculteurs qui n'attribuent aucun avantage au rôle de fertilisant des EUT				4		tout				4		3	11	2
	% des agriculteurs qui ajoutent du fumier				4		actuels			3			3	10	3
	% des agriculteurs qui ajoutent de engrais				4		actuels			3			3	10	3
	% des agriculteurs qui n'ont pas introduit de nouvelles cultures suite à l'utilisation des EUT	1					actuels			3			2	6	4
Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène relatives aux EUT	% des agriculteurs qui considèrent les risques de santé comme principal inconvénient des EUT		2				tout					5	3	10	3
	% des agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé	1					potentiels					5	3	9	4
	% des agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de l'examen médical					5	tout				4		3	12	1
	% des agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de la vaccination			3			tout				4		3	10	3
	% des agriculteurs qui ne se vaccinent pas				4		actuels				4		2	10	3
	% des agriculteurs qui ne pratiquent pas l'examen médical annuel					5	actuels			3			3	11	2
	% des agriculteurs qui ne portent pas des vêtements de protection				4		actuels					5	3	12	1
	% des agriculteurs qui n'effectuent pas la douche en fin de d'irrigation par les EUT				4		actuels				4		2	10	3
	% des agriculteurs ayant fait l'expérience de mauvaises odeurs attribuées aux EUT					5	actuels		2				1	8	5
	% des agriculteurs ayant fait l'expérience de stagnation des EUT				4		actuels			3			1	8	5
Respect de la réglementation portant sur les EUT	% des agriculteurs ne connaissant pas l'existence de la réglementation			3			tout				4		3	10	2
	% des agriculteurs ne connaissant pas les aspects techniques réglementaires de l'utilisation des EUT				4		tout					5	2	11	1
	% des agriculteurs laissant l'accès libre au bétail après irrigation par les EUT	1					actuels					5	3	9	3
	% des agriculteurs laissant l'accès libre aux personnes après irrigation par les EUT		2				actuels				4		3	9	3

Critères de notation

- Fréquence : 1 : non fréquent - 2 : peu fréquent - 3 : fréquence moyenne - 4 : fréquent - 5 : très fréquent
- Gravité : 1 : absence de gravité - 2 : gravité faible - 3 : gravité moyenne - 4 : grave - 5 : très grave

TABLEAU 14. PRIORISATION DES DEFICITS POUR LES BOUES

Priorisation des thèmes boues

Thèmes	Déficits	Fréquence					Public cible	Gravité					Sensibilité à la formation	Total	Rang du déficit / thème	Rang absolu
		1	2	3	4	5		1	2	3	4	5				
Gestion durable de la pratique d'épandage des boues	% des agriculteurs n'ayant pas de visites de spécialistes				4		tout				4		0			
	% des agriculteurs ne connaissant pas le degré d'appauvrissement du sol					5	centre et sud			3			3	11	1	1
	% des agriculteurs qui n'ont aucun avis sur les coûts des boues			3			tout			3			2	8	3	3
	% des agriculteurs qui ne s'estiment pas suffisamment formés pour réussir l'adoption des boues			3			tout			3			3	9	2	2
	% des agriculteurs qui perçoivent l'utilisation des boues comme étant contraire à la culture et aux croyances		2				centre et sud			3			2	7	4	4
Aspects techniques liés à l'utilisation des boues	% des agriculteurs pour lesquels les aspects techniques et financiers relatifs aux boues ne sont pas pris en considération					5	tout			3			1	9	1	2
	% des agriculteurs se déclarant non préparés à changer de cultures pour s'adapter aux conditions d'utilisation des boues	1					centre et sud		2				2	5	2	5
Sauvegarde de la santé et mesures d'hygiène	% des agriculteurs ne connaissant pas les risques de santé liés à la manipulation des boues	1					Sud et Nord					5	3	9	2	2
	% des agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé			3			Nord					5	3	11	1	1
Règlementation des boues	% des agriculteurs ne connaissant pas la réglementation sur les boues			3			Nord					5	3	11	1	1

Critères de notation

- Fréquence : 1 : non fréquent - 2 : peu fréquent - 3 : fréquence moyenne - 4 : fréquent - 5 : très fréquent
- Gravité : 1 : absence de gravité - 2 : gravité faible - 3 : gravité moyenne - 4 : grave - 5 : très grave

4.1.3. Formulation des objectifs spécifiques de la stratégie

Les tableaux suivants indiquent pour les EUT et les boues :

- les orientations générales
- les objectifs généraux
- les objectifs spécifiques
- les indicateurs d'atteinte des objectifs.

Concernant la valeur à atteindre proposée pour chaque indicateur, elle est à considérer avec prudence et pourra être ajustée au cours de la mise en œuvre de la stratégie en fonction des résultats obtenus. Il s'agit d'une proposition basée sur chacun des déficits identifiés au cours de l'enquête CAP 1. Les valeurs proposées reposent sur plusieurs considérations. D'une part, il est plus « facile » d'agir sur les déficits relevant de la connaissance que sur ceux relevant de l'attitude (les déficits liés à la pratique se situent entre ceux liés à la connaissance et ceux liés à l'attitude). D'autres part, le delta entre la valeur actuelle et la valeur « objectif » doit être supérieur à la marge d'erreur (de l'enquête CAP1) liée à l'évaluation de la valeur actuelle (environ 10%).

A partir de ces éléments, nous proposons de réduire d'au moins 20% les déficits liés à la connaissance et aux pratiques et d'au moins 10% ceux liés aux attitudes.

Les indicateurs présentés ici ne sont que des indicateurs de résultats (indics R : résultat). Les indicateurs de mise en œuvre sont proposés dans chacune des fiches action.

Les EUT

TABEAU 15. OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES DE LA STRATEGIE (EUT)

Orientation générale : Amélioration du système d'information / communication		
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs / indicateurs
Informer sur les enjeux liés à l'utilisation des EUT	Faire connaître les avantages liés à l'utilisation des EUT	Réduire de 80% à 50% le nombre d'agriculteurs ne connaissant aucun avantage à l'irrigation par les EUT
	Augmenter le niveau de conscience sur la vulnérabilité des ressources en eau et de l'appauvrissement des sols	Réduire de 70% à 50% le nombre des agriculteurs qui n'ont pas connaissance de la disponibilité des eaux naturelles
Sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation des EUT	Faire comprendre la nécessité de respecter les consignes sanitaires et de sécurité	- Réduire de 70% à 55% les agriculteurs qui ne portent pas de vêtements de protection, qui ne se vaccinent pas et qui ne prennent pas de douche après l'irrigation par les EUT (R) - Réduire de 100% à 85% les agriculteurs qui ne pratiquent pas l'examen médical (R) - Réduire de 80% à 50% le nombre d'agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de l'examen médical (R) - Réduire de 46% à 20% le nombre d'agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé (R) - Réduire de 50% à 35% les agriculteurs qui considèrent les risques sur la santé comme principal inconvénient aux EUT (R)- Réduire de 50% à 35% les agriculteurs qui considèrent les risques sur la santé comme principal inconvénient aux EUT
	Développer les motivations liées au coût et à la simplicité d'utilisation des EUT	- Réduire de 40% à 30% le nombre d'agriculteurs pour lesquels le coût de l'eau est élevé (R) - Réduire de 55% à 30% le nombre d'agriculteurs ne connaissant pas les déterminants du coût des eaux (R) - Réduire de 90% à 70% le nombre d'agriculteurs ne sachant pas se positionner par rapport au prix des EUT (R)

(4) L'accent sera mis sur les règles d'hygiène plutôt que sur les aspects médicaux (vaccination et visite médical). Choix évoqué par le COPIL au cours de la réunion du 13 mars 2014.

Orientation Générale : Communication pour la promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages		
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Objectifs / indicateurs
Conseiller sur l'optimisation des résultats suite à l'utilisation des EUT	Présenter les conditions techniques d'utilisation des EUT	- Réduire de 75% à 55% les agriculteurs ne connaissant pas les conditions techniques de la réutilisation des EUT (R) - Réduire de 80% à 65% le nombre d'agriculteurs qui n'attribuent pas un rôle de fertilisant aux EUT. (R)
Mobiliser l'ensemble des acteurs autour du développement de l'irrigation par les EUT	Démontrer les conditions d'efficacité et de pertinence de l'irrigation par les EUT	- Réduire de 75% à 60% les agriculteurs qui ajoutent des engrais (R)
	Expliquer les systèmes de production adéquats	Réduire de 44% à 30% le nombre d'agriculteurs qui n'ont pas introduit de nouvelles cultures suite à l'utilisation des EUT (R)
Engager les cibles dans une procédure d'utilisation des EUT et de respect des règles	Encourager les initiatives associatives (des GDAs)	Augmenter le nombre des agriculteurs qui prennent en charge la gestion des systèmes de distribution des EUT (R)
	Faire respecter la réglementation	- Réduire de 60% à 30% le nombre d'agriculteurs ne connaissant pas l'existence d'une réglementation sur l'utilisation des EUT (R) - Réduire de 75% à 30% les agriculteurs ne connaissant pas les aspects techniques réglementaires liés à la REUT (R) - Réduire de 30% à 20% les agriculteurs laissant libre accès à leur bétail après irrigation par les EUT (R)
Renforcer l'implication de la cible dans la gestion de l'eau	Créer des leaders et des relais d'opinion en faveur des EUT	Créer un relais d'information parmi la cible primaire dans chaque zone concernée par l'usage des EUT
	Renforcement des capacités directes et indirectes dans le secteur de développement des ressources en eau non conventionnelles	- Organiser au moins une session de formation par an au profit des agriculteurs effectifs et potentiels - Organiser 1 session de formation des formateurs pour chaque institution concernée

		par les EUT
--	--	-------------

Orientation Générale : Communication pour le développement et la mobilisation des réseaux de partenariat

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Faciliter les circuits administratifs et réglementaires	Donner un accès facile aux sources d'information et coordonner les procédures entre les différents intervenants	Fournir aux institutions partenaires une documentation technique et logistique exhaustive sur l'irrigation par les EUT
Ouverture sur les expériences nationales et internationales	Exploiter et partager les connaissances et les pratiques de l'irrigation par les EUT	- Organiser annuellement une rencontre pour le partage et le transfert des expériences entre les institutions partenaires concernées par les EUT
Stimuler l'innovation et la créativité	Développer la recherche académique et appliquée	- Lancer au moins 3 études sur les thématiques relatives à l'usage des EUT en agriculture dans les projets de recherche au niveau des établissements universitaires, des centres techniques et des laboratoires de recherche - Publier et divulguer les résultats des recherches finalisées

Les Boues

TABLEAU 16. OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES DE LA STRATEGIE (BOUES)

Orientation générale : Amélioration du système d'information communication		
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Informer sur les enjeux liés à l'utilisation des boues de STEP	Faire prendre conscience sur le degré d'appauvrissement des sols	Réduire de 80% à 40% les agriculteurs n'ayant pas connaissance du degré d'appauvrissement des sols (R)
Sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation des boues de STEP	Informersur la nécessité de respecter les consignes sanitaires et de sécurité	- Réduire de 35% à 10% les agriculteurs ne connaissant pas les risques de santé liés à la manipulation des boues - Réduire de 66% à 30% les agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé (R)
	Développer les motivations liées au coût d'utilisation des boues de STEP	Réduire de 67% à 50% les agriculteurs qui n'ont pas d'avis sur les coûts des boues (R)
	Informersur la réglementation	Réduire de 66% à 30% les agriculteurs ne connaissant pas la réglementation sur les boues (R)
Orientation Générale : Communication pour la promotion des procédures et des avantages		
Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Indicateurs
Conseiller sur l'optimisation des résultats suite à l'épandage des boues de STEP	Présenter les conditions techniques d'utilisation des boues de STEP	Réduire de 70% à 55% le nombre d'agriculteurs qui ne se sentent pas suffisamment formés pour réussir l'utilisation des boues de STEP (R)
	Apporter une aide technique et matérielle sur l'utilisation des boues de STEP	Réduire de 90% à 75% le nombre d'agriculteurs pour lesquels les aspects techniques et financiers relatifs aux boues ne sont pas considérés (R)
	Démontrer les conditions d'efficacité et de pertinence de l'épandage des boues de STEP	Réduire de 62% à 45% les agriculteurs se déclarant non préparés à changer de cultures (ne pas planter les cultures maraichères 18 mois après l'épandage des bous) pour s'adapter aux conditions d'utilisation des boues (R)

Orientation Générale : Communication pour le développement et Mobilisation des réseaux de partenariat		
Stimuler l'innovation et la créativité	Développer la recherche académique et technique	3 études sur les thématiques relatives à l'usage des EUT en agriculture dans les projets de recherche au niveau des établissements universitaires, des centres techniques et des laboratoires de recherche sont lancées et publiées et divulguées (R)
Créer un cadre de travail multi-partenarial	Faciliter la coordination entre les différents intervenants ; Créer un réseau de travail et d'échange d'expérience entre les différents intervenants pour la promotion de la filière.	- Renforcer le cadre légal ; (R) - Instaurer des comités nationaux et régionaux de promotion de l'usage des boues de STEP (R)

4.1.4. Public bénéficiaire

La cible primaire

La cible primaire est définie comme étant celle directement affectée ou concernée par l'action de communication. C'est le groupe susceptible de profiter le plus du changement ou de mieux réagir à celui-ci.

Dans la thématique de la valorisation et du développement des ressources en eau non conventionnelles, la cible primaire est nécessairement **le public des agriculteurs**. De ce fait, la communication avec ces acteurs apparaît comme une nécessité incontournable. Il s'agit donc d'apporter une information spécialisée et plus approfondie à ces acteurs afin de les inciter à modifier ou adopter un comportement en faveur de l'utilisation des EUT et des boues de STEP. Ce qui ne peut être possible sans une connaissance des caractéristiques de cette cible et de ses motivations, ses freins, ses habitudes, etc.

Ainsi, outre les données relatives aux connaissances, attitudes et pratiques en matière d'utilisation des EUT et des boues de STEP, l'étude CAP1 a permis de soulever les caractéristiques suivantes:

- On compte environ 3400 agriculteurs répartis sur l'ensemble du territoire.
- La majorité des agriculteurs ont un niveau d'enseignement primaire et secondaire.
- Plus de la moitié des agriculteurs actuels adhèrent aux structures professionnelles de base notamment les GDA contre 15% parmi les agriculteurs potentiels.
- La majorité des agriculteurs sont de sexe masculin, propriétaires de leur exploitation et l'agriculture constitue leur principale source de revenus.
- Le ménage des agriculteurs enquêtés est un ménage typique rural totalisant environ 5,7 membres dont 2 travaillent dans l'exploitation.
- Plus de 80% des agriculteurs écoutent la radio avec des pics d'audience le matin.
- Plus de 90% des agriculteurs suivent les programmes télévisuels avec un pic d'audience le soir après 20 heures.

Les cibles secondaires

Les cibles secondaires sont définies comme étant les populations intermédiaires qui peuvent influencer et conduire la cible primaire à changer d'attitudes et de

comportements. Ce sont les prescripteurs et les leaders d'opinion. Ainsi, on dénombre plusieurs cibles secondaires pouvant constituer un relais d'opinion et agir sur les agriculteurs en faveur de l'adoption d'un comportement favorable à l'utilisation des EUT et des boues de STEP. La femme rurale et les écoliers fils d'agriculteurs sont les cibles secondaires rapprochées des bénéficiaires.. Il va de soi que les consommateurs finaux représentent un acteur clef pouvant influencer indirectement l'usage des EUT par les agriculteurs. C'est de leur acceptation ou rejet des produits issus de PI avec les EUT que dépendra à plus long terme la promotion des EUT. Cependant, dans le cadre de la première stratégie et en l'absence d'information sur les opinions des consommateurs, il était convenu de ne pas étendre les actions de communication vers les consommateurs finaux, au risque de susciter une contre-réaction négative et développer les hypothétiques résistances de leur part.

Ainsi, parmi les cibles secondaires, on y retrouve :

- Les structures institutionnelles et les groupements professionnels d'agriculteurs :
 - L'Agence de la vulgarisation et de la Formation Agricole (AVFA)
 - Les Commissariats Régionaux au Développement Agricole (CRDA).
 - Les Cellules Territoriales de Vulgarisation (CTV)
 - Les Centres de Rayonnement Agricole (CRA)
 - Le Groupement interprofessionnel des fruits (GIfruits)
 - Le Groupement obligatoire des viticulteurs et producteurs de fruits (GOVPF)
 - L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)
 - Les groupements de Développement Agricole (GDA).
 - INGREF
 - CERTE
 - INRAT
- Les structures sous tutelle du Secrétariat d'Etat au Développement Durable du Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement Durable et :
 - L'ONAS qui devrait œuvrer pour la promotion de l'usage des EUT et des boues des STEP en agriculture selon les principes de « producteur-récupérateur » et de « pollueur-payeur ».
 - L'ANPE et le CITET qui constituent un vis-à-vis important et incontournable en matière de développement des ressources en eau non conventionnelles. Ce sont des partenaires à privilégier dans la mesure où ils œuvrent pour la protection de l'environnement d'une manière générale et la préservation et l'économie des ressources en eaux conventionnelles en particulier. Les efforts doivent se concentrer sur les problématiques relatives au développement des ressources en eaux non conventionnelles à travers la concertation et la coordination des actions selon un calendrier annuel et une périodicité régulière.
 - La Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (DGEQV)

- Les scientifiques et chercheurs

Le choix d'un tel acteur suppose le concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie pour l'apport éventuel en matière de recherche académique et scientifique relative à l'eau. Il s'agit d'encourager, d'une part, les directeurs de laboratoires à orienter la recherche vers la problématique des EUT et des boues et d'autre part, les étudiants à choisir une telle problématique dans leurs travaux de recherche. En réalité, les étudiants d'aujourd'hui seront dans l'avenir appelés

à prendre des décisions à l'heure où les enjeux climatiques et hydriques se feront pleinement sentir. Il s'agit principalement des établissements spécialisés dans le domaine de l'environnement et de l'agriculture, notamment :

- ISSTE : Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement
- INAT : Institut national agronomique de Tunis
- ISPT : Institut sylvo-pastoral de Tabarka
- ESAK : Écoles Supérieures d'Agriculture du Kef ;
- Institut Supérieur des sciences et Technologies des eaux à Gabès
- Ecoles Nationales des ingénieurs ENIS, ENIT et Gabès
- Faculté des sciences de Tunis
- ESIER
- Chott Meriem
- Les centres de recherche : CERTE,CBS, IRA, INGREF

- Les jeunes

Les jeunes en âge d'être scolarisés constituent un groupe important pour la communication dans la mesure où ils forment une cible très réceptive capable de relayer une information apprise à l'école et avoir par conséquent une influence directe au sein de la famille sur les comportements des adultes. De plus, leur apprentissage a pour but de favoriser la prise de conscience chez les enfants à un âge précoce. C'est la meilleure façon de faire évoluer les attitudes et les comportements. Pour cibler ces enfants, deux voies se présentent :

- soit d'une manière générale, à travers les établissements scolaires (écoles primaires et collèges),
- soit d'une manière particulière, à travers les clubs environnementaux, les maisons de jeunes, les clubs sportifs, etc.

- La société civile et les ONG

Plusieurs associations sont actives en matière d'environnement. Ce sont des relais de communication de proximité, d'autant plus qu'elles bénéficient de budgets propres qui leur permettent de diversifier et de généraliser leurs activités.

- Les journalistes et les médias

Véritables sources d'information, le public des journalistes constitue une cible importante de communication et de formation sur les pratiques liées à l'utilisation des EUT et des boues.

- Les collectivités et les autorités locales

En matière de protection de l'environnement, les gouvernorats, les communes, les délégations, les secteurs (Imadas), constituent un acteur important et privilégié de la communication et de la sensibilisation en faveur de l'économie de l'eau dans la mesure où ils assurent la mise en œuvre de la politique générale de l'État et le respect de la loi

au niveau régional et local. Les collectivités locales auront dans l'avenir, une responsabilité accrue en matière de gestion des ressources locales, et ce dans le cadre du processus de décentralisation qui est devenu désormais constitutionnalisée depuis Janvier 2014.

4.1.5. Plan d'action

Le plan d'action suivant découle d'une double exigence : d'une part, chaque objectif arrêté précédemment a été traduit en termes de programmes d'actions sous forme de recommandations qui ont débouché sur des actions de communication spécifiques. D'autre part, ces actions obéissent aux différents stades nécessaires au changement de comportement en général et de la TCP en particulier. Ainsi on retrouve des actions accompagnant le changement de croyances comportementales et d'attitudes à travers des actions d'information et de sensibilisation sur les risques des comportements négatifs dans le but de développer des sentiments favorables au comportement souhaité. On retrouve également des actions accompagnant le changement des croyances normatives à travers la sensibilisation de l'entourage de la cible selon un cercle concentrique de proximité commençant par la famille et s'élargissant vers la communauté professionnelle, locale et régionale. Enfin, des actions sont programmées pour accompagner les modifications des croyances de contrôle à travers des actions permettant la facilitation des engagements et des choix opérés par la cible.

Les EUT

TABLEAU 17. PLAN D'ACTION DE LA STRATEGIE (EUT)

Orientation Générale : Amélioration du système d'information communication				
Objectif spécifique	Recommandation	Action	Cibles (primaires et secondaires)	Organismes d'exécution
- Faire connaître les avantages liés à l'utilisation des EUT	Fournir une information durable et consultable en termes de mémorisation à travers des documents prints.	Élaboration et diffusion de dépliants et d'affiches au profit des agriculteurs	Agriculteurs	AVFA (conception des dépliants) CRDA/CTV/CRA (Diffusion) ONG/GDA/UTAP (Diffusion)
	Réunir les usagers des EUT pour discuter des problèmes et des défis futurs des ressources en eau de la région	Organiser des réunions d'information et de sensibilisation		CRDA/CTV/CRA
Augmenter le niveau de conscience sur la vulnérabilité des ressources en eau et principalement celles souterraines	Dispenser une information générale et continue qui tienne compte de la diversité régionale et intellectuelle	- Concevoir des émissions radiophoniques périodiques au niveau des radios locales et régionales - Publier des articles de presse au niveau de la presse écrite locale et régionales - Créer une page sur des sites web régionaux (publics / privés)	Agriculteurs	AVFA (Conception et coordination de la diffusion des émissions radios) AVFA (Collecte des contenus des articles auprès des partenaires, mise en forme et coordination avec Presse) AVFA

Faire comprendre la nécessité de respecter les consignes sanitaires et de sécurité	Impliquer la famille et les proches dans les questions liées à la santé	- Organiser des séances de projection de film vidéo de sensibilisation - Organiser avec les jeunes écoliers et collégiens des visites guidées de terrain dans des PI EUT	Agriculteurs Écoliers Collégiens Directeurs d'établissements scolaires Clubs environnementaux Associations de jeunes	CRDA/CTV/CRA Direction Régionale de la Santé Direction Régionale de l'enseignement (Facilitation logistique) ANPE (Organisation des visites et des formations) Associations locales (animation des visites guidées)
	Collaborer avec les établissements éducatifs et scolaires pour la réalisation de programmes éducatifs dans les écoles primaires et secondaires	- Intégrer des modules de formation sur les EUT dans les clubs environnementaux		
Développer les motivations liées au coût et à la simplicité d'utilisation des EUT	Expliquer aux agriculteurs les règles d'utilisation des EUT à travers une source crédible et de confiance et dans laquelle ils puissent s'identifier.	- Organiser des ateliers de formation animés par des experts au profit des agriculteurs - Organiser (dans le cadre de visites organisées) des sessions de témoignages des agriculteurs pratiquant l'irrigation par les EUT pour présenter leur expérience.	Agriculteurs	CRDA AVFA
	Rendre plus visible les données sur les coûts	Publier des notes d'information sur les coûts des EUT au niveau des CRDA		

Orientation Générale : Communication pour la promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages				
Objectif spécifique	Recommandation	Action	Cibles (primaires et secondaires)	Organismes d'exécution
Présenter les conditions techniques d'utilisation des EUT	Développer des programmes et un planning de formation dispensant un apprentissage technique et spécifique sur les EUT	- Organiser des sessions de formation au profit des agriculteurs - Concevoir et distribuer des fiches techniques	Agriculteurs Associations et GDAs CRDA et autres partenaires (UTAP, responsable STEP, conseillers agricoles privés...)	AVFA CRDA/CTV/CRA
Apporter un appui technique sur l'utilisation des EUT	Trouver des zones d'interaction entre les associations locales et les agriculteurs et identifier l'appui technique à apporter	Organiser des rencontres tripartites avec les CRDA/GDA, les représentants de la société civile et les agriculteurs.	Agriculteurs Associations et GDAs CRDA/CRA et autres partenaires (UTAP, responsable STEP...)	AVFA/CRDA/CTV/CRA
	Faire participer la société civile et les partenaires à l'implémentation des bonnes pratiques et de l'entretien des aménagements	Concevoir et distribuer des flyers sur les incitatifs financiers et techniques aux agriculteurs.	Agriculteurs ONG et associations et autres partenaires (UTAP, responsable STEP...)	AVFA CRDA/CTV/CRA
Démontrer les conditions d'efficacité et de pertinence de l'irrigation par les EUT	Dispenser une information claire et exhaustive aux agriculteurs par le moyen de vecteurs d'information compétents et crédibles	- Mettre en place un planning de rencontres entre les agriculteurs et les experts au niveau régional - Organiser des visites sur terrain à des zones performantes ou encore « pilote » en matière d'usage des EUT	Agriculteurs Vulgarisateurs des CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, responsable STEP...)	CRDA/CTV/CRA
Expliquer les systèmes de production adéquats	Convaincre les agriculteurs à adopter les systèmes de production adéquats	Organiser des visites sur terrain à des zones performantes en matière d'usage des EUT	Agriculteurs, vulgarisateurs des CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, responsable STEP...)	CRDA/CTV/CRA
Encourager les initiatives associatives (des GDAs)	- Faire connaître les projets et les actions réalisées - Permettre l'échange des points de vue afin de montrer l'exemple et	Organiser des sessions d'échange entre GDAs pour une réflexion participative sur les modalités d'optimisation de	Agriculteurs GDAs Société civile Autorités locales et les	CRDA (Cellule GFDAs)

	fixer des conditions de réussite	l'irrigation par les EUT	responsables des arrondissements compétents du CRDA (AR/GR ; AR/PV)	
Sensibiliser au respect de la réglementation	Veiller à l'application de la réglementation et assurer un contrôle rigoureux des pratiques à travers l'information en premier lieu, le contrôle en 2 ^{ème} lieu et la répression en dernier lieu	- Éditer un guide au profit des agriculteurs - Former les cadres et agents des institutions concernées pour l'application de la réglementation	Agriculteurs CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, ...) ONAS ANPE Les services compétents (centrale et régional) du Ministère de la santé publique	AVFA (Conception du guide) CRDA/CTV/CRA (distribution et vulgarisation du guide)
Créer des leaders et des relais d'opinion en faveur des EUT	Inciter les partenaires publics et privés sur la nécessité d'agir en faveur de l'économie des ressources en eau et le développement des ressources non conventionnelles	Créer une journée événementielle au niveau des zones au cours de laquelle les agriculteurs de la région s'engagent dans un programme en faveur de l'économie de l'eau et à utiliser les EUT	Agriculteurs Société civile et ONG Collectivités locales	AVFA (coordination de la journée) CRDA (organisation logistique) Gouvernorat (Patronage de la journée)
	Repérer les agriculteurs influents et en faire des relais de communication	Mettre en place un panel d'agriculteurs dans chaque région comme acteurs privilégiés de communication et porte-parole en faveur de l'utilisation des EUT.	Agriculteurs Société civile et ONG Collectivités locales	CRDA/CTV/CRA (Lancement du panel) Associations locales (Animation du panel dans le cadre de conventions)
Renforcement des capacités dans le secteur du développement des ressources en eau non conventionnelles	Renforcer les capacités des agents d'encadrement et de vulgarisation	Organiser des sessions de formation des formateurs et de formations techniques sur les EUT	Cadres spécialisés appartenant aux différentes structures du Ministère de l'agriculture et du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable	AVFA (coordination des sessions de formation) CRDA (appui logistique pour les formations) DGEQV (Sélection des formateurs et mise en œuvre des formations)

Orientation Générale : Communication pour le développement et Mobilisation des réseaux de partenariat				
Objectif spécifique	Recommandation	Action	Cibles (primaires et secondaires)	Organismes d'exécution
Donner un accès facile aux sources d'information et coordonner les procédures entre les différents intervenants	Inciter à une plus grande coordination des interventions	Créer un forum régional de réflexion sur les ressources en eau	Décideurs au niveau du Ministère de l'agriculture et du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable et de leurs organismes sous tutelle	En partenariat entre : Ministère de l'Agriculture (DGGREE, DGRE et AVFA) Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (DGEQV)
	Se concerter sur les actions prioritaires pour la préservation et la sauvegarde des ressources en eaux naturelles et l'utilisation des EUT	Organiser une journée d'information annuelle au niveau régional	Agriculteurs UTAP	En partenariat entre : Ministère de l'Agriculture (DGGREE, DGRE et AVFA) Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable (DGEQV)
Exploiter et partager les connaissances et les pratiques de l'irrigation par les EUT	Dynamiser le partenariat à travers l'échange et le partage des informations et des expériences à une échelle régionale, nationale et internationale	- Éditer un rapport annuel sur l'usage des EUT - Organiser un colloque national sur l'usage des EUT à périodicité annuelle	Agriculteurs Structures sous tutelle du Ministère de l'agriculture Structures sous tutelle du Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable ONG Acteurs internationaux	AVFA (coordination du contenu du rapport annuel et édition) AVFA (organisation du Colloque national)
Développer la recherche appliquée	Impliquer les enseignants chercheurs dans les sujets de recherche en relation avec l'économie de l'eau et les EUT	Concevoir et éditer des notes d'information encourageant la recherche académique et technique	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	En collaboration entre AVFA et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Les Boues

TABLEAU 18. PLAN D'ACTION DE LA STRATEGIE (BOUES)

Orientation Générale : Amélioration du système d'information communication				
Objectif	Recommandation	Action	Cibles (primaires et secondaires)	Organismes d'exécution
Augmenter le niveau de conscience sur l'appauvrissement des sols	Dispenser une information générale et continue qui tienne compte de la diversité régionale et intellectuelle	- Concevoir des émissions radiophoniques périodiques au niveau des radios locales et régionales - Publier des articles de presse au niveau de la presse écrite locale et régionale - Créer une page sur les sites Web régionaux (publics / privés)	Agriculteurs Médias locaux et régionaux Journalistes Autorités et collectivités locales. vulgarisateurs des CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, responsable STEP...) Grand public	Radios nationale et régionales (conception technique) AVFA (sélection des thèmes et élaboration du contenu) AVFA (Collecte des contenus des articles auprès des partenaires et conventions avec Presse) AVFA (coordination avec les partenaires ayant des sites Web : organismes publics, privés et associations)
Informier sur les consignes de sécurité et les coûts des boues de STEP	Fournir une information durable et consultable sur les consignes de sécurité et les coûts	Réalisation et distribution de dépliants contenant des informations sur les mesures d'hygiène à respecter et sur les coûts des boues de STEP	Agriculteurs Société civile vulgarisateurs des CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, responsable STEP...)	AVFA (Conception et édition) CRDA/CTV/CRA (diffusion) UTAP et GDAs (Diffusion)

Orientation Générale : Communication pour la promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Objectif	Recommandation	Action	Cibles (primaires et secondaires)	Organismes d'exécution
Présenter les conditions techniques d'utilisation des boues de STEP	Développer des programmes et un planning de formation dispensant un apprentissage technique et spécifique sur l'épandage des boues de STEP	Organiser des sessions de formation au profit des agriculteurs	Agriculteurs Associations et GDAs vulgarisateurs des CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, responsable STEP...)	AVFA et DGEQV (Conception technique et pédagogique des formations) DGEQV (Sélection des formateurs et contrôle de la mise en œuvre des formations)

Orientation Générale : Communication pour le développement et Mobilisation des réseaux de partenariat

Objectif	Recommandation	Action	Cibles (primaires et secondaires)	Organismes d'exécution
Développer la recherche académique et appliquée	Impliquer les enseignants chercheurs dans les sujets de recherche en relation avec l'économie de l'eau et les énergies renouvelables	Concevoir et éditer des notes d'information encourageant la recherche académique et ainsi que la recherche appliquée	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	En collaboration entre AVFA et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

4.1.6. Fiches action

Chaque action préconisée précédemment est développée en fiche-action qui spécifie les caractéristiques techniques, logistiques, temporelles et budgétaires de réalisation pour chacune d'entre elles. **Il est à noter que pour certaines actions récurrentes à l'utilisation des EUT et des boues de STEP, la fiche-action est éditée en un seul exemplaire mais le contenu aborde les deux aspects relatifs à l'usage des EUT et des boues de STEP. Dans un souci de clarté, il apparaît important de séparer les supports relatifs aux boues et ceux relatifs aux EUT.** Dans le titre de chaque action, il est précisé si l'action porte sur les EUT, les boues ou sur les deux thématiques.

Par ailleurs, l'évaluation des coûts prévisionnels des actions est donnée à titre estimatif et calculée sur la base des honoraires d'un expert local en Personne/jour nécessaire à la réalisation de l'action. Ce montant est fixé à 400DT auquel sont ajoutés des frais techniques (impression, location d'espace, réalisation...) en fonction des tarifs moyens en cours.

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication

Programme 1 : Fournir une information durable et consultable

Action A1.1.1.	Conception et diffusion de dépliants (EUT et Boues)
Descriptif	Il s'agit de concevoir et réaliser un dépliant en arabe en 3 volets contenant des informations sur les avantages des EUT et des boues qui seront mis à disposition des agriculteurs dans les lieux de fréquentation habituels : Fournisseurs, CRDA, CRA, Communes et qui seront distribués aux associations et ONG locales par publipostage. Ces supports seront distribués aux agriculteurs par les vulgarisateurs des CRDA, des ONG et autres partenaires lors des journées de sensibilisation
Objectifs	- Offrir une information sur les avantages des EUT et des boues - Fournir une information sur les coûts et les consignes de sécurité liées aux EUT et aux boues de STEP - Fournir une information sur les bonnes pratiques d'usage - Fournir une information sur la réglementation régissant l'usage des EUT et des boues - Mémorisation des messages
Phases de l'action	- Collecte des données (technique et base de données) - Conception et mise en page : contenu rédactionnel (slogan, message, informations sur les avantages des EUT/boues, coûts des EUT/boues, consignes de sécurité des boues, coordonnées de contact) et contenu iconographique. - Validation du contenu par un comité de lecture ou de rédaction désigné parmi les membres de la DGEQV, INRGREF et de la DGGRE et des services compétents du MS; tester les supports auprès d'un échantillon d'utilisateurs - Edition et impression (5000 exemplaires / an)



	- Diffusion et distribution
Cibles primaires et secondaires	- Agriculteurs - écoliers et les femmes rurales
Organisme d'exécution	- Vulgarisateurs des CRDA et autres partenaires (UTAP, GDA, responsable STEP...) - Associations et GDAs
Lieux	Toutes les régions avec PI aménagés, en extension ou projetés ; les secteurs avoisinants les STEP à boues conformes
Acteurs partenaires et potentiels	- DGEQV - DG/GRE - DGRE -DGPA - INRGREF - CERTE - ANPE - UTAP - Agence de communication (conception et réalisation)
Coûts prévisionnels	- Charge de travail (frais de conception): 5j x 400= 2000 DT - Frais de production : 8000 DT - Total : 10 000 DT / an
Indicateurs de suivi	- Nombre de dépliant distribués - Nombre de contacts reçus - Enquête de satisfaction auprès d'un échantillon
Planning	L'action se déroulera avant chaque période de grandes récoltes, soit durant le 3 ^{ème} trimestre pendant les deux premières années.

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication

Programme 1 : Fournir une information durable et consultable

Action A1.1.2.	Conception et diffusion d'affiches (EUT)
Descriptif	Il s'agit de concevoir et réaliser une affiche format Poster A0 avec 5 déclinaisons graphiques contenant des informations sur les avantages des EUT qui seront affichées en permanence dans les lieux de fréquentation habituels des agriculteurs (fournisseurs, CRDA, CRA, Communes) et auprès des associations et ONG locales. A raison d'une affiche par an.
Objectifs	- Offrir une information sur les avantages des EUT - Attirer l'attention de la cible, créer un besoin en information et susciter son intérêt
Phases de l'action	- Collecte des données (techniques) - Conception et mise en page : L'information textuelle (slogan, titre, surtitre, coordonnées de contact) et visuelle (images) - Validation du contenu par un comité de lecture ou de rédaction désigné parmi les membres de la DGPA, DGEQV, INGREF et de la DGGREE - Définir les lieux d'affichage non-urbain - Edition et impression (1000 exemplaires/an) - Distribution
Cibles primaires et secondaires	- Agriculteurs - femmes et fils d'agriculteurs - grand public
Lieux	Toutes les régions avec PI aménagés, en extension ou projetés
Acteurs partenaires potentiels	- DGPA - DGEQV - DGGRE - INGREF - CERTE - ANPE - UTAP - Agence de communication (conception et réalisation)
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 5j x 400= 2000 DT - Frais d'impression : 2000 DT - Total : 4000 DT / an
Indicateurs de suivi	- Nombre d'affiches distribuées et placardées - Nombre de contacts reçus - Enquête de satisfaction auprès d'un échantillon
Planning	L'action se déroulera de façon permanente pendant les 4 prochaines années avec 4 déclinaisons d'affiches. L'utilisation / diffusion des affiches précèdera la distribution des dépliant lors des 2 premières années.

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication
Programme 2 : Optimiser la relation agriculteur/institutions

Action A1.2.1.	Mettre en place une structure d'accueil et de conseil (EUT) NB : par structure d'accueil, il est entendu la désignation d'un cadre du CRDA spécialisé et disposant de connaissances techniques, économiques et réglementaires sur les EUT.
Descriptif	Mettre en place une structure d'accueil au niveau des CRDA disposant d'une documentation exhaustive sur les EUT (supports de communication). Le responsable de cette structure sera formé pour pouvoir fournir des renseignements et des conseils aux agriculteurs qui le consultent.
Objectifs	- Favoriser l'écoute - Améliorer l'accueil - Fournir l'information, le conseil et le renseignement
Phases de l'action	- Concevoir un programme d'installation des structures d'accueil selon un planning des zones prioritaires et couvrant la totalité des régions à la fin du programme en 2018 - Désigner un responsable chargé de la structure d'accueil - Assurer la formation du responsable de l'accueil (technique et communication) - Définir les tâches du responsable d'accueil
Cibles	- Agriculteurs
Lieux	- Tous les CRDA en charge de PI utilisant les EUT et les boues de STEP (effectifs et potentiels).
Acteurs partenaires et potentiels	- CRDA - AVFA - UTAP - ANPE
Coûts prévisionnels	- Charge de travail: 5j x 400 DT= 2 000 DT - Frais d'installation et de documentation: 3 000DT - Total :5 000 DT/ structure soit un total de 95 000 DT
Indicateurs de suivi	- Conception du planning - Nombre de structures mises en place
Planning	L'action se déroulera pendant les 3 prochaines années à partir de 2015 à raison de : - 4 structures d'accueil en 2016 dans les CRDA de Gafsa, Gabès et Médenine et Sfax. - 8 structures d'accueil en 2017 dans les CRDA du Centre : Sousse Monastir, Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine. Dans le Grand Tunis (CRDA de l'Ariana et Ben Arous). Et, au CRDA de Nabeul. - 7 structures d'accueil en 2018 dans les CRDA du Nord et du Nord Ouest : Bizerte, Béja, Jendouba, Le Kef, Siliana et Zaghouan (si les PI projetés seront réalisés).

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication

Programme 3 : Dispenser une information générale et continue

Action A1.3.1.	Lancer une campagne multi médias : Radio, Presse écrite, Web (EUT)
Descriptif	Il s'agit de diffuser des informations sur les ressources en eau et sols et qui tiennent compte de la diversité régionale et intellectuelle à travers les canaux médiatiques afin d'augmenter le niveau de conscience sur la vulnérabilité des ressources en eau et de l'appauvrissement des sols.
Objectifs	- Augmenter le niveau de conscience collectif - Sensibiliser les agriculteurs et leur entourage
Phases de l'action	- Disposer d'une base de données sur les médias régionaux et locaux - concevoir les spots radios - Concevoir des dossiers de presse- Impliquer les journalistes pour programmer des espaces de communication interactifs dans leurs supports : - Articles de presse, publi-reportages (Presse écrite et web) - Émissions radio périodiques avec participation d'experts et interaction du public auditeur - Contenu web
Cibles	Journalistes et organes de presse locaux et régionaux Agriculteurs et grand public
Lieux	Nord, Centre et Sud
Acteurs partenaires potentiels	- AVFA - ANPE - MS - UTAP - Médias locaux - DGRE
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 5j x 400 DT= 2 000 DT - frais de production de spots radio : 4 000 DT pour 4 spots soit un spot par thème - Frais de location d'espace : 1 000 DT - Total : 7 000 DT/an auxquels il faut ajouter les frais de diffusion sur les journaux et sur les radios locales évalués à environ 500 DT pour deux parutions dans les journaux et à environ 2000 à 3000 DT pour la diffusion dans les radios locales
Indicateurs de suivi	- Nombre d'articles publiés - Nombre d'émissions radio réalisées - Nombre d'interventions enregistrées - Nombre de clics ou de visites par page web
Planning	L'action se déroulera pendant les 5 années (2015-2019) à la fin de la saison des grandes récoltes et lors du lancement des préparatifs de la nouvelle campagne. Les contenus à développer seront améliorés sur la base des évaluations annuelles.

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication

Programme 4 : Impliquer l'entourage des agriculteurs dans les questions liées à la sécurité et la santé

Action A1.4.1.	Organiser des séances de visionnement (EUT et boues)
Descriptif	Dans un premier temps, il s'agit de concevoir et de réaliser un film vidéo (quelques minutes) sur les aspects sécuritaires et sanitaires relatifs à l'utilisation des EUT et des boues, et ce avec le concours d'une agence de communication. Dans un deuxième temps, des séances de visionnement de ce document vidéo seront organisées au sein des CRDA et lors des séances de formation prévues. Ce support vidéo, sera également mis à la disposition des associations locales et des GDAs pour être diffusé auprès de leurs adhérents et du grand public.
Objectifs	- Sensibiliser les agriculteurs son entourage proche et la société civile aux risques sanitaires de l'utilisation des EUT et de l'épandage des boues de STEP. - Diffuser les consignes sanitaires et sécuritaires dans l'entourage des agriculteurs - Créer des relais d'information
Phases de l'action	- Élaboration d'un cahier de charge relatif à la réalisation d'un film vidéo portant sur les aspects sécuritaires et sanitaires et sélection d'une agence de communication - Conception et réalisation : montage technique - Diffusion du support auprès des CRDA, des représentants régionaux de l'ANPE, des associations locales et régionales et des GDAs. - Projection du film lors des séances de formation
Cibles	- Agriculteurs - femme rurale et élèves du primaire
Lieux	Prioritairement dans les PI à forte intensification (Kasserine, Monastir, Sousse et Gafsa) Secondairement à Médenine, Sfax, Siliana, et Ariana
Acteurs partenaires potentiels et	- AVFA - CRDA - Ministère des Affaires de la Femme - ANPE - MS - UTAP, Associations et GDAs ;.Société civile
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT - Frais techniques : 20 000 DT (frais de production du film vidéo) - Total : 24000 DT la 1ère année et 3000 DT les années suivantes
Indicateurs de suivi	- Nombre de projections du film vidéo - Nombre de visites médicales enregistrées dans un échantillon de dispensaires localisés dans les zones concernées par les EUT
Planning	L'action se déroulera conformément au planning des formations

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication

Programme 4 : Impliquer l'entourage des agriculteurs dans les questions liées à la sécurité et la santé

Action A1.4.2.	Mettre en place un programme éducatif au profit des jeunes écoliers et collégiens (EUT)
Descriptif	Il s'agit d'intégrer dans le cadre des activités parascolaires, des modules de sensibilisation sur la thématique de l'eau, l'usage des EUT et les consignes sanitaires et sécuritaires à respecter. Cet enseignement se fera de manière ludique à travers des fiches pédagogiques, des jeux, des concours de dessin, des visites de sites. Ces programmes seront développés dans les clubs parascolaires au sein des écoles primaires et des collèges et également au sein des maisons de jeunes.
Objectifs	- Éduquer les jeunes sur la thématique de l'eau en général et de l'usage des EUT en particulier - Sensibiliser les jeunes sur la nécessité de respecter les consignes sanitaires et sécuritaires en relation avec l'usage des EUT - Influencer les comportements parentaux en faveur du respect des consignes sanitaires et sécuritaires
Phases de l'action	- Mettre en place un programme pédagogique - Élaborer des fiches pédagogiques - Organiser un concours du meilleur dessin sur la thématique de l'eau - Organiser des visites guidées à des stations d'épuration
Cibles	- Les jeunes écoliers et collégiens - Les écoles primaires et collèges - Les clubs environnementaux - Les maisons de jeunes
Lieux	Prioritairement dans les PI à forte intensification (Kasserine, Monastir, Sousse et Gafsa) Secondairement à Médenine, Sfax, Siliana, et Ariana • Une extension aux autres régions se fera à partir de l'année 3 (2016) en cas de ressources limitées de mise en œuvre.
Acteurs partenaires potentiels et	- Les directeurs d'établissements primaires et secondaires - Les éducateurs des maisons de jeunes - Services compétents du MS
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 5j x 400 DT= 2 000 DT - Frais de réalisation : 1 000 DT - Total : 3 000 DT la 1ère année et 1 000 DT les années suivantes
Indicateurs de suivi	- Nombre d'établissements engagés dans l'action - Nombre de visites de sites effectuées
Planning	L'action se déroulera à partir de 2016 et pendant les 3 années suivantes et débutera avec la rentrée scolaire.

Axe 1: Amélioration du système d'information / communication

Programme 5 : Augmenter la motivation et réduire les freins liés à l'utilisation des EUT

Action A1.5.1.	Organiser des ateliers de formation (EUT)
Descriptif	Cette action s'inscrit dans une stratégie de formation et d'encadrement des agriculteurs sur l'utilisation des EUT. Les ateliers de formation seront organisés au sein des CRDA et des CRA au profit des agriculteurs de la région et assurés par des experts en la matière. Le planning sera établi en fonction des besoins de chaque région. Le contenu et la méthodologie de la formation seront développés afin de fournir une information exhaustive sur les EUT tout en privilégiant une démarche participative. Dans cette perspective, dans chaque session, la parole sera donnée à un agriculteur ayant fait et réussi l'expérience des EUT. Le film vidéo produit sera également projeté lors de ces ateliers.
Objectifs	- Comprendre les avantages et les bénéfices de l'irrigation par les EUT - Transfert des compétences vers les agriculteurs - Accompagnement techniques des agriculteurs
Phases de l'action	- Élaboration du contenu de la formation : coûts, usage, santé... - Mise en place d'un planning de formation
Cibles	- Agriculteurs
Lieux	- 2015 : CRDA de Kasserine, Sousse, Monastir, Gafsa, Médenine, Sfax - 2016 : CRDA de Monastir, Nabeul, Gabès et Médenine - 2017 : CRDA de Sfax, Ariana, Médenine, Gabès, Nabeul et Monastir
Acteurs partenaires potentiels et	- AVFA - DGPA - DGGREE - CERTE - UTAP - CRDA/CTV/CRA - GDA ONG et les associations de la société civile.
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT - Frais : 2000dt - Total : 6000 DT la 1ère année et 2000 DT /an les années suivantes
Indicateurs de suivi	- Nombre de sessions de formation assurées - Nombre de participants
Planning	L'action se déroulera au cours des 3 prochaines années

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 1 : Favoriser l'apprentissage technique

Action A2.1.1.	Organiser des ateliers de formation (EUT et Boues) (action identique à A1.5.1)
Descriptif	Cette action s'inscrit dans une stratégie de formation et d'encadrement des agriculteurs sur l'utilisation des EUT et des boues de STEP. Les ateliers de formation seront organisés au sein des CRDA et des CRA au profit des agriculteurs de la région et assurés par des experts en la matière. Le planning sera établi en fonction des besoins de chaque région. Le contenu et la méthodologie de la formation seront développés afin de fournir une information exhaustive sur les EUT et des boues de STEP tout en privilégiant une démarche participative. Dans cette perspective, dans chaque session, la parole sera donnée à un agriculteur ayant fait et réussi l'expérience des EUT ou de l'épandage des boues de STEP. Le film vidéo produit sera également projeté lors de ces ateliers.
Objectifs	- Comprendre les avantages et les bénéfices de l'irrigation par les EUT - Comprendre les avantages et les bénéfices de l'épandage des boues de STEP - Transfert des compétences vers les agriculteurs - Accompagnement techniques des agriculteurs
Phases de l'action	- Élaboration du contenu de la formation : coûts, usage, santé... - Mise en place d'un planning de formation
Cibles	- Agriculteurs
Lieux	- 2015 : CRDA de Kasserine, Sousse, Monastir, Gafsa, Médenine, Sfax, Ariana - 2016 : CRDA de Monastir, Nabeul, Gabès et Médenine - 2017 : CRDA de Sfax, Ariana, Médenine, Gabès, Nabeul et Monastir
Acteurs partenaires potentiels et	- DGPA - DGGREE - UTAP - CRDA/CTV/CRA - GDA ONG et les associations de la société civile.
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT - Frais : 2000 DT - Total : 6000 DT la 1ère année et 2000 DT /an les années suivantes
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations assurées - Nombre de participants
Planning	L'action se déroulera au cours des 3 prochaines années

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 2 : Apporter une aide technique et financière

Action A2.2.1	Organiser des réunions tripartites (EUT)
Descriptif	Il s'agit de créer des occasions de rencontre périodiques et régulières entre les agriculteurs, les CRDA/CRA et la société civile afin de faire le point sur la situation des usages des EUT dans la région et informer sur les mécanismes de financement au profit des agriculteurs usagers. Il sera également question lors de ces rencontres dont la périodicité sera trimestrielle, de tracer ensemble les grandes lignes d'un programme en faveur des EUT.
Objectifs	- Appuyer la concertation entre les partenaires - Instaurer le dialogue entre les agriculteurs et les institutions concernées - Développer un programme en faveur de l'irrigation par les EUT - Informer sur les mécanismes de financement et les avantages accordés
Phases de l'action	- Mettre en place un planning annuel - Organisation des réunions - Rédaction des rapports de réunion
Cibles	- Agriculteurs - femme rurale et fils d'agriculteurs
Lieux	Toutes régions (Nord, Centre et Sud)
Acteurs partenaires potentiels et	- Autorités locales / régionales - UTAP - Société civile - CRDA - Secrétariat d'Etat de la Femme et de la Famille
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 3j x 400 DT= 1 200 DT - Total 4 réunions par an : 4 800 DT/an pendant 3 ans
Indicateurs de suivi	- Nombre de participants aux réunions - Enquête de satisfaction auprès d'un échantillon d'agriculteurs
Planning	L'action débutera en 2017et sera poursuivie pendant les années suivantes

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 2 : Apporter une aide technique et financière

Action A2.2.2	Création de fiches techniques (EUT et Boues)
Descriptif	Il s'agit de concevoir et réaliser des fiches techniques contenant des informations techniques sur l'optimisation des résultats suite à l'irrigation par les EUT ou l'épandage des boues de STEP. Ces fiches seront rédigées en arabe et privilégieront le dessin et l'image. Elles seront distribuées aux agriculteurs lors des sessions de formation ou mise à leur disposition au niveau des CRDA et CRA.
Objectifs	- Renforcer les connaissances techniques - Faciliter les démarches personnelles
Phases de l'action	- Conception du contenu - Réalisation et impression des documents - Distribution des fiches
Cibles	- Agriculteurs
Lieux	Toutes les régions (Nord, Centre et Sud)
Acteurs partenaires potentiels et	- AVFA - DGGRE - INGREF - CERTE - DGPA - CRDA - CITET
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT - Frais d'impression pour 5000 fiches : 5000dt - Total : 9000 DT la 1ère année et 2000dt l'année suivante
Indicateurs de suivi	- Nombre de fiches retirées aux bureaux d'accueil du CRDA et CRA
Planning	L'action se déroulera en 2015 et en 2016

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 2 : Apporter une aide technique et financière

Action A2.2.3	Organiser des visites sur terrain aux agriculteurs (EUT)
Descriptif	Il s'agit d'organiser des visites d'experts / ingénieurs aux agriculteurs dans leur propre exploitation. L'expert fournira une aide technique et des conseils sur place pour optimiser l'exploitation. Les visites seront programmées à raison de 2 visites par an pour chaque agriculteur ayant fait la demande au niveau du CRDA ou du CRA de sa zone / région.
Objectifs	- Renforcer les connaissances techniques - Adopter des systèmes de production adéquats - Améliorer le rendement des agriculteurs
Phases de l'action	- Désignation d'experts / ingénieurs (sélectionnés par les cadres formés dans les institutions partenaires) - Élaboration d'une fiche – requête pour une visite in situ - Fixation d'une procédure (afin de satisfaire les demandes dans les meilleurs délais)
Cibles	- Agriculteurs.
Lieux	Prioritairement pour les PI suivants : Kasserine (Oued Essid) Kasserine (Sbeitla) Monastir (Ourdanine) Sousse (Msaken) Gafsa (El Aguila) Secondairement pour les PI suivants : Médenine (JerbaAghir) Sfax (El Hajeb)- Sousse (Zaouiet Sousse) Siliana (Médiouna) Ariana (Soukra) En troisième lieu pour les PI suivants : Monastir (Lamta - Sayada - Bouhjar)- Nabeul (Bir Rommana - Haouaria - Beni Khir) Nabeul (El Messadiet Oued Souhil)- Nabeul (Kélibia)- Gabès (Dissa)- Gabès (El Hamma)- Médenine (Ouejlet El Khoder)- Ariana (BorjTouil) Sfax (El Hancha).
Acteurs et partenaires potentiels	- CRDA / CTV/ CRA -UTAP/GDA - ONAS - ANPE - DMMPE - ANCSEP
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : travaux internes - Frais de déplacement : 20DT à raison de 4 visites/jour et pour un total d'environ 2000 agriculteurs - Total : 5 000 DT/an
Indicateurs de suivi	- Nombre de demandes de visites enregistrées - Nombre de visites réalisées
Planning	5 PI pour l'année 2015et l'année 2016(voir lieux) 5 PI pour l'année 2106et l'année 2017(voir lieux) 9 PI à partir de l'année 2018(voir lieux)

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 3 : Encouragement des initiatives associatives (des GDAs)

Action A2.3.1	Renforcement des capacités des GDAs (EUT)
Descriptif	Il s'agit d'inciter les agriculteurs à adhérer aux GDAs afin d'une part, de profiter de l'échange et du partage des informations et des expériences entre eux et d'autre part, afin de renforcer les GDAs comme porte parole des agriculteurs et les représenter dans les structures de tutelle et de décision.
Objectifs	- Renforcer le sentiment d'appartenance à la profession - Favoriser l'écoute et le dialogue entre les agriculteurs - Constituer un vis-à-vis crédible et pertinent lors des rencontres avec les partenaires
Phases de l'action	- Organiser des réunions de sensibilisation / information sur le rôle officiel des GDAs comme représentant des agriculteurs auprès des décideurs et des partenaires. - Organiser des sessions d'information pour les GDAs sur le thème de la communication et mobilisation des agriculteurs.
Cibles	- Agriculteurs - GDAs
Lieux	Toutes régions (Nord, Centre et Sud)
Acteurs partenaires potentiels et	- Associations locales / régionales - AVFA - DGRE - CRDA (Cellule GDAs) -UTAP
Coûts prévisionnels	1000 DT / GDAs / an
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions avec les agriculteurs et avec les GDAs
Planning	A partir du 1 ^{er} trimestre 2016 et en continu jusqu'à 2017.

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 4 : Application de la réglementation

Action A2.4.1	Élaboration d'un guide (EUT)
Descriptif	Il s'agit de créer un guide contenant les informations relatives à la réglementation en matière de l'irrigation par les EUT/ et qui sera mis à disposition des agriculteurs au sein des CRDA et dans les communes. Outre les informations techniques, le guide précisera la procédure en cas de non respect de la réglementation. Celle-ci sera faite en 3 étapes : la première sera informative à travers le contenu de ce guide, la deuxième se traduira par le contrôle et l'avertissement en cas de non respect et émission d'un constat et enfin une troisième qui confirmera le maintien de la pratique non réglementaire en cours et qui se traduira par une mesure répressive selon la gravité de l'action.
Objectifs	- Informer sur la réglementation - faire respecter la réglementation - Prévenir les pratiques non conformes
Phases de l'action	- Identifier les principales infractions et leur attribuer une mesure répressive (amende, confiscation matériel...) en fonction de la gravité de chacune - Préparer le contenu rédactionnel du guide : réglementation et procédure de contrôle - Réalisation du guide - Distribution aux CRDA et aux GDAs
Cibles	Agriculteurs
Lieux	Toutes régions (Nord, Centre et Sud)
Acteurs partenaires potentiels et	- DGPA - DGGREE - AVFA - CRDA/CRA -UTAP - ONAS - ANPE - Directions Régionales de la Santé Publique
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 5j x 400 DT= 2000 DT - Frais d'impression : 2000 DT - Total : 4000 DT la 1ère année et 2000 DT les années suivantes
Indicateurs de suivi	- Nombre de guides distribués - Nombre de constats effectués
Planning	Le guide sera élaboré et édité en 2015et réédité et distribué les années suivantes jusqu'en 2017

Axe 2 : Promotion des procédures et des aides

Programme 5 : Favoriser l'interaction entre les acteurs

Action A2.5.1	Organisation d'une journée événementielle sur les ressources en eau et l'usage des EUT ((EUT)
Descriptif	Il s'agit d'organiser au niveau des sièges de gouvernorat d'une journée événementielle annuelle à laquelle seront conviés les agriculteurs de la région et l'ensemble des partenaires actifs dans le domaine de l'irrigation par les EUT, et au cours de laquelle, des supports imprimés (guide, dépliants, brochure...) seront distribués. De plus, une charte relative à la protection de l'environnement et des ressources en eau sera rédigée et proposée à la signature par les participants en guise d'engagement moral.
Objectifs	- Engager les agriculteurs dans les actions de protection des ressources en eau - Développer le partenariat entre les différents acteurs
Phases de l'action	- Concevoir et rédiger une charte en faveur de la protection des ressources en eau - Préparation logistique et matérielle de la journée - Préparation des documents prints et autres (film vidéo, discours d'expert...
Cibles	- Agriculteurs - Société civile
Lieux	Toutes régions (Nord, Centre et Sud)
Acteurs partenaires potentiels et	- AVFA - DGPA - ANPE - Gouverneurs (Ministère de l'intérieur) - Services compétents du MS
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 4j x 400 DT= 1600 DT - Frais de réalisation : 1 000 DT - Total : 2 600 DT/an ou encore 10 400 DT sur la durée total de la stratégie
Indicateurs de suivi	- Rédaction de la charte - Nombre de signatures apposées sur la charte
Planning	L'action débutera en 2016 et se poursuivra pendant les années suivantes

Axe 2 : Promotion des procédures de bonnes pratiques et des avantages

Programme 5 : Favoriser l'interaction entre les acteurs

Action A2.5.2	Mise en place d'un panel d'agriculteurs (EUT)
Descriptif	Il s'agit de constituer un échantillon représentatif des agriculteurs qui sera consultable de manière récurrente afin de recueillir les attentes et les besoins des agriculteurs. Cela permettra la facilitation des prises de décision et des mesures liées à la pratique de l'irrigation par les EUT - Meilleure évaluation des services aux agriculteurs et identification des pistes d'amélioration - Réduction des coûts et des délais d'études et d'analyses
Objectifs	- Implication des avis et opinions des agriculteurs dans les questions liées à l'usage des EUT - Facilitation de la prise de décision dans les stratégies d'encouragement des EUT - Identification rapide des objectifs et des priorités en matière de communication
Phases de l'action	- Constituer un échantillon permanent d'agriculteurs sur le principe du volontariat, de la représentativité et de la diversité - Identifier les agriculteurs intégrant le panel (CSP, adresse, coordonnées de contact...) - Rencontrer les membres du panel (expliquer la mission, soulever les suggestions) - Rédiger les questionnaires en fonction des problématiques soulevées - Envoi des questionnaires selon le type adéquat de transmission (par courrier, ou par voie directe) - Recueil des informations
Cibles	Agriculteurs
Lieux	Toutes régions (Nord, Centre et Sud)
Acteurs partenaires potentiels et	- DGPA - DGEQV - DGGREE - CRDA/CTV/CRA - Société civile
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 3j x 400 DT= 1200 DT - Frais d'entretien : 1 000 DT - Total : 2 200 DT la 1ère année et 1000dt les années suivantes
Indicateurs de suivi	- Nombre de réponses des panélistes aux questionnaires
Planning	Le panel sera créé au cours du second semestre de 2016 et fonctionnera jusqu'en 2019.

Axe 3 : Développement et mobilisation du partenariat

Programme 1 : Développement de la coordination

Action A3.1.1	Organiser une journée annuelle d'information sur les EUT et les boues de STEP (EUT et Boues)
Descriptif	Il s'agit d'organiser une fois par an une journée nationale dédiée aux EUT et aux boues de STEP avec la participation de tous les intervenants en matière de gestion de l'eau. Cette journée pourrait être couplée avec la journée événementielle organisée à une échelle régionale au sein des sièges de gouvernorats
Objectifs	- Favoriser le dialogue et les occasions de rencontre entre les différents acteurs - Partage des informations et des expériences
Phases de l'action	- Préparation de la journée (logistique et contenu) - Identification des thèmes abordés - Animation et débat - Définir les recommandations
Cibles	- Agriculteurs - Représentants des Ministères concernés - UTAP - Sociétécivile
Lieux	Nord, Centre et Sud
Acteurs partenaires potentiels et	- AVFA - DGEQV - INGRES - CERTE - DGPA - ANPE - MS - Gouvernorats (Ministère de l'intérieur)
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 4j x 400 DT= 1 600 DT - frais divers : 3000 DT - Total : 4 600 DT/an ou encore 18 400 DT sur la durée de la stratégie
Indicateurs de suivi	- Nombre de participants - Nature qualitative et quantitatives des recommandations
Planning	La journée d'information constitue un accompagnement de la journée événementielle et sera par conséquent programmée à la même date que celle-ci, soit chaque année à partir de 2016

Axe 3 : Développement et mobilisation du partenariat

Programme 2 : Favoriser l'échange et le partage des expériences

Action A3.2.1	Éditer un rapport annuel (EUT)
Descriptif	Il s'agit de réunir toutes les informations pertinentes (techniques, scientifiques, statistiques...) et de les regrouper dans un document sous forme de rapport annuel. Ce dernier exposera l'état des lieux concernant l'eau (ressources naturelles et non conventionnelles) durant l'année écoulée et constituera en quelque sorte un indicateur de mesure des actions entreprises jusque là pour la préservation de l'eau et le développement des filières de recyclage et de valorisation des eaux usées. La publication de ce rapport incombera à un comité qui regroupe les représentants des 4 ministères concernés par la thématique de l'eau.
Objectifs	- Disposer d'une vision globale sur la situation de l'eau en Tunisie - Avoir des informations référencées et consultables - Évaluer les actions entreprises
Phases de l'action	- Recueillir les informations auprès des différents organismes concernés - Rédiger le rapport - Éditer et distribuer le rapport aux parties concernées
Cibles	Les décideurs au niveau des ministères concernés
Lieux	ONAGRI Tunis
Acteurs partenaires potentiels et	- ONAGRI - AVFA - DGPA - ANPE - CERTE -UTAP - MS
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT - Frais d'impression : 500 DT - Total : 4 500 DT/an soit 18 000 DT sur la durée du projet
Indicateurs de suivi	- Publication du premier rapport
Planning	Chaque année à partir de l'année 2016

Axe 3 : Développement et mobilisation du partenariat

Programme 2 : Favoriser l'échange et le partage des expériences

Action A3.2.2	Organiser un colloque international sur l'eau (EUT)
Descriptif	C'est une occasion de rencontre entre plusieurs acteurs de plusieurs origines professionnelles, appartenant au secteur public et/ou privé, nationaux et internationaux, agissant dans le domaine de l'eau. C'est l'occasion également de partager les expériences avec les États voisins et internationaux en matière de préservation de l'eau et de bénéficier des acquis des pays ayant déjà des avancées dans la préservation de l'eau naturelle et le développement des ressources non conventionnelles. Cette action sera accompagnée par la publication des actes du colloque. Ce colloque ouvert à des profils d'acteurs très variés (et pas uniquement des chercheurs) permettra notamment de faire le pont entre les activités de recherche et les gestionnaires.
Objectifs	- Partage des connaissances scientifiques - Confrontation des résultats des expériences locales et étrangères - Exploiter les résultats des expériences réussies - Développer le partenariat entre secteur public et privé
Phases de l'action	- Élaborer le pré-programme et valider le programme définitif - Identifier le comité d'organisation (date, lieu, participants, budget, inscriptions, invitations...) - Sélection des communications orales - Promotion du colloque - Tenue du colloque selon planning - Edition des actes du colloque
Cibles	- Agriculteurs - Structures sous tutelle du MA/ONAGRI - Structures sous tutelle du Ministère chargé de l'environnement - ONG - Acteurs internationaux - Communauté scientifique
Lieux	CITET Tunis
Acteurs partenaires potentiels et	- Agriculteurs - Structures sous tutelle du MA/ONAGRI - Structures sous tutelle du Ministère chargé de l'environnement - Services compétents du MS - UTAP/GDA - ONG - Acteurs internationaux - Communauté scientifique
Coûts prévisionnels	- Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT - Frais de réalisation : 12000dt - Total : 16000 DT
Indicateurs de suivi	- Nombre et qualité des participants - Actes du colloque
Planning	Le colloque se déroulera tous les 2 ans et la première édition sera programmée au cours du 4 trimestre 2017

Axe 3 : Développement et mobilisation du partenariat

Programme 3 : Développement de la recherche académique et scientifique

Action A3.3.1	Publication et affichage de notes d'information (EUT)
Descriptif	Il s'agit de préparer des notes d'information destinés au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, aux rectorats et à l'ensemble des établissements universitaires concernés par la thématique de l'eau afin de les encourager à publier les actes des colloques relatifs à l'eau au sein de leurs établissements et de les inciter à proposer aux étudiants des sujets de recherche en relation avec l'eau non conventionnelle
Objectifs	- Faire avancer la recherche dans le domaine de l'eau non conventionnelle - Informer la communauté scientifique sur les projets de recherche appliquée réalisés dans le domaine de l'eau - Impliquer les enseignants chercheurs dans les sujets de recherches en relation avec l'eau et les boues de STEP - Créer une synergie entre l'administration, les institutions de recherches et les étudiants chercheurs
Phases de l'action	- Rédaction des notes d'information - Envoi des notes aux parties concernées
Cibles	- MESRS - Rectorats concernés - IRESA, INRGREF, INRAT, ISSTE, INAT, ISPT, ESA...
Lieux	Tunis
Acteurs partenaires potentiels et	- AVFA - DGEQV - MESRS - CERTE - Établissements universitaires concernés
Coûts prévisionnels	Charge de travail : 10j x 400 DT= 4000 DT
Indicateurs de suivi	Nombre de recherches effectuées sur la thématique de l'eau
Planning	3 ^{ème} trimestre 2017

4.1.7. Conception des messages

La présente stratégie a pour principal objectif de préserver, d'économiser, de valoriser les ressources en eau et de développer les ressources non conventionnelles, notamment l'usage des EUT et l'épandage des boues de STEP. Cet objectif se déclinera en plusieurs messages s'articulant autour de la nécessité de la préservation des ressources en eaux. Cependant, chaque cible de communication présente des caractéristiques propres permettant de « personnaliser » ce message en fonction de ses aptitudes de lecture et de compréhension. De même, le support emprunté pour véhiculer le message aura un impact considérable sur la pertinence de ce dernier afin qu'il atteigne ses objectifs.

Ainsi, les publics cibles de cette stratégie s'organisent en trois grandes familles : D'abord, le public des agriculteurs qui constitue la cible de communication primaire, ensuite le public des jeunes écoliers et collégiens et enfin un public averti formé par les scientifiques et les techniciens.

Au niveau des canaux de communication, trois grandes types se dégagent : le canal médiatique (Radio, presse écrite, dépliants, affiches...), le canal institutionnel (CRDA,CTV, CRA, GDA, UTAP, collectivités locales...) et le canal socio-culturel(famille, entourage, leader d'opinion...)

L'adéquation entre la cible et le choix de canal de communication permet de dégager le ton et le contenu des messages. Ainsi, vis-à-vis :

- Les agriculteurs :

Ton : convivial et sérieux.

- Le message abordera les gains et les bénéfices financiers (économie d'argent) de l'utilisation des EUT et des boues de STEP.
- Il abordera les questions cruciales suivantes : si l'eau devient rare, si l'eau devient chère ?
- Il conclut sur des "notes positives" : contribution à la sauvegarde des richesses nationales, l'avenir des jeunes générations (héritage), la création d'emplois, etc.

- Les jeunes :

Ton : ludique basé sur le jeu et l'humour. Il fera appel plutôt à l'émotionnel et empruntera les circuits de l'amusement et de l'éducation.

- Le message fera un focus sur l'avenir : Qu'en sera-t-il de ma région dans 10 ans? 2 images antagonistes (le positif et le négatif).
- Il mettra en exergue l'aspiration des jeunes à un avenir meilleur.
- Il posera les questions relatives aux quantités d'eau nécessaire pour produire tel ou tel produit.

- Les techniciens et les scientifiques :

Ton : sérieux et rationnel.

- Le message s'appuiera sur la responsabilisation des acteurs en faisant exprimer les experts.
- Il offre des informations accessibles et simples basées sur des exemples de la vie courante (par exemple quantité d'eau consommée rapportée à un kilo de produit agricole quelconque).
- Il présente des projections à court terme sur les risques et les possibilités de sauvegarde.

4.1.8. Rappel sur les moyens de communication « mass média »

En ce qui concerne les moyens de communication « mass media », on retrouve un tableau assez caractéristique de la population tunisienne en matière d'audience des

médias radiotélévisés. C'est ainsi que la radio occupe une place bien importante avec 75% à 79% des agriculteurs la suivant de façon régulière. L'étendue des plages horaires de l'audience est très variable mais l'on peut considérer que plus de la moitié des agriculteurs sera, à un moment ou un autre de la journée, à l'écoute de la radio avec un pic d'audience à enregistrer le matin avec une proportion de près de 80% d'agriculteurs qui écoutent la radio. A ce niveau, les chaînes de radio de couverture nationale, dont la radio nationale tunisienne, possèdent la plus grande part d'audience loin devant les chaînes locales/régionales. Si aucune différence notable ne semble émerger au niveau des régions ou du public cible, il convient de mentionner une moins grande propension de la région du Centre envers ce média.

La télévision quant à elle, est suivie par près 90% des agriculteurs avec un pic d'audience de 90% pendant la soirée après 20 heures ce qui correspond au journal télévisé. La télévision n'est pas du tout suivie le matin avant 8 heures (9% seulement des agriculteurs) et elle commence à attirer l'attention de l'agriculteur le soir avant 20 heures lorsque 36% des agriculteurs se placent devant l'écran pour atteindre le maximum d'audience après 20h.

L'occasion de la prière du vendredi semble représenter un canal de communication appréciable dans la région du Sud en particulier où entre 70% et 80% des agriculteurs enquêtés déclarent y assister. Son effet s'estompe quelque peu dans le Centre du pays et davantage encore dans le Nord où à peine la moitié des agriculteurs se dit suivre le prêche du vendredi. Toutefois, si l'étendue opérationnelle de ce moyen de communication diffère d'une région à l'autre, son efficacité en revanche se révèle constante et bien importante. C'est ainsi que, parmi les agriculteurs assistant à la prière du vendredi, une très large majorité (80% d'entre eux) se manifeste très encline à suivre les conseils et les recommandations de l'imam.

TABLEAU 19. CANAUX DE TRANSMISSION – PUBLIC EUT

	% des agriculteurs selon la pratique/adhésion aux moyens de communication						Usagers actuels EUT	Usagers potentiels EUT	Total
	1 Nord	2 Centre	3 Sud						
Adhésion au groupement GDA	● 49%	● 68%	● 50%	●	80%	●	15%	●	54%
Fréquentation des écoles par les enfants	● 46%	● 48%	● 44%		pas de différences			●	46%
Audience de chaînes radio	● 75%	● 73%	● 75%		pas de différences			●	75%
Audience de chaînes TV	● 90%	● 84%	● 91%		pas de différences			●	88%
Suivi du prêche du vendredi	● 55%	● 62%	● 71%		pas de différences			●	63%
Attitude à suivre les propos de l'imam	● 80%	● 85%	● 94%		pas de différences			●	88%

TABLEAU 20. CANAUX DE TRANSMISSION – PUBLIC BOUE

	% des agriculteurs selon la pratique/adhésion aux moyens de communication			
	1 Nord	2 Centre	3 Sud	Total
Adhésion au groupement GDA	● 47%	● 28%	● 48%	● 42%
Fréquentation des écoles par les enfants	● 43%	● 40%	● 48%	● 44%
Audience de chaînes radio	● 79%	● 75%	● 83%	● 79%
Audience de chaînes TV	● 87%	● 91%	● 89%	● 89%
Suivi du prêche du vendredi	● 51%	● 47%	● 81%	● 58%
Attitude à suivre les propos de l'imam	● 70%	● 76%	● 95%	● 81%

4.2. Planning des activités

TABLEAU 21. PLANNING DES ACTIVITES

Planning des activités de communication

Actions	2015				2016				2017				2018				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
A.1.1.1 Dépliant																				
A.1.1.2 Affiche																				
A.1.2.1 Structure d'accueil																				
A1.3.1. Campagne presse																				
A1.4.1. Formation et séance de visionnement																				
A1.4.2. Éducation jeunes																				
A1.5.1. Atelier de formation motivation																				
A.2.1.1 Atelier de formation apprentissage technique																				
A2.2.1 Réunions tripartites																				
A2.2.2 Fiche technique																				
A2.2.3 Visites de terrain																				
A2.3.1 Initiatives associatives																				
A2.4.1 Guide règlements et procédures																				
A2.5.1 Journée événementielle																				
A2.5.2 Panel agriculteurs																				
A3.1.1 Journée d'information																				
A3.2.1 Rapport annuel																				
A3.2.2 Colloque international																				
A3.3.1 Notes d'information																				

4.3. Volet opérationnel de la stratégie de communication

4.3.1. Cadre institutionnel de la mise en œuvre de la stratégie de communication

L'objectif est de concevoir un cadre institutionnel capable d'assurer avec efficacité la mise en œuvre de la stratégie et ce moyennant :

- Le choix de l'institution qui assurera le leadership et la coordination et de celles qui interviendront dans l'exécution des activités;
- La détermination des mécanismes de fonctionnement du cadre institutionnel.

L'AVFA pour assurer le leadership et la coordination

L'AVFA en tant que structure publique organisée, dispose des compétences et des capacités nécessaires pour :

- Développer les cursus de formation et mettre en œuvre le plan de formation des formateurs dans ses différents établissements ;
- Assurer la production des supports de vulgarisation ce qui est un avantage appréciable au sein d'un département étatique car cela rend l'activité continue et programmable. La pérennité de la production permet la capitalisation des expériences, principe fondateur de tout progrès. Il est à noter que la chaîne graphique et audiovisuelle acquise récemment par l'AVFA dans le cadre de ce projet est très performante et parfaitement adaptée pour permettre une production de vulgarisation répondant aux normes professionnelles.

L'AVFA est ainsi l'institution la mieux placée pour garantir la réussite de la stratégie et peut assurer le leadership et la coordination avec les différents intervenant dans les domaines des EUT et des boues de STEP.

Pour atteindre un haut degré des performances, un choix de fond doit être opéré quant à la politique de production de l'agence :

- Alternative (1) : L'agence produit tous les supports et dans toutes les phases par ses propres moyens.
- Alternative (2) : Certains maillons de la chaîne sont pris en charge par des compétences « extérieures » sous forme de sous-traitance.
- Alternative (3) : La totalité des supports sont produits en "outsourcing" par des compétences externes (agence de communication par ex.) en un seul lot.

Quel que soit le choix qui sera effectué, le renforcement du personnel de l'AVFA par un spécialiste en communication est nécessaire pour piloter toutes les approches de production afin d'harmoniser les différentes actions, les rattacher à la stratégie retenue et constituer un référent pour le volet communication.

Par ailleurs, si l'agence compte maintenir la phase production en interne, le renforcement de l'équipe de l'AVFA par des ingénieurs expérimentés en infographie et en audiovisuel s'avère nécessaire.

En tout état de cause, chacune des alternatives proposées doit faire l'objet d'une évaluation des "pour" et des "contre", car présentant autant d'avantages que d'inconvénients. Le tableau ci-dessous tente d'identifier les avantages et les inconvénients de chaque alternative sans pour autant être exhaustif.

	Réalisation interne	Outsourcing partiel	Outsourcing total
Avantages	- Contrôle plus accru de tout le processus de production - Meilleurs coûts - Apprentissage dans l'action des institutions publiques en charge de l'exécution.	- Sous-traitance de produits complexes nécessitant des compétences spéciales indisponibles dans l'administration. - Possibilités de faire jouer la concurrence dans le secteur privé en vue de meilleurs produits et meilleurs coûts.	- Gestion allégée des dossiers par l'administration. - Recours complet à des professionnels de la communication. - Éventuelle rapidité d'exécution si un prestataire de taille et fiable est contracté. - Supervision extérieure de la qualité par l'administration.
Inconvénients	- Risque de retard à cause du manque de ressources humaines et matérielles. - Efforts de suivi-évaluation importants. - Risque d'autosatisfaction sans évaluation critique externe.	- Éparpillement des efforts de gestion de plusieurs prestataires. - Temps plus long pour lancer plusieurs consultations et les suivre.	- Coûts élevés - Difficultés/retards en cas de révision/résiliation du contrat si insatisfaction.

Les CRDA (CTV, CRA), UTAP et les GDA pour assurer l'exécution des activités de vulgarisation et de sensibilisation des agriculteurs

Grâce à leur personnel de terrain et à leur proximité géographique et relationnelle avec les agriculteurs et compte tenu de l'expérience dont ils disposent dans le domaine de la vulgarisation et de la sensibilisation, ces institutions peuvent assurer la réalisation des activités de sensibilisation dans l'optique de promouvoir l'utilisation des EUT et des boues des STEP. Ceci devra se faire moyennant l'appui qui leur sera apporté dans le cadre du plan de formation des formateurs prévu par la stratégie.

Les ONG et les associations pour mener des campagnes de sensibilisation à l'environnement proche de l'agriculteur à savoir la femme rurale et les enfants à l'école

Les ONG et les associations de la société civile peuvent apporter leur savoir-faire local pour l'exécution de certaines activités de sensibilisation à l'environnement proche de la cible à savoir les enfants scolarisés, les femmes et les jeunes filles rurales.

Les administrations partenaires pour l'appui à l'AVFA

Les différents institutions partenaires recensées dans les fiches d'action citées ci haut sont appelées à renforcer l'AVFA lors de l'exécution des activités prévue par la stratégie. Cet appui peut être en terme :

- de compétence et cela essentiel lors de la conception des messages et des supports de communication, la rédaction d'articles de presse ; de rapport annuel.

- En terme logistique par la mobilisation des moyens (matériels et humains) nécessaire pour l'exécution des certaines activités : journée éventuellement, visites de terrains.

Le cadre institutionnel doit être formalisé et particulièrement en ce qui concerne les dispositions suivantes.

- **Instaurer une plateforme multi-partenaire** centrale et régionale d'élaboration, d'appui, de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la stratégie de communication et de sensibilisation à l'utilisation des EUT et des boues des STEP devra être instaurée à travers :
 - ✓ la création d'un comité national de suivi de la stratégie de communication et de sensibilisation à l'utilisation des EUT et des boues des STEP Ce Comité national sera constitué de l'AVFA, de la DGGRE du Ministère de l'Agriculture, de la DGEQV du Ministère de l'environnement, du Ministère de la Santé, des organismes de recherches (INAT, INRGREF, pôle Eau BorjCedria) et des CRDA de chaque régions, de l'UTAP. Cette structure peut être élargie à d'autres organismes intervenant à l'échelle nationale sur le sujet (GIZ par exemple).
 - ✓ la mise en place de comités régionaux de suivi de la stratégie de communication comprenant : les CRDA, les GDA, les ONG locales, ...

Le Comité National sera chargé d'élaborer une vision globale et commune à l'ensemble des acteurs des activités de la stratégie de communication. Véritable « chef d'orchestre » il aura notamment en charge d'attribuer les actions décrites précédemment à l'organisme le plus à même de le faire. Ce Comité National aura également en charge le suivi-évaluation de la stratégie de communication.

La présence de membres des comités régionaux au Comité National assure un relais de l'information. Les Comités régionaux auront en charge la mise en œuvre des programmes de communication et de sensibilisation émanant de la stratégie de communication au niveau de leur région. Ils auront à faire un reporting des activités menées semestriellement au Comité National.

4.3.2. Plan de renforcement de capacités

Les besoins en formation tiennent compte des résultats de l'analyse de la situation actuelle. Ils sont repris par domaine et présentés dans les tableaux suivants

Besoin en formation dans le domaine des EUT.

Besoin en formation/Déficits	Thème de formation	Objectif
% des agriculteurs ne connaissant pas la disponibilité des eaux souterraines	La gestion durable des ressources en eaux souterraines	Prendre connaissance de l'importance des ressources en eau souterraines en Tunisie, de leur niveau d'exploitation et de leur gestion durable
% des agriculteurs ne connaissant aucun avantage à l'irrigation par les EUT	Avantages des systèmes de production irrigués par les EUT	Prendre connaissance des avantages de l'irrigation par les EUT
% des agriculteurs qui n'attribuent aucun avantage au rôle de fertilisant des EUT		
% des agriculteurs qui ne sont pas disposés à payer le même prix que l'eau conventionnelle	Évaluation du prix de revient de l'EUT utilisée en agriculture	Prendre connaissance des déterminants du prix de l'EUT utilisée en agriculture
% des agriculteurs pour les quels le prix de l'eau est élevé		
% des agriculteurs n'ayant reçu aucune information sur les EUT	Les bonnes pratiques d'utilisation des EUT en agriculture	Prendre connaissance des techniques adéquates pour la réussite de l'irrigation par les EUT
% des agriculteurs ne connaissant pas les conditions techniques de l'utilisation des EUT		
% des agriculteurs qui ajoute des engrais		
% des agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de l'examen médical	la prophylaxie sanitaire liée à l'usage des EUT en agriculture	Prendre connaissance des mesures prophylactiques liées à l'utilisation de l'EUT
% des agriculteurs qui ne pratique pas l'examen médical annuel		
% des agriculteurs ne connaissant pas les conditions techniques de l'utilisation des EUT		
% des agriculteurs ayant fait l'expérience de mauvaises odeurs attribuées aux EUT		
% des agriculteurs qui considère les risques de santé comme principal inconvénient des EUT		
% des agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé		
% des agriculteurs ne connaissant pas la nécessité de la vaccination		
% des agriculteurs qui ne vaccine pas		
% des agriculteurs qui n'effectue pas la douche en fin de d'irrigation par les EUT		
% des agriculteurs ayant fait l'expérience de stagnation des EUT		
% des agriculteurs ne connaissant pas les aspects techniques de l'utilisation des EUT	Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des EUT en agriculture	Prendre connaissance des textes de loi relatifs à l'EUT, des normes et des cahiers des charges
% des agriculteurs ne connaissant pas l'existence de la réglementation		Prendre connaissances des pratiques autorisées et prohibées par la réglementation
% des agriculteurs laissant l'accès libre au bétail après irrigation par les EUT		

Besoin en formation dans le domaine des boues des STEP.

Besoin en formation / Déficits	Thème de formation	Objectif
% des agriculteurs ne connaissant pas le degré d'appauvrissement du sol	La gestion durable des ressources en sol	Assimiler l'importance des ressources en sols pour le développement agricole, Connaître les indicateurs d'évaluation de la richesse du sol, Se rendre compte du niveau de dégradation du sol en Tunisie Connaître l'importance des boues des STEP comme amendement pour la richesse du sol.
% des agriculteurs pour lesquels les aspects techniques et financiers relatifs aux boues ne sont pas pris en considération	Bonnes pratiques d'utilisation des boues en agriculture	Prendre connaissance des bonnes pratiques d'utilisation des boues en agriculture
% des agriculteurs qui ne s'estiment pas suffisamment formés pour réussir l'adoption des boues		
% des agriculteurs qui n'ont aucun avis sur les coûts des boues	Évaluation des charges afférentes à l'utilisation des boues de STEP en agriculture.	Prendre connaissance des postes de charges liés à l'usage des boues en agriculture.
% des agriculteurs pour lesquels les aspects techniques et financiers relatifs aux boues ne sont pas pris en considération		
% des agriculteurs ne connaissant pas les risques de santé liés à la manipulation des boues	La prophylaxie sanitaire liée à l'usage des boues en agriculture	Prendre connaissance des mesures prophylactiques liées à l'utilisation des boues
% des agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé		Prendre connaissance des arguments scientifiques ayant permis d'arrêter la liste des cultures autorisées et/ou prohibées lors de l'usage des boues
% des agriculteurs se déclarant non préparés à changer de cultures pour s'adapter aux conditions d'utilisation des boues		
% des agriculteurs ne connaissant pas la réglementation sur les boues	Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des boues en agriculture	Prendre connaissances des textes de loi relatifs à l'usage des boues en agriculture, des normes et des cahiers des charges. Prendre connaissances des pratiques autorisées et prohibées par la réglementation

But et objectif du plan de formation

Le présent plan de formation vise :

- le renforcement des capacités des **membres des CRDA/CTV et des différents partenaires** afin de répondre à leurs besoins en formation et à les doter des connaissances, attitudes et compétences nécessaires à l'accomplissement efficace de leur rôle pour la réussite de la stratégie nationale de communication et de sensibilisation à l'utilisation des EUT et des boues des STEP en agriculture.
- La formation des journalistes (de la presse écrite et audio-visuelle) aux questions environnementales liées à l'eau en Tunisie.

Le principal résultat attendu de ce plan de formation est de contribuer à renforcer les capacités des vulgarisateurs de terrain, des structures et organisations professionnelles, des organisations de la société civile et des décideurs relatifs aux thèmes de l'utilisation des EUT et des boues des STEP dans l'agriculture.

Ce plan de formation pourra être confié à l'AVFA qui pourra à travers ses centres de formation, organiser ces différentes sessions de formation en ayant recours soit à ces propres formateurs soit à des compétences externes disposant des compétences précisées dans chaque module de formation.

Approche méthodologique

Les formations seront ciblées sur la thématique de l'utilisation efficace, efficiente et durable des systèmes EUT et boues des STEP selon une approche participative impliquant non seulement les CDRA, mais aussi les GDAs et les autres parties prenantes.

La **cible principale sont les vulgarisateurs des CRDA et les membres des GDA**. Les responsables des STEP, les ONG, les représentants des services régionaux du ministère de la santé, les organisations professionnelles (UTAP, GDA) ainsi que les autorités locales qui sont considérés comme partenaires clés peuvent être associés à certains modules dans le but d'enrichir les discussions et l'impact des formations. Cela permettra entre autre de créer une communication et une confiance entre les différentes parties prenantes.

Les sessions de formation se baseront sur les principes suivant :

- Apporter des qualifications générales aux membres des CRDA et des autres institutions concernées par l'utilisation des EUT et des boues des STEP dans l'exercice de leur rôle d'acteur de développement capable de mobiliser une population.
- Éveiller une nouvelle perception des différents acteurs afin qu'ils se considèrent comme partenaires actifs pour la promotion de l'usage des EUT et des boues dans le cadre d'une gestion durable des ressources naturelles.

Les méthodes pédagogiques qui seront appliquées sont essentiellement des méthodes basées sur la participation active des bénéficiaires de la formation. Elles s'appuient sur des techniques dynamiques et interactives permettant ainsi une meilleure compréhension et assimilation (la formation- action ou l'apprentissage par l'action).

Contenu de la mission/tâches à réaliser.

Le programme de formation proposé ci-dessous précise le contenu des modules proposés.

EAUX USEES TRAITEES – MODULE N°1	
Thème	Les aspects environnementaux liés à l'utilisation des eaux en Tunisie.
Objectif	- Connaître les enjeux et les menaces qui pèsent sur l'eau en Tunisie, - Connaître les solutions pour une gestion durable des ressources en eau - L'importance du recyclage des eaux usées traitées pour les employer dans l'agriculture - L'importance de la communication pour diffuser la culture de gestion durable des ressources en eau -
Public	2 groupes de journaliste : 1 groupe de la presse écrite et on-line et 1 groupe de journalistes audio-visuel, radios et TVs
Contenu	- Les différentes ressources en eau en Tunisie - Les besoins croissants sur l'eau - Menace sur l'eau - La spécificité de la gestion de l'eau « l'eau est une marchandise comme une autre » - Les solutions pour une gestion durable des eaux en Tunisie - Importance du recyclage des EUT et de leur utilisation pour l'irrigation - Rôle de la communication pour une gestion durable des ressources en eau en Tunisie,
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert GR/hydraulicien et expert en communication : Connaissances parfaites de la gestion des ressources en eau souterraine en Tunisie, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours par groupe pédagogique de 15 à 20 personnes
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats
EAUX USEES TRAITEES - MODULE N°2	
Thème	La gestion durable des ressources en eaux souterraine
Objectif	- Connaître l'importance des ressources en eaux souterraines en Tunisie, - Connaître leur niveau d'exploitation et les usages, - Connaître les méthodes et les outils de gestion durable des ressources en eau souterraine ; - Connaître l'importance des eaux non conventionnelles quant à la gestion durable des ressources en eaux souterraines
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV, CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de l'ONAS et les directeurs des STEP, responsables régionaux de l'UTAP, GDA, ONG.
Contenu	- Importance des ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable en Tunisie, - Suivi des nappes souterraines : alimentation, exportation, bilan - Répercussion de la surexploitation des ressources en eau - Gestion durable des ressources en eaux souterraines : recharge, utilisation des eaux non conventionnelles

Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert GR/hydraulicien : Connaissances parfaites de la gestion des ressources en eau souterraine en Tunisie, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours par groupe pédagogique de 15 à 20 personnes
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

EAUX USEES TRAITEES - MODULE N°3

Thème	Avantages des systèmes de production irrigués par les EUT
Objectif	- Assimiler l'écart entre les systèmes de production par les EUT et celui par les eaux conventionnelles, - Connaître les différents systèmes de production par les EUT ; - Assimiler les avantages du système de production par les EUT ; - Connaître les méthodes et les outils de gestion durable des ressources en eau souterraine
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux,, responsables régionaux de l'ONAS et les directeurs des STEP, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	- Analyse comparative du système de production par les EUT et celui par les eaux conventionnelles; - Les systèmes intensifs de culture par les EUT ; - Les avantages additionnels liés à l'utilisation des EUT pour l'irrigation: fertilisation, coût. - Intégration des activités d'élevage dans le cadre d'un système de production EUT.
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Connaissances parfaites des systèmes de production agricole irriguée par les EUT générale et en Tunisie en particulier, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

EAUX USEES TRAITEES – MODULE N°4	
Thème	Évaluation du prix de revient de l'EUT utilisée en agriculture
Objectif	Prendre connaissance des déterminants du prix de l'EUT en agriculture
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV, CRA), responsables régionaux de l'UTAP, GDA, ONG.
Contenu	- Les investissements entrepris par l'État dans les systèmes d'irrigation par les EUT - Les charges d'exploitation des systèmes d'irrigation par les EUT ; - Le volume d'eau produit et vendu et les pertes d'eaux - Estimation du tarif de vente d'eau pour une gestion équilibrée du système d'irrigation par les EUT.
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert agronome/agroéconomiste : Connaissances parfaites des approches de développement et de la gestion des systèmes d'irrigation, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

EAUX USEES TRAITEES - MODULE N°5	
Thème	Les bonnes pratiques d'utilisation des EUT en agriculture
Objectif	- Assimiler les bonnes pratiques (stockage et régulation des EUT, ...) - Connaître les techniques de fertilisation - Connaître les techniques d'économie d'eau - Assimiler l'importance du drainage.
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), responsables régionaux de l'UTAP,GDA,
Contenu	- le stockage de régulation - la conduite de la fertilisation minérale et organique - les techniques d'économie d'eau et de drainage
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert agronome : Connaissances parfaites des systèmes de production agricole irrigués par les EUT générale et en en Tunisie en particulier, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

EAUX USEES TRAITEES - MODULE N°6	
Thème	La prophylaxie sanitaire liée à l'usage des EUT en agriculture
Objectif	- Connaître les risques sanitaires liés à un usage inapproprié des EUT - Prendre connaissance des mesures prophylactiques liées à l'utilisation de l'EUT
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de la santé, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	- les risques sanitaires liés à l'usage inapproprié des EUT - Les mesures vestimentaires et hygiéniques - le programme de vaccination et les examens de contrôle médical.
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert vétérinaire/médecin : Connaissances parfaites de la prophylaxie sanitaire liée à l'usage des EUT en agriculture, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

EAUX USEES TRAITEES - MODULE N°7	
Thème	Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des EUT en agriculture
Objectif	- Connaître textes de loi relatifs à l'EUT, des normes et des cahiers des charges - Connaître les pratiques autorisées et prohibées par la réglementation
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de la santé, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	- Les textes de loi régissant l'usage de l'EUT en agriculture - La norme NT106.03 - Le cahier des charges régissant l'usage de l'EUT en agriculture; - Les pratiques autorisées - Les pratiques prohibées
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert juriste/institutionnaliste : Connaissances parfaites de la réglementation relative à l'usage des EUT en agriculture, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu

regroupant les participants des différents gouvernorats

EAUX USEES TRAITEES - MODULE N°8	
Thème	Des visites à des périmètres irrigués pilotes
Objectif	- Connaître les expériences pilotes pour pouvoir améliorer leurs compétences et leurs savoir-faire pour la communication et la sensibilisation à l'utilisation des EUT et des boues de STEP.
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de la santé, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	-Prise de connaissances sur les utilisations réussites -Connaître les méthodes utilisées pour surmonter certaines difficultés (paiement, maintenance, etc.) -Créer une plateforme ou un réseau pour l'échange des expériences et du savoir faire
Méthodes pédagogiques	Rencontre et échanges avec les CRDA / GDA en charge des PI visités. Visite sur site.
Formateur	Expert agronome/agro-économiste : Connaissances parfaites des approches de développement, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

Boues des STEP - MODULE N°1	
Thème	La gestion durable des ressources en sol
Objectif	- Assimiler l'importance des ressources en sols pour le développement agricole, - Connaître les indicateurs d'évaluation de la richesse du sol, - Se rendre compte du niveau de dégradation du sol en Tunisie, - Connaître l'importance des boues des STEP comme amendement pour la richesse du sol.
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux,, responsables régionaux de l'ONAS et les directeurs des STEP, responsables régionaux de l'UTAP,GDA,ONG.
Contenu	- Importance de la richesse du sol pour la production agricole - Indicateurs d'appréciation de la richesse du sol - Suivi évaluation de la richesse du sol: apport, exportation, bilan - Impact socio-économique et environnementale - Les amendements organiques par les boues des STEP et la gestion durable des ressources en sol : que contiennent les boues (points positifs et négatifs)
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Connaissances parfaites en pédologie, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu

	regroupant les participants des différents gouvernorats
Boues des STEP –MODULE N°2	
Thème	Évaluation des charges afférentes à l'utilisation des boues de STEP en agriculture.
Objectif	- Prendre connaissance des postes de charges liés à l'usage des boues en agriculture.
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), responsables régionaux de l'UTAP, GDA, ONG.
Contenu	- Le coût de production des boues et les coûts de manutention à la STEP (déshydratation) et coût de transport. Coût des analyses - Coûts des analyses préalables du sol - Les charges de transport, de manutention, d'épandage - Charges de contrôle sanitaire des employés (respect des instructions de protection) - Analyse comparative des coûts d'amendements conventionnels et de ceux d'amendements par les boues des STEP.
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Connaissances parfaites en économie agricole et des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

Boues des STEP – MODULE N°3	
Thème	Bonnes pratiques d'utilisation des boues en agriculture
Objectif	- Assimiler les bonnes pratiques de stockage, d'entreposage et de manutention, - Connaître les bonnes pratiques d'épandage; - Connaître les bonnes pratiques de suivi-évaluation (analyse des déterminants de la fertilité du sol) ;
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), responsables régionaux de l'UTAP, GDA, ONG
Contenu	- Les risques des boues sur l'environnement et la santé. - le stockage des boues - les périodes d'épandage - les quantités à épandre - les différentes techniques/moyens (matériel) d'épandage
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert agronome : Connaissances parfaites en agronomie, techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	2 jours
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

Boues des STEP – MODULE N°4	
Thème	La prophylaxie sanitaire liée à l'usage des EUT en agriculture
Objectif	- Connaître les risques sanitaires liés à un usage inapproprié des boues des STEP - Prendre connaissance des mesures prophylactiques liées à l'utilisation des boues en agriculture
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de la santé, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	- Les risques sanitaires liés à l'usage inapproprié des boues de STEP (contenu des boues en terme bactériologique, métaux, ...) - Les mesures vestimentaires et hygiéniques - Le programme de vaccination et les examens de contrôle médical.
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert vétérinaire/médecin : Connaissances parfaites de la prophylaxie sanitaire liée à l'usage des boues de STEP en agriculture, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

Boues des STEP – MODULE N°5	
Thème	Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des boues en agriculture
Objectif	- Connaître textes de loi relatifs à l'usage des boues, des normes et des cahiers des charges - Connaître les pratiques autorisées et prohibées par la réglementation
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de la santé, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	- Les textes de loi régissant l'usage de l'EUT en agriculture - La norme NT106.20 - Le cahier des charges régissant l'usage des boues de STEP en agriculture - Les pratiques autorisées - Les pratiques prohibées
Méthodes pédagogiques	Une méthode basée essentiellement sur la pédagogie active, en faisant des exercices de simulations et des études de cas. Des outils pédagogiques pour visualiser et schématiser les présentations: tableau, flipchart, data show seront utilisés
Formateur	Expert institutionnaliste: Connaissances parfaites de la réglementation relative à l'usage des boues des STEP en agriculture, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

Boues des STEP – MODULE N°6	
Thème	Des visites à des agriculteurs utilisateurs pilotes des boues
Objectif	Connaître les expériences pilotes pour pouvoir améliorer leurs compétences et leurs savoir-faire pour la communication et la sensibilisation à l'utilisation des EUT et des boues de STEP.
Public	Vulgarisateurs des CRDA (CTV,CRA), décideurs locaux, responsables régionaux de la santé, responsables régionaux de l'UTAP,GDA, ONG.
Contenu	-Prise de connaissances sur les utilisations réussies -Connaitre les méthodes utilisées pour surmonter certaines difficultés (paiement, maintenance, etc.) -Créer une plateforme ou un réseau pour l'échange des expériences et du savoir faire
Méthodes pédagogiques	Rencontres et échanges avec les CRDA / GDA en charge des secteurs visités. Visite sur site.
Formateur	Expert agronome/agroéconomiste: Connaissances parfaites des approches de développement, des techniques de communication et d'animation rurale, de l'environnement institutionnel de base en Tunisie (contexte juridique, etc.).
Durée	1 jour
Lieu	soit au niveau de chaque gouvernorat concerné soit en un seul lieu regroupant les participants des différents gouvernorats

Budget alloué au plan de formation.

Le budget alloué à ce plan de formation a été estimé en tenant compte du nombre approximatif des bénéficiaires, des honoraires des formateurs (estimé entre 300 à 500 DT /Personne jour) et des frais généraux (hébergement, pause café, et de production des supports pédagogiques). Ce budget est estimé à environ **232960 DT** dont 113200 DT seront alloués au plan de formation spécifique aux EUT et le reste à celui de l'usage des boues des STEP. Les tableaux suivants dressent ces budgets défalqués par module de formation et par catégorie de dépense.

TABLEAU 22 : COUT DU PLAN DE FORMATION EUT

Thème	Nombre de bénéficiaires	Nombre de groupes pédagogiques	Honoraires formateur (300 à 500DT/h.jour)	Frais généraux (hébergement, nourriture, transport, etc.)

					t s p é d a g o g i q u e
La formation des journalistes (de la presse écrite et audio-visuelle) aux questions environnementales liées à l'eau en Tunisie					
La formation des journalistes	30	2	3200	5000	8 2 0 0
le renforcement des capacités des membres des CRDA/CTV et des différents partenaires					
MODULE1: La gestion durable des ressources en eaux souterraine	124	8	4800	12400	1 7 2 0 0
MODULE2: Avantages des systèmes de production irrigués par les EUT	124	8	4800	12400	1 7 2 0 0
MODULE3: Evaluation du prix de revient de l'EUT utilisée en agriculture	76	5	5000	7600	1 2 6 0 0
MODULE4: Les bonnes pratiques d'utilisation des EUT en agriculture	60	4	4000	6000	1 0 0 0 0
MODULE5: La prophylaxie sanitaire liée à l'usage des EUT en agriculture	140	9	9000	14000	2 3 0 0 0
MODULE5: Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des EUT en agriculture	140	9	9000	14000	2 3 0 0 0

MODULE6:Des visites à des périmètres irrigués pilotes	50	1	500	1500	2000
Total					113200

TABLEAU 23 : COUT DU PLAN DE FORMATION BOUES

Thème	Nombre de bénéficiaires	Nombre de groupes pédagogiques	Honoraire formateur (300 à 600 DT/h.jour)	Frais généraux (hébergement, pause café, et de production des supports pédagogique)	Montant total en DT
<i>MODULE1: La gestion durable des ressources en sol</i>	150	10	6000	15000	21000
<i>MODULE2: Evaluation des charges afférentes à l'utilisation des boues de STEP en agriculture.</i>	150	10	4800	15000	19800
<i>MODULE3: Les bonnes pratiques d'utilisation des boues en agriculture</i>	100	7	7000	10000	17000
<i>MODULE4: La prophylaxie sanitaire liée à l'usage des EUT en agriculture</i>	168	11	11000	16800	27800
<i>MODULE5: Le cadre réglementaire régissant l'utilisation des EUT en agriculture</i>	168	11	11000	16800	27800
<i>MODULE6: Des visites à des agriculteurs utilisateurs pilotes des boues</i>	96	2	600	5760	6360
Total					119 760

4.3.3. Suivi et évaluation

Modalités d'évaluation

L'évaluation de la stratégie de communication sera réalisée en fin de chaque année. L'objectif est de pouvoir ajuster ainsi les activités à mener en fonction des résultats observés. Cette évaluation sera réalisée sur la base d'indicateurs de performance.

Indicateurs de résultats de la stratégie

Les indicateurs à mesurer sont ceux indiqués dans le tableau des objectifs spécifiques de la stratégie. Ils reprennent les déficits enregistrés lors de l'enquête de CAP1.

- nombre d'agriculteurs ne connaissant aucun avantage à l'irrigation par les EUT
- nombre d'agriculteurs qui n'ont pas connaissance de la disponibilité des eaux naturelles

- nombre d'agriculteurs qui ne portent pas de vêtements de protection, qui ne se vaccinent pas et qui ne prennent pas de douche après l'irrigation par les EUT,

-

Si l'on met en relation le planning des actions avec les indicateurs de résultats proposés, il s'avère que tous les indicateurs sont dépendants d'actions qui se déroulent périodiquement tout au long des 5 années de la stratégie. Par conséquent l'atteinte des valeurs « objectif » est lissée sur l'ensemble de la stratégie.

Indicateurs de mise en œuvre de la stratégie

Les indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la stratégie sont indiqués dans chacune des fiches action.

4.4. Estimation des coûts pour la stratégie de communication

Les coûts globaux de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de sensibilisation ont été estimés à environ **646 520 DT** pour les cinq années d'implémentation (2015–2019) dont **421 520 DT uniquement sur la partie stratégie hors plan de formation**. L'évaluation des coûts prévisionnels des actions a été calculé à titre estimatif et sur la base de la charge horaire d'un expert local en Personne/jour nécessaire à la réalisation de l'action. Ce montant est estimé à 400 DT / jour auquel seront rajoutés des frais techniques (impression, location d'espace, réalisation...) en fonction des tarifs moyens en cours. A partir de la deuxième année, un taux additionnel de 5% relatif à l'inflation et aux aléas financiers a été rajouté.

TABEAU 24. COÛTS ESTIMÉS DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Coûts estimés de mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation selon les années en DT

ACTIONS		Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	TOTAL
A01	Plan de formation EUT	105000					105000
A02	Plan de formation Boues	119760					119760
A1.1.1.	Conception et diffusion de dépliant (EUT et Boues)	10000	10000				20000
A1.1.2.	Conception et diffusion d'affiches	4000	4000	4000	4000		16000
A1.2.1.	Mettre en place une structure d'accueil et de conseil (EUT)		20000	40000	35000		95000
A1.3.1.	Lancer une campagne multi médias	10500	10500	10500	10500	10500	52500
A1.4.1.	Organiser des séances de visionnement	24000	3000	3000			30000
A1.4.2.	Mettre en place un programme éducatif		3000	1000	1000	1000	6000
A1.5.1.	Organiser des ateliers de formation (motivation)	6000	2000	2000			10000
A2.1.1.	Organiser des ateliers de formation (apprentissage)		6000	2000	2000		10000
A2.2.1.	Organiser des réunions tripartites			4800	4800	4800	14400
A2.2.2.	Création de fiches techniques	9000	2000				11000
A2.2.3.	Organiser des visites sur terrain aux agriculteurs	5000	5000	5000	5000		20000
A2.3.1.	Renforcement des capacités des GDAs			12000	12000		24000
A2.4.1.	Élaboration d'un guide	4000	2000	2000			8000
A2.5.1.	Organisation d'une journée événementielle		2600	2600	2600	2600	10400
A2.5.2.	Mise en place d'un panel d'agriculteurs		2200	1000	1000	1000	5200
A3.1.1.	Organiser une journée annuelle d'information		4600	4600	4600	4600	18400
A3.2.1.	Éditer un rapport annuel		4500	4500	4500	4500	18000
A3.2.2.	Organiser un colloque international sur l'eau			16000		16000	32000
A3.3.1.	Publication et affichage de notes d'information			4000			4000
TOTAL		297260	81400	119000	87000	45000	629660
<i>Total avec Inflation et aléas financiers (5%) à partir de l'année 2</i>		297260	85470	124950	91350	47250	646280

5. Premières activités de communication 2014 : Conception de quelques supports de communication

Dans le cadre de la présente mission il est prévu de préparer le contenu didactique de quelques supports. Le cahier des charges de la présente mission ne définissait pas précisément quels supports. Néanmoins, l'offre technique et financière du groupement proposait de développer, dans l'objectif de réaliser les premières activités de communication :

- une affiche A0
- une plaquette d'information - format 63x30 ouvert – A4 plié portrait, plié 3 volets, recto-verso couleur
- un spot radio
- un film vidéo de 7 min

Nous rappelons que la mission de la phase 2 de la présente étude consiste à identifier de façon précise les messages à faire passer. La phase 3 consiste à développer les supports et à les diffuser dans 2 ou 3 régions.

5.1. Justification des axes prioritaires de la campagne 2014

La stratégie proposée ci-avant propose les actions suivantes :

- A1.1.1. concevoir et réaliser un dépliant en arabe en 3 volets contenant des informations sur les avantages des EUT et des boues qui seront mis à disposition des agriculteurs dans les lieux de fréquentation habituels
- A1.1.2 concevoir et réaliser une affiche format Poster A0 contenant des informations sur les avantages des EUT qui seront affichées en permanence dans les lieux de fréquentation habituels des agriculteurs
- A1.3.1 Lancer une campagne multi médias : Radio, Presse écrite, Web sur les ressources en eau et sol
- A1.4.1 concevoir et réaliser un film vidéo sur les aspects sécuritaires et sanitaires relatifs à l'utilisation des EUT

Toutes ces actions doivent être réalisées en 2014. Nous proposons de mettre à profit les 4 supports de la présente mission pour initier la stratégie de communication. Ces quelques supports ne sont bien entendu qu'une partie de la stratégie qu'il conviendra de mettre en œuvre sur les 5 années. Ils ne permettent pas de couvrir l'ensemble des tâches prévues dans les actions A1.1.1, A1.1.2, A1.3.1, A1.4.1 (ex : l'action A1.3.1 prévoit une campagne multi-média qui va bien au-delà d'un seul spot radio). Il faut donc concevoir ces supports comme une phase de test de quelques actions de la stratégie.

5.2. Groupes cibles prioritaires

Dans le cadre des présentes activités de communication, le groupe cible sera constitué uniquement d'agriculteurs (actuellement utilisateurs d'EUT et utilisateurs potentiels d'EUT et de boues).

5.3. Zones prioritaires d'implémentation.

La stratégie de communication envisage d'initier les premières activités sur les zones les moins réticentes à l'utilisation des EUT. Il est donc proposé de retenir les régions du Centre et Sud des PI dont le taux d'intensification est important (signe d'une adhésion au principe de la réutilisation de EUT) et de retenir également un PI sur la région du Cap bon (Nord Est). A savoir que la région Nord est la région la plus réticente à l'utilisation des EUT dans la mesure où elle dispose d'une ressource en eau souvent suffisante. Cette approche permet d'atteindre un double objectif:

- Consolider les périmètres fonctionnels en vue d'un rayonnement aussi bien local que régional, favorisant une plus rapide dissémination des bonnes pratiques auprès d'autres agriculteurs et parties prenantes;
- Mettre en application les actions de communication prévues pour la première année (2015) sans grande résistance afin de pouvoir évaluer le contenu des messages, les canaux de communication et les effets directs.

Ainsi, les sites suivants sont proposés pour amorcer les actions de communication pilotes :

- Nabeul (PI El Messaadi à Dar Chaabane) : PPI d'agrumes localisé au Cap Bon qui fonctionne bien et qui nécessite une consolidation en termes de bonne conduite sanitaire et de connaissance des règles de fonctionnement des PPI EUT. Ce PI Messaadi pourra ainsi rayonner sur les PI du Nord globalement en difficultés.
- Draa Tammar dans le gouvernorat de Kairouan: PPI EUT basé sur un système de production de type céréale-fourrage irrigué avec élevage intégré. Il s'agit d'un PPI en cours de réhabilitation et dont les bénéficiaires manifeste une forte motivation à l'usage des EUT pour l'irrigation. Ce périmètre pourra rayonner sur les PPI EUT du centre est (qui sont relativement nombreux).
- Hamma dans le gouvernorat de Gabès, PPI basé sur un système de production de type arboriculture-fourrage irrigué avec élevage bovin-ovin intégré et dont les agriculteurs adhèrent bien à la réutilisation de EUT et peuvent de ce fait rayonner sur la région du Sud.

Caractéristiques des périmètres irrigués retenus pour initier les activités de sensibilisation.

PI PAR LES EUT	Types d'usagers	Nombre d'agriculteurs	superficie irrigable (ha)	Superficie irriguée (ha)	taux d'intensification (%)	système de production
Messaidi	Actuels	135	99	88	89%	Arboriculture intensive (agrumes), cultures fourragères avec élevage intégré
Draa Tammar	Actuels	15	240	En cours de réhabilitation	-	céréale-fourrage irrigué avec élevage intégré
	Potentiels	28	140	Mise en eau prévue en 2015		
Hamma	Actuels	12	50	30	60%	arboriculture-fourrage irrigué avec élevage bovin-ovin intégré
	Potentiels	7	50	Travaux exécutés, la mise en eau n'est pas encore assurée		
Total		197	579			

5.4. Messages clé de quelques supports.

Nota Bene : Le texte de chaque support est ici décrit sous forme de messages. Il ne s'agit pas du texte qui figurera précisément dans les documents mais des idées à développer.

5.4.1. Plaquette d'information

Ce support s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action A1.1.1. L'objectif de l'action est d'offrir une information sur les avantages des EUT et des boues et de fournir aux agriculteurs une information sur les coûts et sur les consignes de sécurité liées aux EUT et aux boues de STEP.

Dans un souci de clarté de communication, les supports traitant des boues et des EUT doivent être distincts. Nous proposons ici de réaliser un support **sur les EUT**.

Messages :

La Tunisie est un pays à stress hydrique; il faut préserver nos ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable.

- 1 - Dans l'avenir, le pays risque de connaître un déficit entre les ressources en eau mobilisables et les besoins en eau potentielle.
- 2 - Les E.U.T. constituent, après un traitement approprié, une ressource susceptible d'accroître substantiellement les ressources en eaux disponibles et pourraient jouer un rôle non négligeable dans une perspective de rareté croissante des eaux conventionnelles.

L'irrigation par les EUT présente plusieurs avantages : disponibilité de l'eau et apport de nutriments pour un coût peu élevé

- 1 - Ce que sont les EUT ?
- 2 - Les eaux usées traitées sont une source supplémentaire d'eau qui peut être utilisée pour l'irrigation des cultures.
- 3 - Il s'agit d'une source d'eau qui présente l'avantage d'être disponible facilement. Ainsi les EUT constituent un substitut au manque d'eau.
- 4 - Leur teneur en élément fertilisant peut améliorer la production et par conséquent le revenu agricole.
- 5 - Le coût des EUT est inférieur au coût de l'eau d'irrigation traditionnelle.

L'utilisation des EUT comporte des risques d'un point de vue sanitaire mais il existe des moyens simples pour les limiter

- Règles simples à respecter d'un point de vue :
 - du type de culture (crudités interdites,...)
 - des mesures de protection des personnes intervenant sur site (mesures d'hygiène et mesures médicales)

L'utilisation des EUT en Tunisie est réglementée par plusieurs textes (loi, décrets, arrêtés, norme)

- 1 – Au niveau de chaque organisme en charge de l'irrigation par les EUT existe un règlement dont l'agriculteur irrigant doit prendre connaissance et qu'il doit signer;
- 2 – Les bonnes pratiques imposées par les textes
 - Liste des cultures non autorisées
 - Les périodes d'utilisation des EUT
 - Les autres pratiques autorisées ou interdites (usages de puits, ...)
- 3 – Des structures d'État qui assurent le bon fonctionnement de l'irrigation des EUT (qualité des eaux, distribution, ...)
- 4 – Liste des organismes clé à contacter en cas de renseignements supplémentaires.

Le document sera illustré aussi bien par des photos que par des schémas pour faciliter la compréhension.

5.4.2. Affiche EUT

Ce support s'inscrit dans l'action A1.1.2. Il sera une déclinaison de la plaquette précédente. L'affiche sera présentée sous la forme d'un « slogan » dont le message sera la valorisation de l'avantage principal de l'utilisation des eaux usées traitées : la disponibilité de la ressource en eau (ex : « l'irrigation par les eaux usées traitées : une solution pour pallier au manque d'eau »). Une phrase sous le slogan viendra étayer les propos du premier mettant en avant les avantages premiers des EUT (Toujours disponible, apport de nutriments et un coût moindre que l'eau conventionnelle).

En plus, l'affiche pourra faire un appel au sentiment d'engagement envers les générations futures et envers le développement du pays.

5.4.3. Film vidéo

Ce support s'inscrit dans l'action A1.4.1. « organiser des séances de visionnement » qui porte sur les aspects sécuritaires et sanitaires relatifs à l'utilisation des EUT. Le film sera organisé sous formes de séquences portant les messages successifs suivants :

Messages :

- Rappel du manque d'eau en Tunisie : préservation des ressources en eaux souterraines pour l'alimentation en eau potable (voix off).
- Rappel de ce que sont les EUT et de leur intérêt en agriculture face aux difficultés d'approvisionnement en eau (voix off).
- Les eaux usées traitées pour l'irrigation suivent des normes spécifiques à la réglementation tunisienne : lorsque la qualité de l'eau recyclée ne répond pas à ces lignes directrices, l'irrigation doit cesser (intervention d'un cadre du Ministère de l'Agriculture préférentiellement inconnu, ou de témoignages d'agriculteurs, pendant que des images montrent les bonnes et mauvaises pratiques).
- Par ailleurs, il existe des moyens simples pour les limiter (mise en parallèle de deux agriculteurs appliquant ou non les bonnes pratiques sanitaires).
 - Agriculteur/trice qui cultive des crudités / agriculteur/trice qui cultive du fourrage.
 - Agriculteur/trice qui ramasse des fruits tombés au sol / Agriculteur/trice qui jette des fruits tombés au sol.

- Agriculteur/trice qui autorise le pâturage direct dans les parcelles irriguées / Agriculteur/trice qui ne permet pas le pâturage direct et qui a mis en place un panneau « pâturage direct interdit ».
- Agriculteur/trice qui utilise l'eau de puits privés ou publics situés à l'intérieur des périmètres irrigués pour irriguer des cultures non autorisées / Agriculteur/trice qui utilise une autre source d'eau pour les cultures non autorisées.
- Agriculteur/trice qui ne porte pas de tenue de travail de protection / Agriculteur/trice qui porte la tenue (combinaison, bottes, gants).
- Agriculteur/trice qui n'interdit pas de circuler sur les terres irriguées (par exemple enfants qui jouent, femmes dans les terres irriguées)/ Agriculteur/trice qui empêche l'accès aux terres après irrigation.
- Agriculteur/trice qui ne prend aucune mesure d'hygiène suite à l'irrigation et qui vaque à ses occupations habituelles / Agriculteur/trice qui se lave les mains ou prend une douche.
- Agriculteur/trice qui ne se rend pas régulièrement chez le médecin / Agriculteur/trice dont les vaccins sont à jour et qui se rend régulièrement chez le médecin.

- Des textes règlementaires encadrent ces bonnes pratiques. Des conseillers (CRDA et GDA) sont à l'écoute pour orienter (voix off).

5.4.4. Spot radio

Les supports proposés ci-dessus sont tous orientés vers la valorisation des EUT en agriculture. Nous proposons de retenir le spot radio comme élément de communication en faveur de la réutilisation des boues de STEP (sujet qui semble faire l'objet, au vu de l'enquête CAP1, de moins de réticences de la part des agriculteurs).

Ce support s'inscrit dans l'action A1.3.1. qui vise à diffuser des informations sur les ressources en eau et sols afin d'augmenter le niveau de conscience sur la vulnérabilité des ressources en eau et de l'appauvrissement des sols.

Messages :

- Situation actuelle de la Tunisie en matière d'appauvrissement des sols en milieu agricole (faible matière organique, salinisation des sols et érosion hydrique).
- Les STEP génèrent des boues (grande quantité de boues générées par les STEP) qui peuvent être valorisées sous forme d'engrais en filière agricole.
- Les boues contiennent des nutriments : l'épandage des boues permet la restitution au sol de matières fertilisantes.
- Les boues restent un apport en nutriments bien moins cher que les engrais et le fumier.
- Pour l'usage sécurisé des boues il ya nécessité de respecter les règles de bonnes pratiques d'usage ;

NB : à noter que le consortium se limitera à produire le spot radio sans assurer sa diffusion sur les radios locales ou nationales.

5.4.5. Affiche boues

Suite à une réunion de travail avec le Maître d'Ouvrage, il a également été retenu de réaliser une affiche portant sur les boues :

Slogan : « parce qu'elles sont riches en matière organique, les boues résiduelles constituent un apport intéressant pour amender les sols agricoles ».

Puis descriptif des avantages de l'usage des boues en agriculture.

5.5. Système d'objectifs et indicateurs de performance de la campagne

Le tableau suivant indique pour chaque support proposé, l'objectif qu'il cherche à atteindre et des indicateurs (basés sur ceux mesurés en CAP1) qu'il apparaît pertinent de suivre.

TABLEAU 25.OBJECTIFS ET INDICATEURS DE SUIVI DES PREMIERES ACTIVITES DE COMMUNICATION

Thème	Support	Objectifs	Indicateurs
EUT	Plaquette d'information	Offrir une information sur les avantages des EUT Fournir aux agriculteurs une information sur les coûts Fournir aux agriculteurs une information sur les consignes de sécurité liées aux EUT et la réglementation en vigueur	% agriculteurs ne connaissant pas la disponibilité des eaux souterraines % agriculteurs ne connaissant aucun avantage à l'irrigation par les EUT % des agriculteurs ne connaissant pas les déterminants du coût des EUT % agriculteurs ne connaissant aucune mesure d'hygiène et de protection de la santé % agriculteurs ne pratiquent pas d'examen médical % agriculteurs ne se vaccinent pas % agriculteurs qui ne portent pas de vêtements de protection % agriculteurs qui n'effectuent pas la douche en fin de d'irrigation par les EUT
	Affiche		% des agriculteurs laissant l'accès libre au bétail après irrigation par les EUT % agriculteurs laissant l'accès libre aux personnes après irrigation par les EUT % agriculteurs ne connaissant pas l'existence de la réglementation
	Film	Informé sur les aspects sécuritaires et sanitaires relatifs à l'utilisation des EUT	
Bous de STEP	Spot radio	Diffuser des informations sur les ressources en sols afin d'augmenter le niveau de conscience sur l'appauvrissement des sols.	% des agriculteurs ne connaissant pas le degré d'appauvrissement du sol % des agriculteurs qui n'ont aucun avis sur les coûts des boues

5.6. Plan média de la campagne

Support	Nombre à produire par région	Lieux d'affichage potentiels	Nombre de diffusion	Lieux de diffusion
Affiche	~ 300	Délégations Municipalités Hôpitaux et centres de soin Pharmacies		
Plaquette d'information	~ 500	CRDA CTV CRA GDA Écoles primaires Collèges Points de vente d'intrants agricole		
Film	1	-	Diffusions par les vulgarisateurs du CRDA auprès des agriculteurs. Diffusion par les GDA	CRDA GDA Kasserine (Oued Essid) Monastir (Ourdanine) Cap Bon
Spot Radio	1	-	3 diffusions par jour pendant 3 semaines entre 6h et 10h du matin.	Radio Gafsa, Radio Monastir Châambi Cap Bon FM et la Radio nationale (en option)

6. Conclusion

En conclusion, on retiendra que l'enquête de CAP 1 et l'analyse de la situation actuelle ont permis d'identifier les déficits principaux en terme de Connaissances, Attitudes et Pratiques de la part des agriculteurs.

Sur la base de ces premiers éléments, a été construite une **stratégie de communication** basé sur la Théorie du Comportement Planifié, qui constitue le modèle théorique le plus récent en matière de changement de comportement et le modèle ayant démontré le plus d'efficacité et de pertinence notamment dans le champ d'application des thématiques liées au développement durable et à la protection de l'environnement.

Cette approche a permis de dégager les axes conceptuels de la présente stratégie qui constituent les orientations générales de cette dernière. Il s'agit de :

1. Amélioration du système d'information/communication
2. Communication pour la promotion des procédures et des avantages
3. Communication pour la mobilisation des réseaux de partenariat

Pour chacune des ces orientations ont pu être déclinés les objectifs généraux et les objectifs spécifiques, puis le plan d'actions (un pour les EUT et un pour les boues) qui traduit les objectifs en termes de programmes d'actions sous forme de

recommandations. Ces recommandations débouchent sur 19 actions de communication spécifiques.

Parallèlement à ces actions, un **plan de formation** doit être mis en œuvre pour renforcer les capacités des acteurs qui seront au contact directs des agriculteurs (CRDA, GDA, ...) et des journalistes de la presse écrite, on line ainsi et audio-visuelle. Ce plan de formation constitué de 14 modules (8 pour les EUT et 6 pour les boues) est un élément clé de cette stratégie.

Toutes ces actions ne pourront être mises en œuvre sans l'établissement d'un cadre institutionnel capable d'assurer avec efficacité la mise en œuvre de la stratégie, son suivi-évaluation et si besoin son ajustement.

Les premières activités de communication proposées dans le cadre de cette prestation offriront un premier test d'une partie de la stratégie de communication.